

ORGANISÉS

POUR FAIRE LA VOLONTÉ DE JÉHOVAH





JW
.ORG



od-F
220304





ORGANISÉS

POUR FAIRE LA VOLONTÉ DE JÉHOVAH

« Faire ta volonté,
ô mon Dieu, est mon plaisir »
(Ps. 40:8).

Ce livre a été remis à _____

Date _____

Lieu de baptême _____

Date _____

Ce document ne peut être vendu. Sa diffusion s'inscrit dans le cadre d'une œuvre mondiale d'enseignement biblique rendue possible par des offrandes volontaires.

Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur donate.jw.org.

Sauf indication contraire, les citations de la Bible sont tirées de la version en français moderne *La Bible. Traduction du monde nouveau*.

Organisés pour faire la volonté de Jéhovah

Organized to Do Jehovah's Will

Février 2022

French (od-F)

© 2005, 2015, 2019

WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY OF PENNSYLVANIA

Éditeurs :

Association Les Témoins de Jéhovah

11, rue de Seine, 92100 Boulogne-Billancourt

Watchtower Bible and Tract Society of New York, Inc. Wallkill,

New York, U.S.A.

Made in U.S.A.

Imprimé aux États-Unis

TABLE
DES
MATIÈRES

CHAPITRE	PAGE
1 Organisés pour faire la volonté de Jéhovah	6
2 Reconnaissons le rôle que Dieu a confié à Christ	12
3 « Souvenez-vous de ceux qui vous dirigent »	17
4 Comment l'assemblée est organisée et dirigée	24
5 Des responsables pour prendre soin du troupeau	30
6 Des assistants qui rendent de précieux services	53
7 Des réunions qui « incitent à l'amour et aux belles œuvres »	59
8 Ministres de la bonne nouvelle	71
9 Les méthodes de prédication	87
10 Comment élargir ton ministère	105
11 Nos lieux de culte	116
12 Le soutien à l'œuvre du Royaume sur les plans local et mondial	123
13 « Faites tout pour la gloire de Dieu »	130
14 Préservons la paix et la pureté de l'assemblée	141
15 Les bienfaits de la soumission à la théocratie	157
16 Une famille de frères unie	162
17 Reste proche de l'organisation de Jéhovah	169
Appendice	179
Index	213

Très cher proclamateur de la bonne nouvelle,

Quel privilège extraordinaire d'être unis dans le culte du seul vrai Dieu, Jéhovah ! Nous sommes ses « collaborateurs », à qui il a confié l'œuvre sacrée et salutaire consistant à prêcher et à enseigner la bonne nouvelle de son royaume établi (1 Cor. 3:9 ; Mat. 28:19, 20). Pour accomplir cette œuvre mondiale dans la paix et l'unité, il nous faut être bien organisés (1 Cor. 14:40).

Le présent livre t'aidera à comprendre comment l'assemblée chrétienne fonctionne aujourd'hui. Il y est question du privilège et des responsabilités que tu as en tant que Témoin de Jéhovah. Si tu accordes du prix à cet honneur et assumes tes responsabilités, tu t'affermiras dans la foi' (Actes 16:4, 5 ; Gal. 6:5).

Nous t'encourageons donc à étudier attentivement ce livre. Réfléchis à des façons d'appliquer dans ta vie les idées développées. Par exemple, si tu es proclamateur non baptisé depuis peu, quelles étapes dois-tu franchir pour être baptisé Témoin de Jéhovah ? Et si tu es déjà baptisé, que peux-tu faire pour grandir spirituellement et servir Jéhovah

davantage ? (1 Tim. 4:15). Comment peux-tu contribuer à la paix de l'assemblée ? (2 Cor. 13:11). Découvre dans ce livre les réponses à ces questions.

Si tu es un frère, comment peux-tu remplir les conditions requises pour être assistant et plus tard ancien ? Des milliers de nouveaux viennent en foule vers l'organisation de Dieu. Il y a donc un besoin urgent de frères qualifiés pour encadrer les assemblées. Cet ouvrage t'aidera à comprendre ce qu'implique 'aspirer' à atteindre de tels objectifs spirituels (1 Tim. 3:1).

Nous prions ardemment pour que ce livre te permette de trouver et de chérir ta place dans l'organisation de Jéhovah. Nous aimons beaucoup chaque proclamateur et nous continuons de prier pour que tu fasses partie de ceux qui adoreront joyeusement notre Père céleste, Jéhovah, pour l'éternité (Ps. 37:10, 11 ; Is. 65:21-25).

Tes frères,

Collège central des Témoins de Jéhovah

Organisés pour faire la volonté de Jéhovah

DANS le monde, il existe beaucoup d'organisations religieuses, politiques, commerciales et de bienfaisance, ayant chacune ses particularités, ses objectifs, ses opinions et ses philosophies. Mais une organisation se distingue nettement de toutes les autres. La Parole de Dieu permet de la reconnaître avec certitude : il s'agit des Témoins de Jéhovah.

² À notre grande joie, tu t'es joint à l'organisation de Jéhovah. Ayant vérifié personnellement quelle est la volonté de Dieu, tu l'accomplis désormais (Ps. 143:10 ; Rom. 12:2). Tu es un ministre actif au sein d'une communauté mondiale de frères où règne l'amour (2 Cor. 6:4 ; 1 Pierre 2:17 ; 5:9). Comme la Parole de Dieu l'a promis, tu en retires d'abondantes bénédictions et un grand bonheur (Prov. 10:22 ; Marc 10:30). En faisant fidèlement la volonté de Jéhovah aujourd'hui, tu te prépares un avenir durable et radieux (1 Tim. 6:18, 19 ; 1 Jean 2:17).

³ Notre Grand Créateur possède une organisation mondiale sans égale. Elle est dirigée théocratiquement, c'est-à-dire par Jéhovah, le Chef de toutes choses. Nous avons une confiance totale en lui. Il est notre Juge, notre Législateur et notre Roi (Is. 33:22). Étant un Dieu d'ordre, il a pris des dispositions pour que nous puissions 'collaborer' avec lui à son projet (2 Cor. 6:1, 2).

⁴ Alors que la fin du monde actuel approche, nous avançons sous la direction du Roi établi, Christ Jésus (Is. 55:4 ;

Rév. 6:2 ; 11:15). Il a lui-même prédit que ses disciples feraient des œuvres plus grandes que celles qu'il avait accomplies durant son ministère terrestre (Jean 14:12). En effet, ses disciples prêcheraient sur une période plus longue et leur nombre augmenterait, si bien qu'ils couvriraient un territoire toujours plus vaste. Ils proclameraient la bonne nouvelle du Royaume jusqu'aux extrémités de la terre (Mat. 24:14 ; 28:19, 20 ; Actes 1:8).

⁵ Cette prophétie se réalise déjà aujourd'hui. Toutefois, comme Jésus l'a clairement annoncé, la proclamation de la bonne nouvelle prendra fin au moment fixé par Jéhovah. Tous les indices fournis par la Parole prophétique de Dieu montrent que son grand et redoutable jour est proche (Joël 2:31 ; Soph. 1:14-18 ; 2:2, 3 ; 1 Pierre 4:7).

⁶ Discernant quelle est la volonté de Jéhovah en cette époque tardive, nous devons intensifier nos efforts pour faire ce qu'il demande. Cela implique de bien connaître le fonctionnement de l'organisation de Dieu et de coopérer pleinement avec elle. Son fonctionnement repose sur les principes, les commandements, les lois, les ordres, les règles et les enseignements de la Parole inspirée de Dieu (Ps. 19:7-9).

⁷ Lorsqu'ils obéissent à ces instructions bibliques, les serviteurs de Jéhovah habitent et travaillent ensemble dans la paix et l'unité (Ps. 133:1 ; Is. 60:17 ; Rom. 14:19). Qu'est-ce qui renforce les liens entre les frères et sœurs du monde entier ? L'amour. Il nous motive et nous en sommes revêtus (Jean 13:34, 35 ; Col. 3:14). L'unité que Jéhovah nous accorde nous permet de suivre le rythme de la partie céleste de son organisation.

LA PARTIE CÉLESTE DE L'ORGANISATION DE JÉHOVAH

⁸ Les prophètes Isaïe, Ézéchiël et Daniel ont reçu des visions de la partie céleste de l'organisation de Jéhovah (Is., chap. 6 ; Ézéchl., chap. 1 ; Dan. 7:9, 10). L'apôtre Jean a eu lui aussi une vision de cette structure céleste, dont il nous donne un aperçu dans le livre de la Révélation. Il a vu Jéhovah sur un trône glorieux en compagnie d'anges qui proclament : « Saint, saint, saint est Jéhovah Dieu, le Tout-Puissant, qui était et qui est et qui vient » (Rév. 4:8). Jean a également vu, « se tenant debout au milieu du trône [...], un agneau », l'Agneau de Dieu, Jésus Christ (Rév. 5:6, 13, 14 ; Jean 1:29).

⁹ Cette vision de Jéhovah assis sur un trône indique qu'il est le Chef de cette structure céleste. À propos de sa position supérieure, 1 Chroniques 29:11, 12 déclare : « À toi, ô Jéhovah, sont la grandeur, la puissance, la beauté, la splendeur et la majesté ; car tout, dans le ciel et sur la terre, est à toi. À toi est la royauté, ô Jéhovah ! Toi seul es chef au-dessus de tous. La richesse et la gloire viennent de toi, et tu règnes sur tout. Dans ta main, il y a force et puissance, et ta main a le pouvoir de rendre grand et de donner de la force à tous. »

¹⁰ Étant collaborateur de Jéhovah, Jésus Christ occupe une position élevée dans le ciel ; il a reçu un grand pouvoir. En effet, Dieu a « soumis toutes choses sous ses pieds et l'a fait chef sur toutes choses concernant l'assemblée » (Éph. 1:22). L'apôtre Paul a dit de Jésus : « Dieu l'a élevé à une position supérieure et lui a donné volontiers le nom qui est au-dessus de tout autre nom, afin qu'au nom de Jésus plie tout genou — de ceux qui sont dans le ciel et de ceux qui sont sur la terre et de ceux qui sont sous le sol — et

que toute langue reconnaisse ouvertement que Jésus Christ est Seigneur à la gloire de Dieu le Père » (Phil. 2:9-11). Nous pouvons donc avoir une confiance totale dans la direction juste de Jésus Christ.

¹¹ Le prophète Daniel a eu une vision de l'Ancien des jours sur son trône céleste et des anges au nombre de 'mille milliers qui le servaient, et dix mille fois dix mille qui se tenaient devant lui' (Dan. 7:10). La Bible parle de cette armée d'anges comme d'« esprits pour un saint service, envoyés pour servir ceux qui vont hériter du salut » (Héb. 1:14). Toutes ces créatures spirituelles sont organisées en « trônes », en « seigneuries », en « gouvernements » et en « pouvoirs » (Col. 1:16).

¹² Quand nous prenons le temps de réfléchir à ces éléments de la partie céleste de l'organisation de Jéhovah, nous comprenons la réaction d'Isaïe à la vision de « Jéhovah assis sur un trône très élevé » et 'des séraphins se tenant au-dessus de lui'. Il s'est exclamé : « Malheur à moi ! Je vais mourir parce que je suis un homme aux lèvres impures et que je vis parmi un peuple aux lèvres impures, et parce que j'ai vu de mes yeux le Roi, Jéhovah des armées lui-même ! » Quand il s'est rendu compte de l'étendue de l'organisation de Jéhovah, Isaïe a été rempli de respect, de crainte et d'humilité. Il a tellement été touché par cette vision que, lorsqu'un appel a été lancé du ciel pour une mission consistant à proclamer les jugements

Nous devons intensifier nos efforts pour faire ce que Dieu demande. Cela implique de bien connaître le fonctionnement de son organisation.

de Jéhovah, il a répondu : « Me voici ! Envoie-moi ! » (Is. 6:1-5, 8).

¹³ Reconnaître et apprécier l'organisation de Jéhovah donne la même motivation à ses serviteurs. À mesure qu'elle avance, nous nous efforçons de la suivre. Nous faisons tout notre possible pour démontrer notre confiance en elle.

L'ORGANISATION DE JÉHOVAH EST EN MARCHÉ

¹⁴ Le premier chapitre de la prophétie d'Ézéchiël décrit Jéhovah se tenant sur un gigantesque char céleste. Ce véhicule impressionnant représente la partie invisible de l'organisation de Jéhovah. Il se tient sur ce char en ce sens qu'il le dirige avec bienveillance et l'utilise conformément à son projet (Ps. 103:20).

¹⁵ Chaque roue du char a une roue au milieu d'elle, de même diamètre et placée perpendiculairement. C'est ce qui explique que les roues « pouvaient aller dans n'importe laquelle des quatre directions » (Ézéché. 1:17). Elles peuvent changer de trajectoire instantanément. Ce char n'est toutefois pas abandonné à lui-même, sans direction intelligente. Jéhovah ne laisse pas son organisation aller partout où elle en a envie. Ézéchiël 1:20 précise : « Elles allaient là où l'esprit les poussait à aller. » C'est donc Jéhovah qui, par son esprit, dirige son organisation là où il veut. Demandons-nous : « Est-ce que j'avance au même rythme ? »

¹⁶ Suivre le rythme de l'organisation de Jéhovah, ce n'est pas simplement assister aux réunions et participer à la prédication. C'est avant tout progresser et grandir spirituellement. Pour cela, nous 'discernons quelles sont les choses les plus importantes' en assimilant la nourriture spirituelle

qui nous est donnée régulièrement (Phil. 1:10 ; 4:8, 9 ; Jean 17:3). Par ailleurs, rappelons-nous que toute organisation suppose une bonne coordination et une bonne coopération. Nous devons donc être conscients de l'importance d'utiliser au mieux les ressources matérielles et spirituelles que Jéhovah nous a confiées pour accomplir son œuvre. En avançant au rythme de son char céleste, nous vivons en accord avec le message que nous annonçons.

¹⁷ Avec l'aide de son organisation, nous allons de l'avant dans l'accomplissement de la volonté de Jéhovah. N'oublions pas que c'est lui le conducteur du char céleste. Suivre le rythme de son char est donc une marque de respect pour Jéhovah et de confiance en lui, notre Rocher (Ps. 18:31). La Bible promet : « Jéhovah donnera de la force à son peuple. Jéhovah bénira son peuple en lui donnant la paix » (Ps. 29:11). Faisant partie de son organisation, nous bénéficions de la force et de la paix qu'il accorde à son peuple organisé. Sans aucun doute, nous continuerons d'être abondamment bénis si nous faisons sa volonté dès maintenant et pour toujours.

Reconnaissons le rôle que Dieu a confié à Christ

« AU COMMENCEMENT, Dieu créa le ciel et la terre » ; tout ce qu'il avait fait était « très bon » (Gen. 1:1, 31). Il a créé les humains avec de magnifiques perspectives d'avenir, mais la rébellion en Éden a provisoirement mis fin à cette situation heureuse. Cependant, le projet de Jéhovah pour la terre et les humains n'a pas changé. Il a annoncé une délivrance pour les descendants obéissants d'Adam. Le vrai culte serait rétabli, et Dieu détruirait le méchant et toutes ses œuvres mauvaises (Gen. 3:15). De nouveau, tout serait « très bon ». Jéhovah réaliserait son projet par l'intermédiaire de son Fils, Jésus Christ (1 Jean 3:8). Il est donc impératif de reconnaître le rôle que Dieu a confié à Christ (Actes 4:12 ; Phil. 2:9, 11).

LE RÔLE DE CHRIST

² Lorsque nous réfléchissons au rôle que Dieu a confié à Christ, nous nous rendons compte qu'il présente plusieurs facettes. Jésus est le Racheteur de l'humanité, le Grand Prêtre, le Chef de l'assemblée chrétienne et, maintenant, le Roi du royaume de Dieu. Méditer sur ces rôles augmente notre gratitude pour les dispositions prises par Dieu ainsi que notre amour pour Christ Jésus. Voyons comment la Bible les décrit.

³ Durant le ministère terrestre de Christ, il est devenu évident que c'est par son intermédiaire que les humains obéissants se réconcilieraient avec Dieu (Jean 14:6). Ra-

cheteur de l'humanité, Jésus s'est donné comme rançon en échange de beaucoup (Mat. 20:28). Il n'est donc pas simplement un exemple de conduite conforme à la volonté de Dieu. Il est le personnage clé dans la réalisation du projet de Jéhovah pour l'humanité. Il est notre seul moyen de retrouver l'approbation divine (Actes 5:31 ; 2 Cor. 5:18, 19). Sa mort sacrificielle et sa résurrection ont ouvert aux humains obéissants la possibilité de connaître des bénédictions éternelles sous la domination du royaume céleste de Dieu.

⁴ En tant que Grand Prêtre, Jésus peut « compatir à nos faiblesses » et obtenir le pardon des péchés de ses disciples sur la terre grâce à son sacrifice. L'apôtre Paul explique : « Nous n'avons pas un grand prêtre incapable de compatir à nos faiblesses, mais un grand prêtre qui, sous tous rapports, a été mis à l'épreuve comme nous, mais sans péché. » Paul encourage ensuite ceux qui exercent la foi en Jésus Christ à tirer pleinement profit de cette disposition permettant de se réconcilier avec Dieu. Il déclare : « Avançons-nous donc vers le trône de la faveur imméritée en parlant avec confiance, pour recevoir miséricorde et trouver faveur imméritée afin d'être secourus au bon moment » (Héb. 4:14-16 ; 1 Jean 2:2).

⁵ Jésus est aussi le Chef de l'assemblée chrétienne. Tout comme ses disciples du 1^{er} siècle, nous n'avons pas besoin d'un chef, ou guide, humain. C'est Jésus qui nous guide par le moyen de l'esprit saint et de sous-bergers capables, qui sont responsables devant lui et son Père céleste de la façon dont ils s'occupent du troupeau de Dieu (Héb. 13:17 ; 1 Pierre 5:2, 3). Jéhovah a déclaré prophétiquement au sujet de Jésus : « Voici, j'ai fait de lui un témoin

pour les nations, un guide et un commandant pour les nations » (Is. 55:4). Jésus a confirmé à ses disciples que cette prophétie s'était accomplie : « Ne vous faites pas non plus appeler chefs, car vous n'avez qu'un seul Chef : le Christ » (Mat. 23:10).

Jésus est le personnage clé dans la réalisation du projet de Jéhovah pour l'humanité.

⁶ Jésus nous fait cette invitation, qui révèle son état d'esprit et son désir de nous aider : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui portez une lourde charge, et je vous réconforterai. Prenez sur vous mon joug et apprenez de moi, car je suis doux et humble, et vous serez réconfortés. Car mon joug est facile à porter et ma charge est légère » (Mat. 11:28-30). En gérant les affaires de l'assemblée chrétienne avec douceur et d'une manière réconfortante, Jésus Christ se révèle être « l'excellent berger » et il imite son Père céleste, Jéhovah Dieu (Jean 10:11 ; Is. 40:11).

⁷ Dans sa première lettre aux Corinthiens, Paul explique une autre facette du rôle de Jésus Christ : 'Il faut qu'il règne jusqu'à ce que Dieu ait mis tout ennemi sous ses pieds. Et lorsque toutes choses lui auront été soumises, alors le Fils lui-même se soumettra aussi à celui qui lui a soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout pour tous' (1 Cor. 15:25, 28). Avant de venir sur la terre, Jésus, la première création de Dieu, a été son « habile ouvrier » (Prov. 8:22-31). Lorsque Dieu l'a envoyé sur la terre, il a fait la volonté de son Père à chaque instant. Il a enduré l'épreuve suprême et est mort fidèle à Dieu (Jean 4:34 ;

15:10). Parce qu'il est resté fidèle jusqu'à la mort, Dieu l'a ressuscité au ciel et lui a accordé le droit d'être le Roi du royaume céleste (Actes 2:32-36). En tant que tel, Christ Jésus a reçu de Dieu une mission exceptionnelle : à la tête de myriades de créatures spirituelles puissantes, débarrasser la terre de la domination humaine et de toute méchanceté (Prov. 2:21, 22 ; 2 Thess. 1:6-9 ; Rév. 19:11-21 ; 20:1-3). La planète tout entière sera alors uniquement dominée par le royaume céleste de Dieu dirigé par Christ (Rév. 11:15).

QUE SIGNIFIE RECONNAÎTRE SON RÔLE ?

⁸ Jésus Christ, notre exemple, est parfait. Il a été chargé de prendre soin de nous. Pour bénéficier de ses soins attentifs et bienveillants, nous devons rester fidèles à Jéhovah et être en phase avec son organisation qui avance.

⁹ Les disciples du 1^{er} siècle reconnaissaient pleinement le rôle que Dieu avait confié à Jésus. Ils l'ont montré en collaborant dans l'unité sous l'autorité de Christ et en se soumettant à la direction qu'il leur donnait au moyen de l'esprit saint (Actes 15:12-21). Au sujet de l'unité de l'assemblée chrétienne ointe, Paul a écrit : « Disant la vérité, grandissons par l'amour en toutes choses vers celui qui est la tête, Christ. De lui, tout le corps est harmonieusement assemblé et bien coordonné grâce à toutes les jointures qui fournissent le soutien nécessaire. Quand chaque partie fonctionne correctement, cela contribue à la croissance du corps, qui se bâtit lui-même dans l'amour » (Éph. 4:15, 16).

¹⁰ Lorsque, dans l'assemblée, chacun coopère avec les autres et que tous travaillent en harmonie sous l'autorité

de Christ, cela contribue à la croissance et à un chaleureux esprit d'amour, l'amour étant « un lien d'union parfait » (Jean 10:16 ; Col. 3:14 ; 1 Cor. 12:14-26).

¹¹ Les évènements mondiaux qui réalisent les prophéties bibliques démontrent de façon incontestable qu'en 1914 Jésus Christ a reçu le pouvoir royal. Il règne à présent au milieu de ses ennemis (Ps. 2:1-12 ; 110:1, 2). Qu'est-ce que cela signifie pour les humains vivant actuellement sur la terre ? Que Jésus montrera bientôt qu'il est Roi des rois et Seigneur des seigneurs en exécutant le jugement divin sur ses ennemis (Rév. 11:15 ; 12:10 ; 19:16). Alors, la promesse de délivrance que Jéhovah a faite au début de la rébellion humaine deviendra réalité pour ceux qui sont à la droite de Christ, qui ont sa faveur (Mat. 25:34). Quel bonheur pour nous de reconnaître le rôle que Dieu a confié à Jésus ! En ces derniers jours, accomplissons unis un ministère mondial sous la direction de Christ.

« Souvenez-vous de ceux qui vous dirigent »

À PARTIR de la Pentecôte 33 de notre ère, les fidèles apôtres du Seigneur Jésus Christ ont dirigé la toute nouvelle assemblée chrétienne en tant que collège central (Actes 6:2-4 ; Hébr. 13:7). Vers 49, ce collège central ne se limitait plus aux apôtres de Jésus. Lorsque le problème de la circoncision a été traité, ce groupe se composait 'des apôtres et des anciens' à Jérusalem (Actes 15:1, 2). Il avait la responsabilité d'examiner les questions qui concernaient tous les chrétiens, où qu'ils soient. Il envoyait des lettres et des décrets, qui fortifiaient les assemblées et permettaient aux disciples de préserver leur unité de pensée et d'action. Les assemblées étant obéissantes et soumises à la direction du collège central, elles avaient la bénédiction de Jéhovah et prospéraient (Actes 8:1, 14, 15 ; 15:22-31 ; 16:4, 5 ; Hébr. 13:17).

² Après la mort des apôtres, la grande apostasie est apparue (2 Thess. 2:3-12). Comme Jésus l'avait prédit dans l'exemple du blé et de la mauvaise herbe, sur le blé (les chrétiens oints) a été semée de la mauvaise herbe (les faux chrétiens). Au fil des siècles, le maître a laissé les deux groupes « pousser », ou grandir, côte à côte jusqu'à la moisson, « la période finale d'un monde » (Mat. 13:24-30, 36-43). Durant cette période, les chrétiens oints ont continué, individuellement, de bénéficier de la faveur de Jésus, mais il n'existait pas de collège central, pas de canal précis sur la terre par lequel Jésus dirigeait ses disciples (Mat.

28:20). Toutefois, il avait annoncé qu'un changement se produirait pendant la moisson.

³ « Qui est donc l'esclave fidèle et avisé ? » Par cette question, Jésus Christ a introduit un exemple faisant partie du « signe » qu'il a donné concernant « la période finale du monde » (Mat. 24:3, 42-47). Cet esclave fidèle serait occupé à donner aux serviteurs de Dieu la nourriture spirituelle « au bon moment ». Tout comme Jésus s'est servi d'un *groupe* d'hommes, et non d'une seule personne, pour diriger l'assemblée chrétienne au 1^{er} siècle, l'esclave fidèle qu'il utilise durant la période finale du monde n'est pas constitué que d'un seul homme.

QUI EST « L'ESCLAVE FIDÈLE ET AVISÉ » ?

⁴ Qui Jésus a-t-il établi pour nourrir ses disciples ? Il est tout à fait logique qu'il utilise pour cela des chrétiens oints sur la terre. La Bible parle d'eux comme d'« une prêtrise royale » ayant pour mission d'annoncer les vertus de celui qui les a appelés des ténèbres à sa prodigieuse lumière' (1 Pierre 2:9 ; Mal. 2:7 ; Rév. 12:17). L'esclave fidèle se compose-t-il de *tous* les chrétiens oints sur terre ? Non. Quand Jésus a miraculeusement fourni de la nourriture physique à une foule d'environ 5000 hommes, sans compter les femmes et les petits enfants, il l'a distribuée aux disciples, et les disciples aux foules (Mat. 14:19). Il a nourri beaucoup de monde par une poignée d'hommes. Aujourd'hui, il fournit la nourriture spirituelle de la même façon.

⁵ « L'intendant fidèle, l'intendant avisé », se compose donc d'un petit nombre de frères oints directement impliqués dans la préparation et la distribution de la nourriture spirituelle durant la présence de Christ

(Luc 12:42). Pendant les derniers jours, les frères oints qui constituent « l'esclave fidèle et avisé » œuvrent ensemble au siège mondial. Aujourd'hui, ils forment le Collège central des Témoins de Jéhovah.

Il est indispensable
d'être soumis
à ceux qui
veillent sur nous
pour notre bien-être
spirituel.

⁶ Christ utilise ce collègue pour publier des informations sur l'accomplissement des prophéties de la Bible et donner des conseils opportuns sur la façon d'appliquer les principes bibliques au quotidien. Cette nourriture spirituelle est distribuée par l'intermédiaire des assemblées locales de Témoins de Jéhovah (Is. 43:10 ; Gal. 6:16). Aux temps bibliques, un esclave digne de confiance, ou intendant, gérait une maison. De même, l'esclave fidèle et avisé a reçu la responsabilité de gérer la maison de la foi. Par conséquent, il supervise aussi les ressources matérielles, la prédication, le programme des assemblées, la nomination de responsables à différentes fonctions dans l'organisation, ainsi que la production des publications bibliques, tout cela pour le bien des « domestiques » (Mat. 24:45).

⁷ Mais qui sont les « domestiques » ? En bref, ce sont ceux qui sont nourris. Au début, tous étaient des oints. Plus tard, les domestiques ont englobé la grande foule des « autres brebis » (Jean 10:16). Les deux groupes bénéficient de la même nourriture spirituelle distribuée par l'esclave fidèle.

⁸ Durant la grande tribulation, quand Jésus viendra pour prononcer et exécuter le jugement sur ce monde méchant, il établira l'esclave fidèle « sur tous ses biens » (Mat.

24:46, 47). Ceux qui composent cet esclave recevront leur récompense céleste. Avec le reste des 144 000, ils partageront l'autorité céleste de Christ. Même s'il n'y aura plus d'esclave fidèle et avisé sur la terre, Jéhovah et Jésus fourniront une direction aux sujets terrestres du royaume messianique par le moyen des hommes qui seront désignés comme « princes » (Ps. 45:16).

POURQUOI « NOUS SOUVENIR DE CEUX QUI NOUS DIRIGENT » ?

⁹ Nous avons de nombreuses raisons de 'nous souvenir de ceux qui nous dirigent' et de leur témoigner notre confiance. Pourquoi avons-nous tout intérêt à le faire ? Parce que, comme l'apôtre Paul l'a dit, 'ils veillent constamment sur nous, en hommes qui rendront compte, pour qu'ils le fassent avec joie et non en soupirant, car cela serait à notre désavantage' (Héb. 13:17). Il est indispensable d'être obéissants et soumis aux instructions de ceux qui nous dirigent, car ils veillent sur nous pour notre protection et notre bien-être spirituels.

¹⁰ Paul a dit en 1 Corinthiens 16:14 : « Faites tout avec amour. » Les décisions prises en faveur du peuple de Dieu sont fondées sur la qualité supérieure qu'est l'amour. Un Corinthiens 13:4-8 en fait cette description : « L'amour est patient et bon. L'amour n'est pas jaloux. Il ne se vante pas, ne se gonfle pas d'orgueil, ne fait rien d'inconvenant, ne cherche pas ses propres intérêts, ne s'irrite pas. Il ne tient pas un compte des torts subis. Il ne se réjouit pas de l'injustice, mais trouve de la joie dans la vérité. Il supporte tout, croit tout, espère tout, endure tout. L'amour ne disparaît jamais. » L'amour étant le fondement de toutes

les décisions prises pour le bien des serviteurs de Jéhovah, nous ne pouvons que nous sentir en sécurité sous une telle direction. D'ailleurs, celle-ci ne fait que refléter l'amour de Jéhovah.

¹¹ Comme au 1^{er} siècle, les hommes que Jéhovah utilise pour diriger son peuple sont imparfaits. À vrai dire, dans le passé, Jéhovah s'est servi d'humains pour accomplir sa volonté malgré leur imperfection. Noé a construit une arche et annoncé la destruction qui aurait lieu à son époque (Gen. 6:13, 14, 22 ; 2 Pierre 2:5). Moïse a été désigné pour faire sortir d'Égypte le peuple de Jéhovah (Ex. 3:10). Ce sont des hommes imparfaits que Dieu a inspirés pour écrire la Bible (2 Tim. 3:16 ; 2 Pierre 1:21). Le fait que Jéhovah utilise aujourd'hui des humains imparfaits pour diriger l'œuvre consistant à prêcher et à faire des disciples n'affaiblit pas notre confiance dans son organisation. Au contraire, cela la renforce, parce que nous savons que, sans le soutien de Jéhovah, cette organisation ne pourrait jamais accomplir une telle œuvre. À travers bien des épreuves et des situations, l'esclave fidèle a montré qu'il est dirigé par l'esprit de Dieu. La partie visible de l'organisation de Jéhovah reçoit aujourd'hui d'abondantes bénédictions. C'est pourquoi nous lui accordons un soutien et une confiance sans réserve.

COMMENT DÉMONTRER NOTRE CONFIANCE

¹² Les hommes établis à des fonctions de responsabilité dans l'assemblée démontrent leur confiance dans l'organisation en acceptant avec joie les obligations qui y sont liées et en s'en acquittant fidèlement (Actes 20:28). Les proclamateurs du Royaume prêchent avec zèle en faisant

du porte-à-porte, des nouvelles visites et des cours bibliques (Mat. 24:14 ; 28:19, 20). Afin de tirer le meilleur parti de l'abondante nourriture spirituelle dispensée par l'esclave fidèle, nous nous préparons pour les réunions chrétiennes et y assistons. Il en est de même pour nos grands rassemblements. Quand nous passons du temps avec nos frères lors de ces assemblées, nous tirons un grand profit de l'échange d'encouragements (Héb. 10:24, 25).

¹³ Nous manifestons notre confiance dans l'organisation en la soutenant au moyen de nos offrandes (Prov. 3:9, 10). Si nous remarquons que nos frères sont dans le besoin, nous réagissons sans tarder (Gal. 6:10 ; 1 Tim. 6:18). Nous le faisons dans un esprit d'amour fraternel, toujours prêts à saisir les occasions de montrer à Jéhovah et à son organisation que nous apprécions la bonté dont nous sommes l'objet (Jean 13:35).

¹⁴ Nous montrons aussi notre confiance dans l'organisation en soutenant ses décisions. Cela veut dire par exemple suivre humblement la direction de ceux qui ont été nommés à des fonctions de responsabilité, comme les responsables de circonscription et les anciens des assemblées. Ces frères font partie de 'ceux qui nous dirigent', à qui nous devons être obéissants et soumis (Héb. 13:7, 17). Même si nous ne comprenons pas pleinement les raisons de certaines décisions, nous savons qu'en les soutenant nous en retirerons des bienfaits à long terme. Notre obéissance à sa Parole et à son organisation nous vaut la bénédiction de Jéhovah. De plus, elle démontre notre soumission au Maître, Jésus Christ.

¹⁵ Nous avons assurément toutes les raisons de faire confiance à l'esclave fidèle et avisé. Satan, le dieu de ce

monde, fait tout pour salir le nom et l'organisation de Jéhovah (2 Cor. 4:4). Ne nous laissons pas piéger par ses tactiques malveillantes ! (2 Cor. 2:11). Sachant qu'« il lui reste peu de temps » avant d'être jeté dans l'abîme, il est déterminé à détourner de Jéhovah le plus grand nombre possible de ses serviteurs (Rév. 12:12). Alors qu'il intensifie ses efforts, approchons-nous toujours plus de Jéhovah. Faisons-lui confiance, ainsi qu'au canal qu'il utilise pour diriger son peuple aujourd'hui. De cette manière, nous formerons une communauté unie de frères.

Comment l'assemblée est organisée et dirigée

DANS sa première lettre aux Corinthiens, l'apôtre Paul a dit une vérité importante sur Dieu : « Dieu est un Dieu, non pas de désordre, mais de paix. » Poursuivant son développement au sujet des réunions de l'assemblée, il a ajouté : « Que tout se fasse selon ce qui est convenable et avec ordre » (1 Cor. 14:33, 40).

²Au tout début de sa lettre, Paul a averti ses frères de Corinthe concernant les disputes qui existaient dans leur assemblée. Il les a exhortés à 'être tous unis dans ce qu'ils disaient' et « à être parfaitement unis dans la même pensée et dans la même opinion » (1 Cor. 1:10, 11). Puis il les a conseillés à propos de diverses situations qui nuisaient à l'unité de l'assemblée. Prenant l'exemple du corps humain, il a montré l'importance de l'unité et de la coopération. Il a vivement encouragé tous ceux de l'assemblée chrétienne, quel que soit leur rôle, à se soucier les uns des autres avec amour (1 Cor. 12:12-26). Pour qu'une telle coopération harmonieuse existe, il fallait que l'assemblée soit organisée.

³Mais comment l'assemblée chrétienne devait-elle être organisée ? Qui allait l'organiser ? Quelle serait sa structure ? Qui occuperait des fonctions de responsabilité ? En nous laissant guider par la Bible, nous obtiendrons des réponses claires à ces questions (1 Cor. 4:6).

UNE ORGANISATION THÉOCRATIQUE

⁴ L'assemblée chrétienne a été fondée le jour de la Pentecôte 33 de notre ère. Que savons-nous sur l'assemblée du 1^{er} siècle ? Qu'elle était organisée et dirigée théocratiquement, c'est-à-dire sous la domination (en grec, *kratos*) de Dieu (*théos*). On trouve ces deux mots grecs dans le texte original de 1 Pierre 5:10, 11. Le récit inspiré qui raconte ce qui s'est passé à Jérusalem il y a près de 2000 ans montre de façon incontestable que c'est Dieu qui a formé l'assemblée des chrétiens oints (Actes 2:1-47). Elle était sa « construction », sa « maison » (1 Cor. 3:9 ; Éph. 2:19). L'assemblée chrétienne d'aujourd'hui suit le modèle d'organisation et de fonctionnement établi au 1^{er} siècle.

⁵ Au départ, l'assemblée ne comptait qu'environ 120 disciples, sur qui l'esprit saint a été répandu, comme l'avait prophétisé Joël 2:28, 29 (Actes 2:16-18). Mais, le même jour, environ 3000 autres personnes ont été baptisées dans l'eau et intégrées à l'assemblée des chrétiens engendrés de l'esprit. Elles avaient accepté le message au sujet de Christ et 'continuaient d'être attentives à l'enseignement des apôtres'. Après cela, « Jéhovah leur ajoutait chaque jour ceux qui étaient sauvés » (Actes 2:41, 42, 47).

⁶ L'assemblée de Jérusalem a si vite grossi que le grand prêtre juif s'est plaint que les disciples aient rempli la ville de leur enseignement. Les nouveaux disciples comptaient

L'assemblée chrétienne d'aujourd'hui suit le modèle d'organisation et de fonctionnement établi au 1^{er} siècle.

beaucoup de prêtres juifs qui se sont ajoutés à cette assemblée (Actes 5:27, 28 ; 6:7).

⁷ Jésus avait déclaré : « Vous serez mes témoins dans Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusque dans la région la plus lointaine de la terre » (Actes 1:8). Et c'est ce qui s'est passé : quand, après la mort d'Étienne, une grande persécution a éclaté à Jérusalem, les disciples de cette ville ont été dispersés dans toute la Judée et la Samarie. Mais partout où ils allaient, ils continuaient à annoncer la bonne nouvelle et à faire des disciples, y compris parmi les Samaritains (Actes 8:1-13). Plus tard encore, la bonne nouvelle a rencontré un grand intérêt parmi les gens des nations, les non-Juifs incirconcis (Actes 10:1-48). Toute cette prédication a permis de faire de nombreux disciples et de créer des assemblées en dehors de Jérusalem (Actes 11:19-21 ; 14:21-23).

⁸ Quelles dispositions ont été prises pour que chaque nouvelle assemblée soit organisée et dirigée comme Dieu le veut, c'est-à-dire théocratiquement ? L'esprit de Dieu a agi pour que des sous-bergers prennent soin du troupeau. Durant leur premier voyage missionnaire, Paul et Barnabé ont nommé des anciens dans les assemblées qu'ils ont visitées (Actes 14:23). Le rédacteur biblique Luc parle d'une réunion que Paul a tenue avec les anciens de l'assemblée d'Éphèse. L'apôtre leur a dit : « Faites attention à vous-mêmes et à tout le troupeau, parmi lequel l'esprit saint vous a établis responsables pour prendre soin de l'assemblée de Dieu, qu'il a achetée avec le sang de son propre Fils » (Actes 20:17, 28). Ils avaient été nommés anciens parce qu'ils remplissaient les conditions requises exposées dans les Écritures (1 Tim. 3:1-7). Tite, collaborateur de Paul,

avait autorité pour établir des anciens dans les assemblées de Crète (Tite 1:5).

⁹ Tandis que davantage d'assemblées étaient formées, les apôtres et les anciens de Jérusalem continuaient d'être les principaux responsables de l'assemblée chrétienne internationale du 1^{er} siècle. Ils constituaient son collègue central.

¹⁰ Dans sa lettre à l'assemblée d'Éphèse, l'apôtre Paul a expliqué que l'assemblée chrétienne préserverait son unité si elle fonctionnait en harmonie avec l'esprit de Dieu et se soumettait à l'autorité de Jésus Christ. Il a exhorté les chrétiens de cette ville à cultiver l'humilité et à maintenir « l'unité de l'esprit » en ayant des relations paisibles avec tout le monde dans l'assemblée (Éph. 4:1-6). Puis il a cité Psaume 68:18 et l'a appliqué à la disposition que Jéhovah a prise en donnant à des hommes spirituellement qualifiés le rôle d'apôtres, de prophètes, d'évangélistes, de bergers et d'enseignants pour répondre aux besoins de l'assemblée. Ces hommes, des dons de Jéhovah, bâtiraient l'ensemble de l'assemblée pour qu'elle atteigne une maturité spirituelle qui plaise à Dieu (Éph. 4:7-16).

LES ASSEMBLÉES MODERNES SUIVENT LE MODÈLE APPLIQUÉ PAR LES APÔTRES

¹¹ Aujourd'hui, toutes les assemblées de Témoins de Jéhovah suivent le même modèle d'organisation. Collectivement, elles forment une assemblée mondiale unie, constituée autour du noyau que sont les chrétiens oints de l'esprit (Zach. 8:23). C'est Jésus Christ qui rend cela possible. Comme il l'avait promis, il est resté fidèlement avec ses disciples oints « tous les jours jusqu'à la période finale

du monde ». Ceux qui deviennent membres de l'assemblée en expansion acceptent la bonne nouvelle, se vouent sans réserve à Jéhovah et se font baptiser disciples de Jésus (Mat. 28:19, 20 ; Marc 1:14 ; Actes 2:41). Ils reconnaissent que « l'excellent berger », Jésus Christ, est le Chef de tout le troupeau, composé des chrétiens oints et des « autres brebis » (Jean 10:14, 16 ; Éph. 1:22, 23). Ce « seul troupeau » conserve son unité en reconnaissant fidèlement l'autorité de Christ et en se soumettant au canal que celui-ci a établi, l'« esclave fidèle et avisé ». Continuons de faire entièrement confiance à ce canal (Mat. 24:45).

LE RÔLE DES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES

¹² Pour donner la nourriture spirituelle au bon moment et faire en sorte que la bonne nouvelle du Royaume soit prêchée avant la fin, des associations ont été créées. Ces entités juridiques sont légalement enregistrées dans divers pays et coopèrent entre elles. Elles facilitent la prédication de la bonne nouvelle dans le monde entier.

LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION AU NIVEAU DES FILIALES

¹³ Quand une filiale est créée, un comité de filiale composé d'au moins trois anciens est désigné pour gérer l'œuvre dans le ou les pays qu'elle supervise. L'un de ses membres assume la fonction de coordinateur du Comité de la filiale.

¹⁴ Les assemblées dont chaque filiale s'occupe sont organisées en circonscriptions. La taille de celles-ci varie selon des facteurs géographiques ou linguistiques et selon le nombre d'assemblées dans le territoire attribué à la filiale. Les assemblées appartenant à une même circonscription

sont desservies par un responsable de circonscription. Ses attributions sont expliquées de temps à autre dans la correspondance que la filiale adresse à tous les responsables de circonscription.

¹⁵ Les assemblées adhèrent aux dispositions organisationnelles prises pour le bien de tous. Elles acceptent la nomination des anciens, qui supervisent l'œuvre dans les filiales, les circonscriptions et les assemblées. Elles se tournent vers l'esclave fidèle et avisé pour recevoir la nourriture spirituelle au bon moment. De son côté, l'esclave fidèle respecte strictement l'autorité de Christ, suit les principes bibliques et tient compte de l'orientation donnée par l'esprit saint. En collaborant tous dans l'unité, nous obtenons les mêmes résultats que les chrétiens du 1^{er} siècle : « Ainsi, les assemblées continuaient à s'affermir dans la foi et à grossir de jour en jour » (Actes 16:5).

Des responsables pour prendre soin du troupeau

DURANT son ministère terrestre, Jésus s'est révélé être « l'excellent berger » (Jean 10:11). En voyant les foules qui le suivaient avec empressement, « il en eut pitié, parce qu'elles étaient écorchées et négligées comme des brebis sans berger » (Mat. 9:36). Pierre et les autres apôtres ont remarqué son intérêt plein d'amour. Il était si différent des faux bergers d'Israël, qui négligeaient tellement le troupeau que les brebis étaient dispersées et spirituellement affamées ! (Ézéchi. 34:7, 8). L'excellent exemple de Jésus pour ce qui est d'enseigner les brebis et d'en prendre soin, au point de donner sa vie pour elles, a montré aux apôtres comment aider ceux qui avaient foi à retourner vers Jéhovah, 'le berger qui veille sur leurs âmes' (1 Pierre 2:25).

² Un jour, dans une conversation avec Pierre, Jésus a souligné l'importance de nourrir et de guider les brebis (Jean 21:15-17). Cela a sans aucun doute profondément marqué Pierre, car il a plus tard adressé cette supplication aux anciens de l'assemblée chrétienne du 1^{er} siècle : « Prenez soin du troupeau de Dieu qui vous est confié, veillant bien sur lui, non par contrainte, mais de bon cœur devant Dieu ; non par amour d'un gain malhonnête, mais avec empressement ; non pas en commandant en maîtres ceux qui sont l'héritage de Dieu, mais en devenant des exemples pour le troupeau » (1 Pierre

5:1-3). Ces paroles de Pierre s'appliquent aussi aux responsables de l'assemblée moderne. Imitant Jésus, ils servent de bon cœur et avec empressement, comme des exemples pour le troupeau, en étant à la tête dans le service de Jéhovah (Héb. 13:7).

³ Nous pouvons être heureux que l'esprit ait établi des responsables dans l'assemblée. Nous en retirons de nombreux bienfaits. Par exemple, les responsables encouragent chaque élément de l'assemblée et lui accordent une attention personnelle. Chaque semaine, ils président avec sérieux les réunions de l'assemblée, qui nourrissent tous ceux qui sont dans la foi (Rom. 12:8). Leurs efforts pour protéger le troupeau contre les éléments dangereux, tels que les hommes méchants, contribuent à notre sécurité (Is. 32:2 ; Tite 1:9-11). Leur exemple dans la prédication nous incite à continuer de prêcher la bonne nouvelle avec régularité, chaque mois (Héb. 13:15-17). Par le moyen de ces « dons en hommes », Jéhovah fait en sorte que l'assemblée soit bâtie (Éph. 4:8, 11, 12).

LES CONDITIONS REQUISES DES RESPONSABLES

⁴ Pour prendre bien soin de l'assemblée, ceux qui sont nommés responsables doivent remplir les conditions définies dans la Parole de Dieu. C'est seulement s'ils les remplissent qu'on peut dire qu'ils sont établis par l'esprit saint (Actes 20:28). Il est vrai que les normes bibliques fixées pour les responsables chrétiens sont élevées, puisqu'ils jouent un rôle important. Toutefois, elles ne le sont pas au point d'être inaccessibles pour les chrétiens

qui aiment vraiment Jéhovah et qui sont disposés à être utilisés par lui. Il devrait être évident pour tous que les responsables sont des hommes qui suivent les conseils de la Bible au quotidien.

⁵ L'apôtre Paul a énuméré les conditions fondamentales requises des responsables dans sa première lettre à Timothée et dans sa lettre à Tite. En **1 Timothée 3:1-7**, nous lisons : « Si un homme aspire à être un responsable, il désire une belle œuvre. Il faut donc qu'un responsable soit irréprochable, mari d'une seule femme, modéré dans ses habitudes, réfléchi, ordonné, hospitalier, capable d'enseigner, que ce ne soit pas un ivrogne ni un homme violent, mais un homme raisonnable, non querelleur, non ami de l'argent, un homme qui dirige d'une belle façon sa propre famille, qui tient ses enfants dans la soumission en toute dignité (car si un homme ne sait pas diriger sa propre famille, comment prendra-t-il soin de l'assemblée de Dieu ?), que ce ne soit pas un homme récemment converti, de peur qu'il se gonfle d'orgueil et tombe sous le coup de la condamnation portée contre le Diable. D'autre part, il faut aussi qu'il reçoive un beau témoignage de gens extérieurs à l'assemblée, afin de ne pas tomber dans le déshonneur et dans un piège du Diable. »

⁶ À Tite, Paul a écrit : « Je t'ai laissé en Crète pour que tu mettes de l'ordre dans les choses qui laissaient à désirer et que tu établisses des anciens dans chaque ville, selon mes instructions : s'il y a quelque homme exempt d'accusation, mari d'une seule femme, ayant des enfants croyants qui ne soient pas accusés

de débauche ni de rébellion. En effet, étant intendant de Dieu, un responsable doit être exempt d'accusation, il ne doit pas être entêté, ni coléreux, ni ivrogne, ni violent, ni avide de gains malhonnêtes, mais hospitalier, ami du bien, réfléchi, juste, fidèle, maître de lui-même, fermement attaché à la parole fidèle pour ce

qui est de son art d'enseigner, afin d'être capable d'encourager par l'enseignement bénéfique et de réprimander les contradicteurs » (**Tite 1:5-9**).

⁷ Même si, à première vue, ce que la Bible exige des responsables peut paraître hors de portée, les frères ne devraient pas se retenir d'aspirer à atteindre cet objectif. En manifestant les qualités chrétiennes requises des responsables, ils encouragent les autres membres de l'assemblée à faire de même. L'apôtre Paul a écrit que de tels « dons en hommes » sont offerts « en vue de la formation des saints, pour l'œuvre du ministère, pour la construction du corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance exacte du Fils de Dieu, à l'état d'homme adulte, à la stature de la plénitude du Christ » (Éph. 4:8, 12, 13).

⁸ Les responsables ne sont **pas** de jeunes garçons ni des hommes **récemment convertis**. Au contraire, ils ont de l'expérience dans le mode de vie chrétien, une connaissance profonde et une bonne compréhension de la

Imitant Jésus, les anciens servent de bon cœur et avec empressement, comme des exemples pour le troupeau, en étant à la tête dans le service de Jéhovah.

Bible, et un amour sincère pour l'assemblée. Ils ont le courage de réprimander les transgresseurs, protégeant ainsi les brebis contre ceux qui voudraient les exploiter (Is. 32:2). Tous dans l'assemblée les reconnaissent facilement comme des hommes spirituellement mûrs, qui s'intéressent sincèrement au troupeau de Dieu.

⁹ Ceux qui remplissent les conditions requises des responsables font preuve de sagesse pratique dans leur vie. Un responsable marié est attaché à la norme chrétienne concernant le mariage, c'est-à-dire qu'il est ***mari d'une seule femme*** et ***dirige d'une belle façon sa propre famille***. S'il a ***des enfants croyants*** qui sont ***soumis en toute dignité*** et qui ***ne sont pas accusés de débauche ni de rébellion***, ceux de l'assemblée peuvent lui demander en toute confiance des conseils sur la vie de famille ou le mode de vie chrétien. Le responsable est aussi ***irréprochable, exempt d'accusation, et reçoit un beau témoignage même des gens extérieurs à l'assemblée***. Aucune accusation fondée de mauvaise conduite ne peut être portée contre lui, ce qui nuirait à la réputation de l'assemblée. Il ne doit pas avoir été réprimandé récemment pour une faute grave. Les autres membres de l'assemblée sont incités à imiter son bel exemple et lui confient volontiers leur vie spirituelle (1 Cor. 11:1 ; 16:15, 16).

¹⁰ Ces hommes qualifiés sont en mesure de servir l'assemblée chrétienne en remplissant un rôle comparable à celui des anciens d'Israël, décrits comme des « hommes sages, perspicaces et expérimentés » (Deut. 1:13). Les anciens sont pécheurs eux aussi, mais dans l'assemblée et dans leur entourage, ils sont connus pour être

des hommes droits, craignant Dieu, qui prouvent depuis un certain temps qu'ils vivent en accord avec les principes divins. Étant irréprochables, ils ont « une grande confiance » pour parler devant l'assemblée (Rom. 3:23).

¹¹ Les hommes qui remplissent les conditions requises des responsables se montrent **modérés dans leurs habitudes** et dans leurs relations avec autrui. Ce ne sont pas des fanatiques ; leur mode de vie se caractérise par l'équilibre et la **maîtrise de soi**. Leur modération se voit dans le manger, le boire, les loisirs, les passe-temps, les divertissements, etc. Ils sont modérés dans leur consommation de boissons alcoolisées, afin qu'on ne puisse **pas** les accuser d'ivresse, voire d'être des **ivrognes**. L'homme dont les sens ont été affaiblis par les boissons alcoolisées perd facilement toute maîtrise de soi et n'est donc pas en mesure de veiller aux intérêts spirituels de l'assemblée.

¹² Pour être responsable dans l'assemblée, un frère doit être **ordonné**. Ses bonnes habitudes sont manifestes dans son apparence, son foyer et ses activités quotidiennes. Il ne remet pas constamment les choses à plus tard ; il sait ce qu'il faut faire et s'organise en conséquence. Il est attaché aux principes divins.

¹³ Un responsable doit être **raisonnable**. Il doit être capable de travailler dans l'unité avec les autres anciens du collège et de coopérer avec eux. Il doit avoir une juste opinion de lui-même et ne pas exiger trop des autres. Étant raisonnable, un responsable n'est pas dogmatique : il n'estime pas que son point de vue est meilleur que celui des autres anciens. Ces derniers peuvent

avoir des qualités et des capacités qui lui font défaut. Un ancien se montre raisonnable en fondant solidement ses conclusions sur les Écritures et en s'efforçant de suivre l'exemple de Jésus Christ (Phil. 2:2-8). Il n'est **ni querelleur ni violent**. Au contraire, il témoigne aux autres le respect qui leur est dû et les considère comme supérieurs. Il n'est **pas entêté** ; il n'insiste pas constamment pour que ses façons de faire ou de voir les choses soient acceptées. Il n'est **pas coléreux**, mais pacifique dans ses relations avec autrui.

¹⁴ Le chrétien apte à être un responsable dans l'assemblée est **réfléchi**. Cela veut dire qu'il est posé, qu'il se retient de prononcer des jugements hâtifs. Il a une bonne compréhension des principes de Jéhovah et de leur application. Quelqu'un qui est réfléchi est réceptif aux conseils et aux instructions. Il n'est pas hypocrite.

¹⁵ Paul a rappelé à Tite qu'un responsable est **ami du bien**, et qu'il doit être **juste** et **fidèle**. Ces qualités se remarquent dans ses manières d'agir envers les autres ainsi que dans son attitude ferme en faveur de ce qui est bon et droit. Il est indéfectiblement attaché à Jéhovah et défend toujours les principes justes. Il sait garder une chose confidentielle. Il est vraiment **hospitalier**, donnant généreusement de sa personne et de ses biens (Actes 20:33-35).

¹⁶ Pour être efficace, un responsable doit être **capable d'enseigner**. Comme Paul l'a écrit à Tite, il doit être « fermement attaché à la parole fidèle pour ce qui est de son art d'enseigner, afin d'être capable d'encourager par l'enseignement bénéfique et de réprimander les contradic-

teurs » (Tite 1:9). Il est capable de raisonner avec autrui, d'argumenter, de surmonter des objections et de faire l'application des Écritures de manière à convaincre ses auditeurs et à affermir leur foi. Un responsable emploie ses capacités d'enseignant tant en époque favorable qu'en époque difficile (2 Tim. 4:2). Il a la patience nécessaire pour réprimander avec douceur une personne qui a commis une faute ou pour convaincre quelqu'un qui a des doutes et l'inciter à pratiquer de belles œuvres motivées par la foi. S'il est capable d'enseigner soit devant un auditoire soit en privé, cela montre qu'il remplit cette condition requise essentielle.

¹⁷ Il est important que les anciens participent avec zèle à la prédication. Il devrait être évident que, dans ce domaine aussi, ils s'efforcent d'imiter Jésus, pour qui la prédication de la bonne nouvelle était une priorité. Jésus s'intéressait à ses disciples et les aidait à être des évangélistes efficaces (Marc 1:38 ; Luc 8:1). La détermination des anciens à consacrer du temps à la prédication malgré un programme chargé incite toute l'assemblée à avoir le même zèle. De plus, comme ils prêchent aussi bien avec leur famille qu'avec les autres membres de l'assemblée, ils peuvent encourager les autres et être encouragés par eux (Rom. 1:11, 12).

¹⁸ Vu ce qui précède, il semble qu'on en attend beaucoup d'un responsable. Bien sûr, aucun responsable ne peut se conformer parfaitement à la norme élevée établie dans la Bible. Toutefois, aucun des anciens de l'assemblée ne devrait manquer de l'une ou l'autre de ces qualités au point que cette lacune puisse être considérée

comme un défaut grave. Certains manifestent remarquablement certaines qualités, tandis que d'autres excellent dans d'autres domaines. Ainsi, le collège des anciens dans son ensemble présente toutes les qualités nécessaires pour veiller correctement sur l'assemblée de Dieu.

¹⁹ Au moment de recommander un frère comme responsable, le collège des anciens doit se souvenir des paroles de l'apôtre Paul : « Je dis à chacun d'entre vous de ne pas penser de lui-même plus qu'il ne faut penser, mais de penser de manière équilibrée, chacun selon la mesure de foi que Dieu lui a donnée » (Rom. 12:3). Chaque ancien devrait se considérer comme un petit. Lorsqu'il examine les aptitudes d'un frère, un ancien doit se garder d'être « juste à l'excès » (Eccl. 7:16). En ayant clairement à l'esprit les conditions bibliques requises des responsables, le collège des anciens déterminera si le frère en question remplit ces conditions dans une mesure raisonnable. Si les anciens font leur recommandation en tenant compte de l'imperfection humaine et en se gardant de toute partialité ou hypocrisie, ils montreront leur respect des normes justes de Jéhovah et agiront pour le bien de l'assemblée. Ils considéreront la recommandation dans la prière et se laisseront guider par l'esprit saint de Dieu. C'est là l'une des res-

Pour prendre bien soin de l'assemblée, ceux qui sont nommés responsables doivent remplir les conditions définies dans la Parole de Dieu.

ponsabilités importantes qui leur incombent et ils doivent s'en acquitter en accord avec l'avertissement de Paul : « Ne pose hâtivement les mains sur aucun homme » (1 Tim. 5:21, 22).

LE FRUIT DE L'ESPRIT

²⁰ Les hommes spirituellement qualifiés démontrent qu'ils sont guidés par l'esprit saint et produisent son fruit dans leur vie. En voici les neuf aspects, énumérés par Paul : « Amour, joie, paix, patience, bienveillance, bonté, foi, douceur, maîtrise de soi » (Gal. 5:22, 23). De tels responsables sont encourageants pour les frères et sœurs et contribuent à l'unité de l'assemblée dans le service sacré. Leur conduite et le résultat de leurs efforts attestent qu'ils sont établis par l'esprit saint (Actes 20:28).

DES HOMMES QUI FAVORISENT L'UNITÉ

²¹ Il est capital que les anciens coopèrent pour favoriser l'unité de l'assemblée. Ils ont peut-être des personnalités très différentes, mais ils préservent l'unité du collège en s'écoutant les uns les autres avec respect, même s'ils ne sont pas d'accord sur tous les points qu'ils abordent. Tant qu'aucun principe biblique n'est enfreint, tous devraient être prêts à céder et à soutenir la décision arrêtée par le collège des anciens. Celui qui est prêt à céder montre qu'il est guidé par « la sagesse d'en haut », qui est « pacifique » et « raisonnable » (Jacq. 3:17, 18). Aucun ancien ne devrait se croire supérieur aux autres, ni chercher à les dominer. Lorsque les anciens coopèrent entre eux pour le bien de

l'assemblée, ils coopèrent en fait avec Jéhovah (1 Cor., chap. 12 ; Col. 2:19).

ASPIRER À ÊTRE UN RESPONSABLE

²² Les frères mûrs devraient avoir envie de devenir des responsables (1 Tim. 3:1). Cependant, exercer cette fonction réclame du travail et un esprit de sacrifice. Cela nécessite de se rendre disponible pour répondre aux besoins des frères, de se soucier de leurs intérêts spirituels. Aspirer à devenir un responsable implique de s'efforcer de remplir les critères définis dans les Écritures.

LES SITUATIONS PERSONNELLES PEUVENT CHANGER

²³ Il arrive qu'un frère qui sert fidèlement l'assemblée depuis longtemps tombe malade ou se voie imposer d'autres limites physiques. Par exemple, à cause de l'âge, il peut ne plus être capable d'assumer la fonction de responsable. Toutefois, même dans ce cas, on doit continuer de le respecter et de le considérer comme un ancien aussi longtemps qu'il est établi à cette charge. Ses limites ne l'obligent pas à se démettre de sa fonction. Il est toujours digne du double honneur accordé à tous les anciens qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour prendre soin du troupeau.

²⁴ Si maintenant un frère juge préférable de se démettre de sa fonction en raison d'un changement de situation personnelle qui limite sa capacité à servir ses frères, il peut décider de le faire (1 Pierre 5:2). On doit continuer de le respecter. Il peut faire beaucoup de bien dans l'assemblée, même s'il n'a plus les tâches et les responsabilités attribuées aux anciens.

LES FONCTIONS DE RESPONSABILITÉ DANS L'ASSEMBLÉE

²⁵ Les anciens exercent diverses responsabilités dans l'assemblée. Il y a un coordinateur du collège des anciens, un secrétaire, un responsable de la prédication, un conducteur de l'étude de *La Tour de Garde* et un responsable de la réunion Vie et ministère. Beaucoup d'anciens sont responsables de groupe. Les anciens remplissent ces fonctions pendant une durée indéterminée. Évidemment, si un ancien change d'assemblée, ne peut plus assumer ses responsabilités pour des raisons de santé ou bien ne remplit plus les conditions bibliques requises, on en désignera un autre pour le remplacer dans sa fonction. Dans les assemblées où il y a peu de responsables, il peut être nécessaire qu'un ancien exerce plusieurs fonctions en attendant que d'autres frères remplissent les conditions pour être nommés anciens.

²⁶ Le **coordinateur du collège des anciens** préside les réunions du collège. Il le fait en collaborant humblement avec les autres anciens pour prendre soin du troupeau de Dieu (Rom. 12:10 ; 1 Pierre 5:2, 3). Il doit être un bon organisateur et capable de présider avec sérieux (Rom. 12:8).

²⁷ Le **secrétaire** gère les dossiers de l'assemblée et tient les autres anciens informés des communications importantes. Si nécessaire, un autre ancien ou un assistant capable peut être désigné pour l'aider.

²⁸ Le **responsable de la prédication** supervise les dispositions relatives à l'activité de prédication et les questions qui y sont liées. Il programme des visites régulières à tous les groupes de prédication, en prévoyant de

se joindre un week-end par mois à un groupe différent. Dans les petites assemblées qui comptent peu de groupes de prédication, il peut visiter chaque groupe deux fois par an. Lors de sa visite, il dirige les réunions pour la prédication, prêche avec le groupe, et aide les proclamateurs dans l'activité des nouvelles visites et des cours bibliques.

LES RESPONSABLES DE GROUPE

²⁹ Une des fonctions majeures dans l'assemblée est celle de **responsable de groupe**. Celui-ci doit 1) s'intéresser activement à la spiritualité de chaque membre de son groupe ; 2) aider chacun dans le groupe à prêcher régulièrement, joyeusement et avec zèle ; et 3) aider et former les assistants de son groupe pour qu'ils aspirent à être anciens dans l'assemblée et soient aptes à assumer cette responsabilité. Le collège des anciens détermine quels frères sont les mieux qualifiés pour s'acquitter de tous les aspects de cette fonction.

³⁰ En raison de la nature d'une telle fonction, les responsables de groupe devraient être, si possible, des anciens. Sinon, on peut utiliser un assistant capable en attendant qu'un ancien puisse le remplacer. On l'appelle alors préposé au groupe, car il n'est pas ancien dans l'assemblée. Il s'acquitte de cette fonction sous la direction des anciens.

³¹ Une facette importante de la tâche du responsable de groupe consiste à donner l'exemple dans la prédication. Sa régularité, son zèle et son enthousiasme encouragent les membres de son groupe. Parce que les pro-

clamateurs apprécient l'encouragement et l'aide résultant de l'activité en groupe, il serait bien que le groupe ait un programme de prédication adapté à la majorité (Luc 10:1-16). Le responsable veillera à ce qu'il y ait toujours assez de territoire. C'est généralement lui qui dirige la réunion pour la prédication et associe les proclamateurs pour l'activité. S'il ne peut pas être présent, il demandera à un autre ancien, à un assistant ou, si aucun n'est libre, à un proclamateur qualifié de s'occuper de ces tâches, afin que le groupe reçoive les directives nécessaires.

³² Le responsable de groupe doit organiser à l'avance la visite du responsable de la prédication, en avertir son groupe et susciter l'enthousiasme pour les bienfaits qu'elle apporte. Lorsque tous les membres du groupe sont bien informés de cette disposition, ils peuvent la soutenir de tout cœur.

³³ On veille à ce que chaque groupe de prédication soit peu nombreux. Cela permet au responsable de groupe de bien en connaître tous les membres. En berger affectueux, il s'intéresse vivement à chacun. Il s'efforce d'offrir un soutien et des encouragements personnalisés pour la prédication, et pour l'assistance et la participation aux réunions. Il s'applique aussi à apporter toute autre aide nécessaire pour que chacun reste fort spirituellement. Ceux qui sont malades ou déprimés tirent profit d'une visite personnelle. Une suggestion encourageante ou un conseil peuvent inciter certains à vouloir faire plus dans l'assemblée et à être ainsi d'un plus grand soutien pour leurs frères. En toute logique, le responsable de groupe concentre ses efforts sur les membres

de son propre groupe. Cependant, en sa qualité d'ancien et de berger, il s'intéresse avec amour à tous dans l'assemblée et est prêt à épauler quiconque en a besoin (Actes 20:17, 28).

³⁴ Le responsable de groupe aidera à collecter les rapports d'activité de prédication des membres de son groupe. Ces rapports d'activité sont transmis au secrétaire. Les proclamateurs peuvent coopérer avec leur responsable de groupe en communiquant leur rapport d'activité le plus tôt possible à la fin du mois. Ils peuvent le faire soit en le lui donnant directement, soit en le déposant dans la boîte prévue à cet effet à la Salle du Royaume.

LE COMITÉ DE SERVICE DE L'ASSEMBLÉE

³⁵ Certaines tâches sont effectuées par le comité de service de l'assemblée, qui se compose du coordinateur du collège des anciens, du secrétaire et du responsable de la prédication. Par exemple, c'est le comité de service qui autorise l'utilisation de la Salle du Royaume pour les mariages et les enterrements. C'est également lui qui répartit les proclamateurs dans les groupes de prédication. Il approuve les demandes d'admission au service de pionnier auxiliaire et permanent, et à d'autres formes de service. Ce comité travaille sous la direction du collège des anciens.

³⁶ Les tâches spécifiques de ces frères — ainsi que celles du conducteur de l'étude de *La Tour de Garde*, du responsable de la réunion Vie et ministère et des autres responsables composant le collège des

anciens — sont exposées dans les grandes lignes par la filiale.

³⁷ Le collège des anciens de chaque assemblée se réunit périodiquement pour parler des questions touchant aux progrès spirituels de l'assemblée. Une réunion d'anciens est tenue pendant chaque visite du responsable de circonscription, et on doit prévoir une autre réunion d'anciens environ trois mois après. Évidemment, les anciens peuvent en plus se réunir chaque fois que la situation l'exige.

SOYONS SOUMIS

³⁸ Même si les responsables sont des hommes imparfaits, tous les frères et sœurs de l'assemblée sont vivement encouragés à leur être soumis, car ils constituent une disposition divine. Jéhovah les tient pour responsables de leurs actions. Ils le représentent, ainsi que sa domination théocratique. Hébreux 13:17 dit : « Obéissez à ceux qui vous dirigent et soyez soumis, car ils veillent constamment sur vous, en hommes qui rendront compte, pour qu'ils le fassent avec joie et non en soupirant, car cela serait à votre désavantage. » Tout comme il se sert de l'esprit saint pour nommer un frère, Jéhovah se servira de ce même esprit pour retirer à un responsable ses fonctions s'il ne produit pas le fruit de l'esprit et si son mode de vie n'est pas conforme aux exigences bibliques.

³⁹ N'apprécions-nous pas le dur travail et le bel exemple des responsables ? Dans une lettre à l'assemblée de Thessalonique, Paul a exhorté les frères en ces termes : « Nous vous demandons, frères, de témoigner du

respect à ceux qui travaillent dur parmi vous, qui vous guident dans le Seigneur et qui vous avertissent, et de leur manifester une très grande estime, avec amour, en raison de leur travail » (1 Thess. 5:12, 13). Une bonne partie du dur travail des responsables rend notre service pour

Dieu plus facile et plus agréable. À propos de l'attitude que ceux qui appartiennent à l'assemblée doivent cultiver envers eux, Paul a écrit dans sa première lettre à Timothée : « Que les anciens qui guident l'assemblée d'une belle façon soient jugés dignes d'un double honneur, surtout ceux qui travaillent dur dans la parole et dans l'enseignement » (1 Tim. 5:17).

D'AUTRES FONCTIONS DE RESPONSABILITÉ DANS L'ORGANISATION

⁴⁰ Certains anciens sont désignés pour être membres de groupes de visite aux malades. D'autres, qui font partie de comités de liaison hospitaliers, visitent les établissements hospitaliers et les médecins afin d'encourager l'utilisation et le développement de thérapeutiques non sanguines pour les Témoins de Jéhovah. D'autres encore favorisent les intérêts du Royaume en participant à la construction et à la maintenance de Salles du Royaume et de Salles d'assemblées, ou en étant membres de comités d'assemblée. Tous dans l'organisation apprécient grandement le dur travail et le dévouement de ces frè-

Notre soumission
aux responsables
chargés de prendre
soin du troupeau
nous unit au Chef
de l'assemblée,
Christ Jésus.

res. Vraiment, nous 'chérissons des hommes tels qu'eux' (Phil. 2:29).

LE RESPONSABLE DE CIRCONSCRIPTION

⁴¹ Le Collège central prend des dispositions pour que des anciens qualifiés soient nommés responsables de circonscription. La filiale leur demande de desservir les assemblées qui composent leur circonscription, en général deux fois par an. Ils visitent périodiquement les pionniers qui prêchent dans des territoires isolés. Ils préparent leur itinéraire et informent chaque assemblée suffisamment à l'avance pour que leur visite soit le plus profitable.

⁴² Le coordinateur du collège des anciens organise les choses de façon que cette visite soit spirituellement revigorante pour tous (Rom. 1:11, 12). Dès qu'il est informé de la visite et des besoins du responsable de circonscription et, le cas échéant, de sa femme, il prend des dispositions avec différents frères pour leur fournir un logement et les autres nécessités. Il veille à ce que tous, y compris le responsable de circonscription, soient au courant de ces dispositions.

⁴³ Le responsable de circonscription prend contact avec le coordinateur du collège des anciens pour programmer les réunions, y compris celles pour la prédication. Ce programme tient compte des suggestions du responsable de circonscription et des instructions de la filiale. Tous doivent être informés à l'avance du lieu et de l'heure des réunions de l'assemblée, des réunions pour la prédication, de la réunion avec les pionniers et de celle avec les anciens et les assistants.

⁴⁴ Le mardi après-midi, le responsable de circonscription examine les fiches *Activité du proclamateur (Fichier de l'assemblée)*, les relevés de l'assistance aux réunions, le dossier des territoires et les comptes. Cela lui donne une idée des besoins éventuels de l'assemblée et de l'aide qu'il pourrait apporter aux frères chargés de tenir les dossiers. Le coordinateur du collège des anciens doit s'arranger pour que le responsable de circonscription reçoive les dossiers à l'avance.

⁴⁵ Durant sa visite, le responsable de circonscription prend le temps de parler individuellement avec les proclamateurs selon ses possibilités — aux réunions, en prédication, lors des repas ou à d'autres moments encore. Il tient une réunion avec les anciens et les assistants, et leur donne des conseils, des suggestions et des encouragements bibliques appropriés, afin de les aider à s'acquitter de leur responsabilité de prendre soin du troupeau qui leur a été confié (Prov. 27:23 ; Actes 20:26-32 ; 1 Tim. 4:11-16). Il tient aussi une réunion avec les pionniers pour les encourager dans leur activité et les aider à résoudre tout problème qu'ils pourraient rencontrer dans le ministère.

⁴⁶ Si d'autres questions méritent son attention, le responsable de circonscription apportera son aide dans la mesure du possible durant la semaine. Si elles n'ont pas pu toutes être réglées durant la semaine, il peut aider les anciens ou les personnes concernées à trouver les directives bibliques qui s'appliquent à la situation. Si la filiale doit effectuer un suivi, le responsable de circonscription et les anciens lui fourniront un rapport détaillé.

⁴⁷ Pendant sa visite, le responsable de circonscription assiste aux réunions habituelles de l'assemblée. Celles-ci sont parfois modifiées en fonction d'instructions venant de la filiale. Il prononce des discours destinés à encourager, à motiver, à enseigner et à fortifier l'assemblée. Il s'efforce de susciter l'amour pour Jéhovah, pour Jésus Christ et pour l'organisation.

⁴⁸ Un des objectifs de la visite du responsable de circonscription est d'inciter au zèle pour la prédication et de donner des suggestions pratiques. Dans l'assemblée, beaucoup pourront peut-être modifier leur programme pour prêcher au maximum cette semaine-là, par exemple en s'organisant pour être pionniers auxiliaires le mois de la visite. Les proclamateurs qui désirent prêcher avec le responsable de circonscription ou sa femme peuvent prendre rendez-vous avec eux. On peut obtenir de bons résultats en emmenant ce frère ou sa femme dans un cours biblique ou une nouvelle visite. L'effort spécial que tu fais pour soutenir pleinement cet aspect de la visite du responsable de circonscription est très apprécié (Prov. 27:17).

⁴⁹ Chaque année, deux assemblées de circonscription ont lieu pour chaque circonscription. C'est le responsable de circonscription qui est chargé d'en coordonner l'organisation. Il nomme un responsable d'assemblée et l'assistant de ce responsable. Ces frères coopèrent étroitement avec lui à l'organisation de l'assemblée, ce qui lui permet de se concentrer sur le programme. Il désigne d'autres frères qualifiés pour s'occuper de divers services. Il veille à ce que les comptes de la circonscription soient vérifiés

après chaque assemblée. Une des deux assemblées de circonscription reçoit la visite d'un représentant de la filiale en tant qu'orateur visiteur. En raison des distances ou de la petite taille du lieu d'assemblée, certaines circonscriptions sont divisées en plusieurs parties qui tiennent chacune leur assemblée.

⁵⁰ À la fin de chaque mois, le responsable de circonscription envoie son rapport d'activité de prédication directement à la filiale. Si certaines dépenses modestes (transport, nourriture, logement et autres nécessités liées à son activité) n'ont pas été couvertes par l'assemblée qu'il a desservie, il peut les soumettre à la filiale. Les responsables itinérants sont certains que, s'ils donnent la priorité aux intérêts du Royaume, leurs besoins matériels seront comblés, comme Jésus l'a promis (Luc 12:31). Les assemblées doivent être conscientes du privilège qu'elles ont de manifester l'hospitalité envers ces anciens dévoués qui les servent (3 Jean 5-8).

LE COMITÉ DE LA FILIALE

⁵¹ Dans chaque filiale des Témoins de Jéhovah, au moins trois frères mûrs, spirituellement qualifiés, forment un comité de filiale qui dirige la prédication dans le ou les pays placés sous sa supervision. L'un de ces frères est coordinateur du Comité de la filiale.

⁵² Les membres du Comité de la filiale traitent les questions qui concernent l'ensemble des assemblées du territoire de la filiale. Le comité supervise la prédication de la bonne nouvelle du Royaume dans tout le territoire de la filiale et prend des dispositions pour que des as-

semblées et des circonscriptions soient formées de manière à répondre aux besoins du territoire. Il s'occupe aussi de l'activité des missionnaires ainsi que des pionniers spéciaux, permanents et auxiliaires. Lorsqu'une assemblée de circonscription ou régionale est prévue, il procède aux préparatifs et aux attributions nécessaires, pour que « tout se fasse selon ce qui est convenable et avec ordre » (1 Cor. 14:40).

⁵³ Dans certains pays supervisés par le Comité de la filiale d'un autre pays, on établit un comité de pays. Cela permet une meilleure gestion de l'œuvre dans le territoire qui lui est confié. Ce comité s'occupe des questions liées aux logements et à l'intendance du Béthel, traite la correspondance et les rapports, et gère de façon générale les activités dans le pays. Il coopère avec le Comité de la filiale pour favoriser les intérêts du Royaume.

⁵⁴ Tous les membres des comités de filiale et des comités de pays sont nommés par le Collège central.

LES REPRÉSENTANTS DU SIÈGE MONDIAL

⁵⁵ Périodiquement, le Collège central prend des dispositions pour que des frères qualifiés visitent les différentes filiales du monde. Un frère qui a cette responsabilité est appelé représentant du siège mondial. Sa tâche principale consiste à encourager la famille du Béthel et à aider le Comité de la filiale à régler les questions et les problèmes liés à l'œuvre consistant à prêcher et à faire des disciples. Ce frère rencontre aussi certains responsables de circonscription et, parfois, des missionnaires. Il s'entretient alors avec eux de leurs difficultés et de leurs

besoins, et leur donne l'encouragement nécessaire à propos de la plus importante de leurs activités, prêcher le Royaume et faire des disciples.

⁵⁶ Le représentant du siège mondial s'intéresse beaucoup au travail effectué dans le territoire de la filiale en rapport avec la prédication du Royaume et les autres activités des assemblées. Si le temps le permet, il visite les antennes de traduction. Il participe aussi, autant que possible, à la prédication du Royaume.

DES RESPONSABLES PLEINS D'AMOUR

⁵⁷ Nous retirons de grands bienfaits du dur travail et de l'attention pleine d'amour des frères mûrs. Notre soumission aux responsables chargés de prendre soin du troupeau nous unit au Chef de l'assemblée, Christ Jésus (1 Cor. 16:15-18 ; Éph. 1:22, 23). En conséquence, l'esprit de Dieu imprègne toutes les assemblées du monde et sa Parole guide l'œuvre sur toute la terre (Ps. 119:105).

Des assistants qui rendent de précieux services

À L'ASSEMBLÉE de Philippes, l'apôtre Paul a écrit : « De la part de Paul et Timothée, esclaves de Christ Jésus, à tous les saints en union avec Christ Jésus qui sont à Philippes, ainsi qu'aux responsables de l'assemblée et aux assistants » (Phil. 1:1). Note qu'il a mentionné les assistants. Ces hommes jouaient manifestement un rôle important : épauler les anciens dans l'assemblée de l'époque. Il en va de même aujourd'hui. Les assistants rendent des services qui aident les responsables et contribuent au bon fonctionnement de l'assemblée.

² Sais-tu qui sont les assistants de ton assemblée ? Es-tu conscient du travail qu'ils font pour ton bien et celui de toute l'assemblée ? Jéhovah accorde sans aucun doute une grande valeur à leurs efforts. Paul a déclaré : « Les hommes qui servent d'une belle façon acquièrent une belle réputation et une grande confiance pour parler de la foi en Christ Jésus » (1 Tim. 3:13).

LES CONDITIONS BIBLIQUES REQUISES DES ASSISTANTS

³ On attend des assistants qu'ils mènent une vie droite, qu'ils soient des hommes responsables et qu'ils s'acquittent correctement des tâches qui leur sont confiées. Cela ressort de ce que Paul a dit dans sa lettre à Timothée sur les conditions qu'ils doivent remplir : « Il faut que les assistants soient des hommes dignes, qu'ils n'aient pas un

langage double, qu'ils soient modérés dans la consommation de vin, non avides d'un gain malhonnête, attachés au saint secret de la foi avec une conscience pure. De plus, qu'ils soient d'abord mis à l'épreuve quant à leurs aptitudes ; puis, s'ils sont exempts d'accusation, qu'ils servent comme ministres. Les assistants doivent être maris d'une seule femme et diriger d'une belle façon leurs enfants et leur propre famille » (**1 Tim. 3:8-10, 12**). En restant attachée à la norme élevée définie pour les assistants, l'assemblée est protégée d'accusations qui pourraient être portées contre elle sur le genre d'hommes à qui sont confiées des responsabilités.

⁴ Les assistants, jeunes ou moins jeunes, sont actifs dans la prédication chaque mois. À l'exemple de Jésus, ils sont zélés pour le ministère. Ils reflètent ainsi l'intérêt de Jéhovah pour le salut de l'humanité (Is. 9:7).

⁵ Les assistants sont également exemplaires dans leur tenue, leur aspect général, leur langage, leur état d'esprit et leur comportement. Ils sont réfléchis, ce qui leur vaut le respect des autres. Qui plus est, ils prennent au sérieux leur relation avec Jéhovah et leurs responsabilités dans l'assemblée (Tite 2:2, 6-8).

⁶ Ces hommes ont été « mis à l'épreuve quant à leurs aptitudes ». Avant même d'être nommés, ils ont montré qu'ils étaient des frères vraiment dévoués. Ils ont également montré qu'ils accordent la priorité aux intérêts du Royaume et qu'ils sont prêts à assumer n'importe quelle responsabilité qu'on pourrait leur confier. Ce sont véritablement des exemples pour les autres dans l'assemblée (1 Tim. 3:10).

COMMENT ILS SERVENT L'ASSEMBLÉE

⁷ Les assistants rendent divers services pratiques en faveur de leurs frères et sœurs, ce qui laisse aux responsables plus de temps pour assumer leurs rôles d'enseignants et de bergers. Le collège des anciens leur confie des tâches en fonction de leurs capacités personnelles et des besoins de l'assemblée.

⁸ Citons quelques-uns des services qui peuvent être attribués à un assistant : gérer les publications afin que nous puissions nous en procurer pour notre usage personnel et pour la prédication, tenir à jour les comptes de l'assemblée ou le dossier des territoires, s'occuper des micros ou de la sonorisation, être préposé à l'accueil ou bien aider les anciens d'autres façons. Comme la maintenance et le nettoyage de la Salle du Royaume demandent beaucoup de travail, on sollicite souvent l'aide d'assistants dans ce domaine.

⁹ Dans certaines assemblées, il est possible de désigner un assistant différent pour chacune de ces tâches. Dans d'autres, un seul assistant s'en voit confier plusieurs. Parfois, plusieurs assistants s'occupent d'une même tâche. S'il n'y a pas assez d'assistants, le collège des anciens peut demander à d'autres frères exemplaires d'accomplir ces tâches nécessaires. Ceux-ci acquerront ainsi une expérience qui leur servira plus tard, lorsqu'ils rempliront les conditions pour être nommés assistants. Si aucun frère n'est disponible, on peut demander à une sœur exemplaire d'apporter son aide dans certains domaines, même si évidemment elle n'est pas nommée à la fonction d'assistant. Un chrétien exemplaire est un

chrétien dont le comportement et le culte sont considérés comme dignes d'être imités. Il est un exemple pour ce qui est de l'assistance aux réunions, de la participation à la prédication, de la vie de famille, des choix de divertissements, de la tenue et de l'aspect général, etc.

Les assistants rendent divers services pratiques, ce qui laisse aux responsables plus de temps pour assumer leurs rôles d'enseignants et de bergers.

¹⁰ Dans les assemblées comptant très peu d'anciens, on pourra demander à des assistants qualifiés d'examiner avec des candidats au baptême les questions qui concernent les points de doctrine. Elles figurent dans l'appendice, « 1^{re} partie : Les croyances du chrétien ». La « 2^e partie : Le mode de vie du chrétien » abordant des questions personnelles délicates, c'est un ancien qui devra la traiter.

¹¹ Si cela se justifie, le collègue des anciens peut juger utile de réattribuer de temps à autre certaines tâches effectuées par les assistants. Toutefois, il est très avantageux que les frères s'occupent des mêmes tâches pendant un certain temps, pour qu'ils puissent gagner en expérience et en compétence.

¹² Selon la situation locale, on peut confier d'autres missions encore aux assistants dont les progrès sont « évidents pour tous » (1 Tim. 4:15). Si l'on manque d'anciens, on peut désigner un assistant pour seconder un responsable de groupe ou, dans certains cas, pour être préposé à un groupe, sous la supervision attentive des anciens.

On peut demander à des assistants de traiter certaines parties de la réunion Vie et ministère, par exemple de diriger l'étude biblique de l'assemblée si nécessaire, et de prononcer des discours publics. D'autres responsabilités peuvent leur être confiées, s'il y a un besoin particulier et s'ils remplissent les conditions requises pour s'en acquitter (1 Pierre 4:10). Les assistants aideront les anciens en donnant volontiers de leur personne.

¹³ Bien que leur travail diffère de celui des anciens, il n'en fait pas moins partie du service sacré offert à Dieu et il est important pour le bon fonctionnement de l'assemblée. Avec le temps, si un assistant s'acquitte bien de ses obligations et remplit les conditions pour être berger et enseignant, il peut être recommandé comme ancien.

¹⁴ Si tu es un frère adolescent ou baptisé depuis peu, aspirer-tu à remplir les conditions requises pour être assistant ? (1 Tim. 3:1). Tant de personnes viennent à la vérité chaque année qu'on a besoin d'hommes spirituels qualifiés pour endosser des responsabilités dans les assemblées. Si tu aspirer à faire plus dans l'assemblée, cultive le désir d'aider les autres. Pour cela, médite sur le bel exemple de Jésus (Mat. 20:28 ; Jean 4:6, 7 ; 13:4, 5). Ce désir grandira à mesure que tu goûteras la joie de donner (Actes 20:35). Alors, propose-toi pour apporter une aide pratique aux autres, participer à l'entretien de la Salle du Royaume ou présenter un exposé en remplacement à la réunion Vie et ministère. Un frère qui aspire à devenir un responsable doit par ailleurs acquérir des qualités spirituelles grâce à de bonnes habitudes d'étude individuelle (Ps. 1:1, 2 ; Gal. 5:22, 23). Il se montre

également fiable et fidèle quand on lui confie des tâches (1 Cor. 4:2).

¹⁵ Les assistants sont établis par l'esprit saint pour le bien de l'assemblée. Ses membres peuvent manifester leur gratitude pour le dur travail de ces frères en coopérant avec eux tandis qu'ils accomplissent les tâches qui leur sont confiées. De cette façon, l'assemblée se montre reconnaissante pour la disposition que Jéhovah a prise afin que sa maison reste ordonnée (Gal. 6:10).

Des réunions qui « incitent à l'amour et aux belles œuvres »

TOUT au long des siècles, les serviteurs de Jéhovah se sont réunis de façon organisée. Dans l'ancienne nation d'Israël, tous les hommes se rendaient à Jérusalem pour les trois grandes fêtes (Deut. 16:16). Au 1^{er} siècle, les chrétiens se réunissaient régulièrement, souvent chez l'un d'entre eux (Philém. 1, 2). Aujourd'hui, nous tenons des réunions et des assemblées. Pourquoi les serviteurs de Dieu se réunissent-ils ? Avant tout parce que c'est un aspect important du culte (Ps. 95:6 ; Col. 3:16).

² De plus, les réunions apportent des bienfaits à ceux qui y assistent. À propos de chaque septième fête des Huttes, les Israélites ont reçu cet ordre : « Rassemblez le peuple, les hommes, les femmes, les enfants et les résidents étrangers qui sont dans vos villes, afin qu'ils écoutent, qu'ils apprennent à connaître Jéhovah votre Dieu et le craignent, et qu'ils aient soin d'appliquer toutes les paroles de cette Loi » (Deut. 31:12). Manifestement, une raison importante de se réunir est d'être 'enseigné par Jéhovah' (Is. 54:13). Les réunions donnent aussi l'occasion d'apprendre à se connaître mutuellement, de recevoir des encouragements et d'être fortifiés par la compagnie des autres.

LES RÉUNIONS DE L'ASSEMBLÉE

³ Après la Pentecôte 33 de notre ère, les disciples qui se réunissaient étaient « attentifs à l'enseignement des apôtres », et « jour après jour, ils se rassemblaient au Temple,

unis dans une même intention » (Actes 2:42, 46). Plus tard, quand les chrétiens se retrouvaient pour le culte, ils lisaient les écrits inspirés, notamment des lettres des apôtres et d'autres disciples (1 Cor. 1:1, 2 ; Col. 4:16 ; 1 Thess. 1:1 ; Jacq. 1:1). Ils priaient ensemble (Actes 4:24-29 ; 20:36). Parfois, on racontait des faits vécus dans les territoires missionnaires (Actes 11:5-18 ; 14:27, 28). On étudiait également la doctrine biblique et la réalisation des prophéties inspirées. On donnait des instructions relatives aux normes de conduite chrétienne et à l'attachement à Dieu. Tous étaient encouragés à être des prédicateurs zélés de la bonne nouvelle (Rom. 10:9, 10 ; 1 Cor. 11:23-26 ; 15:58 ; Éph. 5:1-33).

⁴ De nos jours, les réunions chrétiennes suivent le modèle établi à l'époque des apôtres. Nous obéissons à l'exhortation inspirée contenue en Hébreux 10:24, 25 : « Soucions-nous les uns des autres [...] ; n'abandonnons pas nos réunions, comme c'est l'habitude de quelques-uns, mais encourageons-nous mutuellement, et cela d'autant plus que vous voyez le jour approcher. » Durant ces derniers jours difficiles, nous avons besoin des encouragements que nous recevons en nous réunissant régulièrement, afin de préserver notre force spirituelle et notre intégrité (Rom. 1:11, 12). Les chrétiens que nous sommes vivons au milieu d'une génération tortueuse et perversie. Nous rejetons l'irrespect envers Dieu et les désirs de ce monde (Phil. 2:15, 16 ; Tite 2:12-14). Franchement, quelle meilleure compagnie que celle des serviteurs de Jéhovah ! (Ps. 84:10). Et qu'est-ce qui pourrait être plus bénéfique que d'étudier la Parole de Dieu et d'en discuter ? Passons en revue les différentes réunions organisées pour notre profit.

LA RÉUNION DE WEEK-END

⁵ La réunion de week-end commence par un discours basé sur la Bible spécialement prévu pour tout public, notamment pour des personnes qui assistent peut-être pour la première fois à une réunion. Ce discours public joue un rôle important pour répondre aux besoins spirituels tant des nouveaux que des proclamateurs (Actes 18:4 ; 19:9, 10).

⁶ Christ Jésus, ses apôtres et leurs collaborateurs prononçaient des discours publics semblables à ceux qui sont donnés aujourd'hui dans les assemblées du peuple de Jéhovah. Sans conteste, Jésus a été le plus grand orateur public que la terre ait porté. On a dit de lui : « Jamais un homme n'a parlé de cette façon » (Jean 7:46). Jésus parlait avec autorité, ce qui ébahissait son auditoire (Mat. 7:28, 29). Les personnes qui prenaient à cœur son message en retiraient de nombreux bienfaits (Mat. 13:16, 17). Les apôtres ont suivi son exemple. En Actes 2:14-36, nous lisons le discours puissant que Pierre a fait le jour de la Pentecôte 33. Il a poussé à l'action des milliers d'auditeurs. Plus tard, d'autres sont devenus croyants après avoir écouté le discours de Paul à Athènes (Actes 17:22-34).

⁷ De même à notre époque, des millions de personnes tirent profit des discours publics prononcés chaque semaine dans les assemblées ainsi que ceux donnés lors de nos grands rassemblements. Ces discours nous aident à continuer de prêter attention aux enseignements chrétiens et à persévérer dans le service du Royaume. En y invitant ceux qui s'intéressent à la vérité et le public en général, nous pouvons faire beaucoup pour qu'ils découvrent les enseignements élémentaires de la Bible.

⁸ Les discours publics traitent de sujets variés. Certains abordent la doctrine ou les prophéties de la Bible, ses principes et ses conseils relatifs à la vie de famille ou de couple, les difficultés rencontrées par les jeunes ou bien la morale chrétienne. D'autres parlent de la magnifique création de Jéhovah. D'autres encore mettent l'accent sur la foi, le courage et l'intégrité exemplaires de personnages de la Bible, en se concentrant sur les leçons qu'on peut en tirer pour notre époque.

⁹ Pour profiter pleinement du discours public, il est essentiel d'écouter attentivement, de chercher les versets cités par l'orateur et d'en suivre la lecture et l'explication (Luc 8:18). En vérifiant ainsi ce qui est dit, nous serons déterminés à rester attachés à ce que nous apprenons et à l'appliquer (1 Thess. 5:21).

¹⁰ Si des orateurs sont disponibles, l'assemblée prévoira sûrement un discours public chaque semaine. Souvent, on fait appel pour cela à des orateurs des assemblées voisines. Si l'on manque d'orateurs, ces discours seront donnés aussi souvent que possible.

¹¹ En deuxième partie de la réunion de week-end, on étudie *La Tour de Garde*, c'est-à-dire qu'on examine par questions et réponses un article publié dans l'édition d'étude de cette revue. Par le moyen de *La Tour de Garde*, Jéhovah nous fournit une nourriture spirituelle au bon moment.

¹² Les articles d'étude traitent fréquemment de l'application des principes bibliques au quotidien. Ils affermissent les chrétiens contre « l'esprit du monde » et une conduite impure (1 Cor. 2:12). *La Tour de Garde* fait progressivement la lumière sur la doctrine et les prophéties bibliques, ce qui permet à tous d'être à jour dans la connaissance de la vérité et

de rester sur le sentier des justes (Ps. 97:11 ; Prov. 4:18). En assistant et en participant à l'étude de *La Tour de Garde*, nous pouvons nous réjouir grâce à l'espérance du monde nouveau juste que Jéhovah promet (Rom. 12:12 ; 2 Pierre 3:13). Cette étude nous aide aussi à cultiver le fruit de l'esprit et renforce notre désir de servir Jéhovah avec zèle (Gal. 5:22, 23). Elle nous fortifie pour endurer les épreuves et poser « un beau fondement pour l'avenir, afin de saisir fermement la vraie vie » (1 Tim. 6:19 ; 1 Pierre 1:6, 7).

¹³ Comment tirer pleinement profit de cette disposition prise pour nous nourrir spirituellement ? Préparons l'article à l'avance, individuellement ou en famille, cherchons les versets indiqués en référence et donnons des commentaires avec nos propres termes durant la réunion. Nous ferons alors pénétrer la vérité dans notre cœur et les autres assistants bénéficieront de nos témoignages de foi. En étant attentifs aux commentaires des autres, nous retirerons chaque semaine des bienfaits de l'article étudié.

LA RÉUNION DE SEMAINE

¹⁴ Chaque semaine, l'assemblée se retrouve à la Salle du Royaume pour une réunion intitulée Vie chrétienne et ministère. Cette réunion se compose de trois parties conçues pour nous aider à être des ministres de Dieu « qualifiés » (2 Cor. 3:5, 6). Le programme et le contenu sont fournis chaque mois dans le *Cahier pour la réunion Vie chrétienne et ministère*. Le *Cahier Vie et ministère* contient aussi des suggestions de conversations à utiliser quand on prêche.

¹⁵ La première partie de cette réunion, appelée Joyaux de la Parole de Dieu, nous aide à mieux connaître le cadre et

le contexte des récits bibliques et à en dégager des applications. Elle comprend un exposé, une lecture et une discussion ayant pour base la lecture de la Bible de la semaine. Le *Cahier Vie et ministère* renferme des supports visuels et des fiches de réflexion permettant de creuser les récits. Cet examen en profondeur de la Bible nous est utile dans notre vie personnelle et notre enseignement, afin d'être 'pleinement qualifiés, parfaitement équipés pour toute œuvre bonne' (2 Tim. 3:16, 17).

¹⁶ La seconde partie de la réunion, *Applique-toi au ministère*, donne à tous l'occasion de s'entraîner à prêcher pour devenir de meilleurs prédicateurs et enseignants. On y examine des vidéos mettant en scène les suggestions de conversations et des élèves présentent des démonstrations. Cette partie de la réunion nous aide à acquérir « la langue de ceux qui sont enseignés » pour que nous 'sachions trouver les mots pour répondre à l'épuisé' (Is. 50:4).

¹⁷ La troisième partie, *Vie chrétienne*, explique comment appliquer les principes de la Bible dans la vie quotidienne (Ps. 119:105). Un élément essentiel de cette partie est l'étude biblique de l'assemblée. Celle-ci se fait par questions et réponses, comme l'étude de *La Tour de Garde*.

¹⁸ Chaque mois, lorsque paraît un nouveau *Cahier Vie et ministère*, le coordinateur du collège des anciens, ou un autre ancien qui le seconde, l'analyse attentivement et établit le programme. Chaque semaine, un ancien qui est un enseignant capable et qui est approuvé par le collège des anciens préside la réunion. Le président doit notamment veiller à ce qu'elle commence et finisse à l'heure ; il doit aussi féliciter ceux qui ont des devoirs d'élèves et leur donner des conseils.

¹⁹ Grâce à notre préparation, à notre assistance et à notre participation régulières à la réunion Vie et ministère, nous gagnons en connaissance des Écritures, en compréhension des principes bibliques, en assurance pour prêcher la bonne nouvelle et en compétence pour faire des disciples. Les assistants à cette réunion qui ne sont pas encore des Témoins baptisés bénéficient d'une compagnie chaleureuse et d'exposés spirituellement constructifs. Pour préparer cette réunion et les autres, nous pouvons nous servir de *Watchtower Library*, de *JW Library*[®], de la *BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE Watchtower* (si elle est disponible dans notre langue) ou de la bibliothèque de la Salle du Royaume. Celle-ci contient les publications des Témoins de Jéhovah disponibles, l'*Index des publications des Témoins de Jéhovah* ou le *Guide de recherche pour les Témoins de Jéhovah*, ainsi que plusieurs versions de la Bible, une concordance, un dictionnaire et d'autres ouvrages de référence utiles. Cette bibliothèque peut être consultée par tous avant ou après les réunions.

LES RÉUNIONS POUR LA PRÉDICATION

²⁰ À divers moments de la semaine et du week-end, des groupes de proclamateurs se retrouvent brièvement lors des réunions pour la prédication. En général, elles se tiennent chez quelqu'un ou dans d'autres lieux appropriés. On peut également utiliser la Salle du Royaume. Lorsque de petits groupes se réunissent à plusieurs endroits du territoire, les proclamateurs peuvent se rendre plus facilement à la réunion pour la prédication et dans le territoire. Ils peuvent être associés rapidement et partir dans le territoire sans tarder. Et le responsable de groupe peut accorder une plus grande attention aux membres de son groupe. Même s'il est

avantageux que les groupes se réunissent séparément, les circonstances obligent parfois à en associer plusieurs. Par exemple, si peu de proclamateurs prêchent en semaine, il peut être bien d'associer plusieurs groupes ou de les réunir tous à la Salle du Royaume ou dans un autre endroit convenable. Ainsi, les proclamateurs ont quelqu'un avec qui prêcher. Il peut aussi être pratique que l'assemblée se réunisse à la Salle du Royaume les jours fériés. Elle peut également décider de tenir une réunion commune pour la prédication après l'étude de *La Tour de Garde*.

²¹ Lorsque chaque groupe se réunit séparément, c'est le responsable de groupe qui dirige la réunion pour la prédication. De temps à autre, il peut demander à son adjoint ou à un autre frère qualifié de le faire. Le conducteur doit être préparé pour développer des idées pratiques et utiles pour la prédication. Il organise l'activité de prédication, et un membre du groupe fait une prière. Le groupe pourra alors rapidement se rendre dans le territoire. Ces réunions durent cinq à sept minutes ; elles doivent toutefois être plus courtes si elles suivent une réunion de l'assemblée. Elles doivent fournir à ceux qui vont prêcher des encouragements, des idées pratiques et des instructions. Les nouveaux et d'autres qui ont besoin d'aide peuvent prêcher avec des proclamateurs expérimentés pour recevoir une formation.

Durant ces derniers jours difficiles, nous avons besoin des encouragements que nous recevons en nous réunissant régulièrement.

LES RÉUNIONS DANS LES NOUVELLES OU LES PETITES ASSEMBLÉES

²² Le nombre de disciples augmentant, celui des assemblées augmente aussi. En général, c'est le responsable de circonscription qui fait la demande pour qu'une nouvelle assemblée soit créée. Cependant, dans certains cas, un petit groupe peut trouver plus avantageux d'être rattaché à l'assemblée la plus proche.

²³ Il arrive que de petites assemblées ne soient composées que de sœurs. Dans ce cas, une sœur qui prie dans l'assemblée ou dirige une réunion se couvre la tête, conformément à la disposition biblique (1 Cor. 11:3-16). Le plus souvent, elle reste assise, face au groupe. Les sœurs ne prononcent pas de discours aux réunions. Elles lisent la matière fournie par l'organisation et la commentent ; pour plus de variété, elles peuvent également traiter cette matière sous forme de discussions ou de démonstrations. La filiale demandera à une des sœurs de s'occuper de la correspondance avec la filiale et d'organiser les réunions. Par la suite, lorsque des frères rempliront les conditions requises pour cela, ils assumeront ces responsabilités.

LES ASSEMBLÉES DE CIRCONSCRIPTION

²⁴ Chaque année, des dispositions sont prises pour que les assemblées locales qui font partie d'une même circonscription se réunissent pour deux assemblées de circonscription d'un jour. Ces événements joyeux permettent à tous d' 'ouvrir tout grand leur cœur' en fréquentant d'autres chrétiens (2 Cor. 6:11-13). En songeant à des besoins particuliers, l'organisation de Jéhovah prépare les thèmes bibliques et les différentes parties des programmes des

assemblées. L'enseignement est présenté sous forme de discours, de démonstrations, de reconstitutions, de monologues et d'interviews. Cette instruction donnée au bon moment bâtit tous les assistants. Lors de ces assemblées, les nouveaux disciples ont la possibilité de se faire baptiser pour symboliser l'offrande de leur personne à Jéhovah.

LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

²⁵ Une fois par an, de plus grands rassemblements sont organisés. D'ordinaire, il s'agit d'assemblées régionales de trois jours, qui réunissent les assemblées locales de plusieurs circonscriptions. Les petites filiales jugeront peut-être plus pratique que toutes les assemblées locales de leur territoire se réunissent au même endroit. D'un pays à l'autre, les dispositions relatives à ces rassemblements peuvent varier en fonction de la situation ou des directives de l'organisation. Périodiquement, des assemblées internationales ou spéciales sont organisées dans certains pays ; elles peuvent rassembler des dizaines de milliers de Témoins venus de différentes régions du monde. Au fil des années, quantité de personnes ont entendu parler de la bonne nouvelle du Royaume grâce à la publicité faite autour de ces grands rassemblements de Témoins de Jéhovah.

²⁶ Pour les serviteurs de Jéhovah, les assemblées régionales sont des occasions joyeuses de l'adorer dans l'unité. On y donne des éclaircissements sur la vérité. À certaines d'entre elles paraissent de nouveaux ouvrages destinés à l'étude individuelle et dans l'assemblée, ou à la prédication. Des baptêmes y ont également lieu. Les assemblées régionales jouent un rôle particulièrement important dans notre croissance spirituelle. Elles sont la preuve que les ser-

viteurs de Jéhovah forment une famille internationale de chrétiens qui portent la marque distinctive des disciples de Jésus Christ (Jean 13:35).

²⁷ En assistant aux réunions de notre assemblée locale et aux assemblées, nous sommes plus forts pour faire la volonté de Jéhovah. Nous sommes aussi protégés contre les influences du monde qui pourraient miner notre foi. Tous ces rassemblements glorifient et louent Jéhovah (Ps. 35:18 ; Prov. 14:28). Nous pouvons lui être reconnaissants de fournir à ses serviteurs de telles occasions de réconfort spirituel en ce temps de la fin.

LE REPAS DU SEIGNEUR

²⁸ Une fois par an, le jour anniversaire de la mort de Jésus Christ, les assemblées de Témoins de Jéhovah du monde entier célèbrent le Mémorial de sa mort, ou Repas du Seigneur (1 Cor. 11:20, 23, 24). Cette réunion est la plus importante de l'année pour les serviteurs de Jéhovah. En effet, nous avons expressément reçu l'ordre de célébrer le Mémorial (Luc 22:19).

²⁹ La date du Mémorial correspond à la date de la Pâque biblique, qui est indiquée dans les Écritures (Ex. 12:2, 6 ; Mat. 26:17, 20, 26). La Pâque était la commémoration annuelle de la sortie des Israélites hors d'Égypte en 1513 avant notre ère. Cette année-là, Jéhovah a décidé que, le 14^e jour de leur premier mois lunaire, ils mangeraient l'agneau pascal et seraient délivrés de leur captivité en Égypte (Ex. 12:1-51). On détermine la date du Mémorial en comptant 13 jours à partir de l'apparition de la nouvelle lune la plus proche de l'équinoxe de printemps visible à Jérusalem. En général, la célébration du

Mémorial tombe à la première pleine lune qui suit l'équinoxe de printemps.

³⁰ Rapportant les paroles mêmes de Jésus, Matthieu 26:26-28 décrit la façon dont le Mémorial doit être célébré. Il ne s'agit pas d'un rite à connotation mystique, mais d'un repas symbolique que partagent ceux qui ont été appelés à être cohéritiers de Jésus Christ dans son royaume céleste (Luc 22:28-30). Tous les autres chrétiens voués à Dieu et les personnes qui s'intéressent aux vérités bibliques sont encouragés à assister au Repas du Seigneur en tant qu'observateurs. Par leur présence, ils montrent leur reconnaissance pour la disposition que Jéhovah Dieu a prise en faveur de tous les humains par l'intermédiaire de son Fils, Jésus Christ. Avant le Mémorial, un discours public spécial est prononcé dans le but de donner envie à tous d'assister à cette célébration et d'étudier la Bible plus profondément.

³¹ Les Témoins de Jéhovah attendent avec joie les occasions de se retrouver lors des réunions, où ils se 'soucient les uns des autres pour s'inciter à l'amour et aux belles œuvres' (Héb. 10:24). L'esclave fidèle et avisé veille à ce que ces réunions répondent à nos besoins spirituels. Tous les serviteurs de Jéhovah ainsi que ceux qui s'intéressent à la vérité sont encouragés à tirer pleinement profit de ces rassemblements réguliers. En manifestant une profonde reconnaissance pour les dispositions que Jéhovah prend par le moyen de son organisation, nous sommes étroitement unis. Plus important encore, nous rendons gloire à Jéhovah (Ps. 111:1).

Ministres de la bonne nouvelle

JÉHOVAH nous a donné un modèle parfait à suivre : son Fils, Jésus Christ (1 Pierre 2:21). Tous ceux qui deviennent disciples de Jésus prêchent la bonne nouvelle en qualité de ministres de Dieu. Ce ministère procure un réconfort spirituel, comme Jésus l'a déclaré : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui portez une lourde charge, et je vous réconforterai. Prenez sur vous mon joug et *aprenez de moi*, car je suis doux et humble, et vous serez réconfortés » (Mat. 11:28, 29). La promesse de Jésus n'a pas manqué de se réaliser pour tous ceux qui ont répondu à son invitation !

² En tant que principal ministre de Dieu, Jésus a invité certaines personnes à le suivre (Mat. 9:9 ; Jean 1:43). Il les a formées dans le ministère et les a envoyées accomplir la même œuvre que lui (Mat. 10:1–11:1 ; 20:28 ; Luc 4:43). Plus tard, il a envoyé 70 autres disciples proclamer la bonne nouvelle au sujet du royaume de Dieu (Luc 10:1, 8-11). Il leur a précisé : « Celui qui vous écoute m'écoute. Et celui qui vous rejette me rejette moi aussi. De plus, celui qui me rejette rejette aussi celui qui m'a envoyé » (Luc 10:16). Par ces mots, Jésus a mis en évidence le sérieux de la responsabilité confiée aux disciples. Ils allaient le représenter, lui et le Dieu Très-Haut ! Il en irait de même à notre époque pour tous ceux qui répondraient à l'invitation de Jésus : « Viens, suis-moi » (Luc 18:22 ; 2 Cor. 2:17). À tous ceux-là, Dieu confie la mission de

prêcher la bonne nouvelle du Royaume et de faire des disciples (Mat. 24:14 ; 28:19, 20).

³ Ayant accepté l'invitation de Jésus à le suivre, nous avons eu le bonheur d'« apprendre à connaître » Jéhovah Dieu et Jésus Christ (Jean 17:3). Nous avons découvert ce que Jéhovah demande des humains. Grâce à son aide, nous avons pu renouveler notre manière de penser, revêtir la personnalité nouvelle et conformer notre conduite à ses normes justes (Rom. 12:1, 2 ; Éph. 4:22-24 ; Col. 3:9, 10). Une reconnaissance sincère nous a poussés à lui vouer nos vies et à symboliser ce vœu en nous faisant baptiser. À notre baptême, nous avons été ordonnés ministres.

⁴ N'oublions jamais qu'il nous faut servir Dieu avec des « mains innocentes » et un « cœur pur » (Ps. 24:3, 4 ; Is. 52:11 ; 2 Cor. 6:14-7:1). Grâce à la foi en Jésus Christ, nous avons acquis une conscience nette (Héb. 10:19-23, 35, 36 ; Rév. 7:9, 10, 14). L'apôtre Paul a encouragé les chrétiens à faire tout pour la gloire de Dieu, afin de ne pas faire trébucher autrui. L'apôtre Pierre a souligné l'importance d'une conduite exemplaire pour gagner à la vérité des personnes qui ne servent pas Dieu (1 Cor. 10:31, 33 ; 1 Pierre 3:1). Comment aider quelqu'un à remplir les conditions requises pour devenir à son tour ministre de la bonne nouvelle ?

LES NOUVEAUX PROCLAMATEURS

⁵ Dès que tu commences à enseigner la Bible à quelqu'un, encourage-le à parler autour de lui de ce qu'il apprend. Il peut le faire de façon informelle avec sa famille,

ses amis, ses collègues ou d'autres. C'est là une étape importante lorsqu'on enseigne les nouveaux à suivre Jésus Christ en étant ministres de la bonne nouvelle (Mat. 9:9 ; Luc 6:40). En grandissant spirituellement et en devenant habile dans le témoignage informel, un nouveau en viendra sans doute à exprimer le désir de prêcher.

LES CONDITIONS REQUISES DES PROCLAMATEURS

⁶ Avant d'inviter une personne à prêcher de porte en porte pour la première fois, tu dois être sûr qu'elle remplit certaines conditions. Quelqu'un qui nous accompagne dans la prédication s'identifie publiquement à un Témoin de Jéhovah. Cela laisse entendre qu'il a déjà conformé sa vie aux normes justes de Jéhovah et qu'il peut être un proclamateur non baptisé.

⁷ En examinant les principes bibliques avec une personne que tu enseignes, tu en es probablement venu à connaître sa situation. Peut-être que tu as constaté qu'elle vit en accord avec ce qu'elle apprend. Toutefois, il y a certains aspects de sa vie que les anciens voudront aborder avec vous deux.

⁸ Le coordinateur du collège des anciens désignera deux anciens (dont un membre du comité de service) pour discuter de ces questions avec toi et l'étudiant de la Bible. Dans les assemblées qui comptent très peu d'anciens, cet entretien peut être mené par un ancien et un assistant capable. Les frères choisis doivent s'efforcer d'avoir cette discussion sans tarder. Ainsi, s'ils apprennent lors d'une réunion de l'assemblée que l'étudiant souhaite devenir proclamateur, ils pourront peut-être

s'entretenir avec vous deux après la réunion. L'ambiance doit être détendue. Pour que l'étudiant puisse devenir proclamateur non baptisé, les affirmations suivantes doivent se vérifier :

- 1) Il croit que la Bible est la Parole inspirée de Dieu (2 Tim. 3:16).
- 2) Il connaît les enseignements fondamentaux des Écritures et il y croit, si bien que, quand quelqu'un lui posera une question, il répondra en accord avec ce que dit la Bible, et non selon de faux enseignements religieux ni selon ses propres idées (Mat. 7:21-23 ; 2 Tim. 2:15).
- 3) Il obéit au commandement biblique de fréquenter les serviteurs de Jéhovah lors des réunions de l'assemblée, s'il est en mesure de le faire (Ps. 122:1 ; Hébr. 10:24, 25).
- 4) Il sait ce que la Bible enseigne sur ce qu'est une conduite sexuelle immorale, qui englobe l'adultère, la polygamie et l'homosexualité, et il suit ces enseignements. S'il vit avec quelqu'un de l'autre sexe qui n'est pas de sa famille, les deux doivent être légalement mariés (Mat. 19:9 ; 1 Cor. 6:9, 10 ; 1 Tim. 3:2, 12 ; Hébr. 13:4).
- 5) Il obéit à l'interdiction biblique d'être ivre, et il ne consomme aucune substance, naturelle ou chimique, qui crée une dépendance ou perturbe l'activité mentale, sauf sous surveillance médicale (2 Cor. 7:1 ; Éph. 5:18 ; 1 Pierre 4:3, 4).
- 6) Il comprend l'importance de rejeter les compagnies malsaines (1 Cor. 15:33).

- 7) Il a clairement rompu tout lien avec les organisations de la fausse religion auxquelles il a pu appartenir. Il a cessé d'assister à leurs offices, et de participer à leurs activités ou de les soutenir (2 Cor. 6:14-18 ; Rév. 18:4).
- 8) Il est libre de tout engagement dans les affaires politiques du monde (Jean 6:15 ; 15:19 ; Jacq. 1:27).
- 9) Il croit ce qu'Isaïe 2:4 dit au sujet des conflits entre nations, et il vit en accord avec cette déclaration.
- 10) Il désire réellement devenir Témoin de Jéhovah (Ps. 110:3).

⁹ Si les anciens *ne sont pas sûrs* de ce que pense l'étudiant sur l'un ou l'autre de ces points, ils doivent le lui demander, peut-être en s'appuyant sur les versets donnés en référence, qui serviront de base à cet entretien. Il est important qu'il comprenne que ceux qui participent à la prédication aux côtés des Témoins de Jéhovah doivent mener une vie conforme à ces exigences bibliques. La discussion permettra aux anciens de déterminer s'il sait ce qu'on attend de lui et s'il remplit dans une mesure raisonnable les conditions requises pour commencer à prêcher.

¹⁰ Les anciens doivent rapidement dire à l'étudiant s'il remplit ou non les conditions. Dans la plupart des cas, ils peuvent le faire à la fin de la discussion. S'il remplit les conditions, les anciens l'accueilleront chaleureusement comme proclamateur (Rom. 15:7). Ils doivent l'encourager à commencer à prêcher dès que possible et à remettre un rapport d'activité de prédication à la fin du mois. Ils peuvent lui expliquer que, lorsqu'un étudiant

de la Bible remplit les conditions requises pour être un proclamateur non baptisé et qu'il communique son activité de prédication pour la première fois, on établit à son nom une fiche *Activité du proclamateur (Fichier de l'assemblée)*, que l'on intègre au fichier de l'assemblée. Si on demande aux proclamateurs de communiquer des informations personnelles aux anciens, c'est pour que l'organisation des Témoins de Jéhovah puisse coordonner ses activités religieuses dans le monde entier ; c'est aussi pour que les proclamateurs participent à leurs activités religieuses en recevant des encouragements spirituels. Les anciens peuvent rappeler aux nouveaux proclamateurs que toute information personnelle sera traitée selon les Règles mondiales des Témoins de Jéhovah en matière de protection des données, règles consultables sur jw.org.

¹¹ Faire plus ample connaissance avec le nouveau proclamateur et nous soucier personnellement de ses progrès peut avoir un bon effet sur lui. Cela peut l'encourager à communiquer des rapports d'activité de prédication régulièrement et à redoubler d'efforts pour servir Jéhovah (Phil. 2:4 ; Hébr. 13:2).

¹² Une fois que les anciens ont vérifié que l'étudiant de la Bible remplit les conditions pour prêcher, celui-ci peut recevoir un livre *Organisés pour faire la volonté de Jéhovah*. Après qu'il aura communiqué son premier rapport d'activité de prédication, on fera une brève communication à l'assemblée pour l'annoncer comme nouveau proclamateur non baptisé.

COMMENT AIDER LES JEUNES

¹³ Les jeunes enfants peuvent eux aussi remplir les conditions requises pour être proclamateurs de la bonne nouvelle. Jésus a fait bon accueil à des petits enfants, et il les a bénis (Mat. 19:13-15 ; 21:15, 16). Bien que ce soient principalement les parents qui sont responsables de leurs enfants, d'autres membres de l'assemblée voudront peut-être aider les jeunes qui désirent sincèrement participer à la prédication du Royaume. Si tu as des enfants, ton bel exemple dans la prédication les encouragera beaucoup à être zélés dans le service de Dieu. Lorsqu'un enfant qui a une conduite exemplaire désire sincèrement exprimer sa foi, que faire de plus pour l'aider ?

¹⁴ Il conviendrait que son père ou sa mère s'adresse à l'un des anciens faisant partie du comité de service de l'assemblée pour qu'un entretien soit prévu afin de déterminer si l'enfant est apte à devenir proclamateur. Le coordinateur du collège des anciens désignera deux anciens (dont un membre du comité de service) pour rencontrer l'enfant et son ou ses parents, ou son tuteur, Témoins. Si l'enfant a une connaissance élémentaire de la vérité biblique et s'il montre qu'il *veut* prêcher, cela indique qu'il fait de bons progrès. Après avoir examiné ces éléments et d'autres semblables à ceux qui s'appliquent aux adultes, les deux anciens détermineront si l'enfant peut devenir proclamateur non baptisé (Luc 6:45 ; Rom. 10:10). Avec un jeune enfant, il n'est pas nécessaire de discuter de certains sujets qu'on aborde d'habitude avec un adulte, mais qui, à l'évidence, ne s'appliquent pas dans son cas.

¹⁵ Lors de l'entretien, les anciens féliciteront l'enfant pour ses progrès et l'encourageront à se fixer l'objectif de se faire baptiser. Comme ses parents ont sans aucun doute fait tout leur possible pour lui inculquer la vérité, ils méritent aussi des félicitations. Afin qu'ils puissent continuer d'aider leur enfant, les anciens les inviteront à se référer à « Un message aux parents chrétiens », pages 179-181.

L'OFFRANDE DE SOI ET LE BAPTÊME

¹⁶ Maintenant que tu as appris à connaître et à aimer Jéhovah, et que tu remplis ses exigences et participes à la prédication, tu devrais renforcer ta relation personnelle avec lui. De quelle façon ? En lui vouant ta vie et en symbolisant ce vœu par le baptême (Mat. 28:19, 20).

¹⁷ L'offrande de soi, c'est se mettre à part pour Jéhovah dans un but sacré. Te vouer à Dieu, c'est lui promettre solennellement, dans une prière, d'utiliser ta vie à son service et de suivre ses commandements. Cela signifie lui porter un attachement sans partage pour toujours (Deut. 5:9). Il s'agit d'une décision strictement personnelle. Personne ne peut la prendre à ta place.

¹⁸ Toutefois, tu dois faire plus que de dire en privé à Jéhovah que tu veux lui appartenir. Tu dois montrer publiquement que tu t'es voué à lui. Comment ? En te faisant baptiser dans l'eau, comme Jésus (1 Pierre 2:21 ; 3:21). Si tu as décidé de servir Jéhovah et que tu souhaites te faire baptiser, que dois-tu faire ? Tu dois en informer le coordinateur du collège des anciens. Il demandera à plusieurs anciens de s'entretenir avec toi afin de s'assu-

rer que tu remplis les conditions requises par Dieu pour être baptisé. Pour plus de renseignements, examine « Un message au proclamateur non baptisé », pages 182-184, et « Questions pour ceux qui désirent se faire baptiser », pages 185-207.

LES RAPPORTS SUR LES PROGRÈS DE L'ŒUVRE

¹⁹ Au fil des années, les rapports sur l'expansion mondiale du culte pur ont été une source d'encouragement pour les serviteurs de Jéhovah. Depuis que Jésus Christ a annoncé à ses disciples que la bonne nouvelle serait prêchée sur toute la terre, les vrais chrétiens se sont toujours vivement intéressés à la façon dont cette prophétie se réalisait (Mat. 28:19, 20 ; Marc 13:10 ; Actes 1:8).

²⁰ Les premiers disciples de Jésus aimaient entendre parler des bons résultats de la prédication (Marc 6:30). Le livre des Actes raconte que l'esprit saint a été répandu sur environ 120 personnes à la Pentecôte 33 de notre ère. Bientôt, le nombre de disciples s'est élevé à 3000, puis à 5000. La Bible rapporte que « Jéhovah leur ajoutait chaque jour ceux qui étaient sauvés » et qu'« un très grand nombre de prêtres se mit à obéir à la foi » (Actes 1:15 ; 2:5-11, 41, 47 ; 4:4 ; 6:7). Les disciples ont dû être très encouragés quand ils ont entendu qu'il y avait un tel accroissement ! Ces rapports enthousiasmants les ont sûrement incités à poursuivre l'œuvre que Dieu leur avait confiée, malgré la persécution violente suscitée par les chefs religieux juifs !

²¹ Vers 60-61, Paul a relaté dans sa lettre aux Colossiens que 'dans le monde entier, la bonne nouvelle

portait du fruit et se répandait', et qu'elle avait été « prêchée dans toute la création sous le ciel » (Col. 1:5, 6, 23). Les premiers chrétiens obéissant à la Parole, l'esprit saint leur a permis d'accomplir une œuvre de prédication colossale avant la fin du système juif, en l'an 70. Comme il était encourageant pour ces fidèles chrétiens d'entendre raconter ce qui était en train d'être réalisé !

²² De même à notre époque, l'organisation de Jéhovah s'efforce d'enregistrer l'activité effectuée qui réalise la prophétie de Matthieu 24:14 : « Cette bonne nouvelle du Royaume sera prêchée sur toute la terre, en témoignage pour toutes les nations, et alors viendra la fin. » Les serviteurs de Dieu ont une œuvre urgente à effectuer. Nous devons personnellement avoir à cœur de faire tout notre possible pour que le ministère soit accompli à fond avant la fin. Jéhovah veillera à ce que cette œuvre soit achevée, et si nous y prenons part, nous obtiendrons son approbation (Ézéch. 3:18-21).

TON RAPPORT D'ACTIVITÉ DE PRÉDICATION

²³ Quelles informations communiquer au juste ? La formule *Activité de prédication* fournie par l'organisation mentionne les renseignements à donner. Toutefois, les remarques générales ci-dessous peuvent être utiles.

²⁴ Dans la colonne « Publications (imprimées ou électroniques) », inscris le total des publications, imprimées ou électroniques, que tu as laissées à des personnes qui ne sont pas des Témoins baptisés. Sous « Vidéos montrées », inscris le nombre de fois où tu as pu montrer une de nos vidéos.

²⁵ Sous « Nouvelles visites », inscris le total des visites que tu as effectuées pour entretenir l'intérêt des personnes qui ne sont pas des Témoins baptisés. On compte une nouvelle visite lorsqu'on voit une personne chez elle, lorsqu'on lui écrit une lettre, qu'on l'appelle au téléphone, qu'on lui envoie un texto ou un courriel, ou qu'on dépose chez elle une publication. Chaque fois qu'on donne un cours biblique, on peut également compter une nouvelle visite. Un parent peut compter au maximum une nouvelle visite par semaine quand il dirige le culte familial auquel assiste un enfant non baptisé.

As-tu à cœur de faire tout ton possible pour que le ministère soit accompli avant la fin ?

²⁶ Même si un cours biblique a lieu en général une fois par semaine, on ne compte qu'un cours par mois. Les proclamateurs doivent inscrire le total des cours bibliques donnés à des personnes *différentes* pendant le mois. On compte un cours biblique lorsqu'on enseigne quelqu'un qui n'est pas un Témoin baptisé. On en compte aussi un lorsqu'on enseigne une sœur ou un frère inactifs à la demande d'un membre du comité de service, ou un nouveau baptisé qui n'a pas encore terminé le livre *Vivez pour toujours !*

²⁷ Il est important d'indiquer les « Heures » de prédication avec exactitude. D'une manière générale, il s'agit du temps que tu consacres à la prédication de maison en maison, aux nouvelles visites, aux cours bibliques et

à tout autre témoignage organisé ou informel donné à des personnes qui ne sont pas Témoins. Si deux proclamateurs prêchent ensemble, les deux peuvent compter leur temps, mais un seul comptera les nouvelles visites effectuées ou les cours bibliques donnés. Les parents qui enseignent ensemble leurs enfants pendant le culte familial peuvent tous les deux compter au maximum une heure par semaine. Les frères peuvent compter le temps passé à donner un discours public. L'interprète d'un discours public aussi peut compter ce temps. Il y a des activités essentielles pour lesquelles le temps n'est pas compté, comme se préparer pour la prédication, assister à une réunion pour la prédication, faire une course, etc.

²⁸ Chaque proclamateur doit écouter sa conscience éduquée par la Bible pour déterminer ce qu'il va compter comme du temps de prédication. Certains proclamateurs prêchent dans des zones très peuplées, alors que d'autres travaillent des territoires peu habités où de longs trajets sont nécessaires. Les territoires sont différents ; les proclamateurs ont des visions différentes de la prédication. Le Collège central n'impose pas sa conscience à l'assemblée mondiale sur la manière dont le temps de prédication doit être compté, et personne d'autre n'a été désigné pour en décider (Mat. 6:1 ; 7:1 ; 1 Tim. 1:5).

²⁹ Le temps passé à prêcher doit être inscrit en heures complètes. On fait une exception pour un proclamateur avancé en âge, confiné chez lui ou dans une maison de

retraite ou de soins, ou très limité pour une autre raison encore. Un tel proclamateur peut compter son activité de prédication par tranches de 15 minutes. Même s'il ne rend témoignage que 15 minutes dans un mois, il doit indiquer ce temps. Il sera considéré comme un proclamateur régulier. Cette disposition s'applique également à un proclamateur qui est limité temporairement, par exemple incapable de se déplacer pendant un mois ou plus en raison d'une maladie ou d'une blessure graves. Elle est réservée à ceux qui sont *très limités* dans leur activité. C'est le comité de service qui détermine si un proclamateur remplit les conditions pour bénéficier de cette disposition.

L'ACTIVITÉ DU PROCLAMATEUR (FICHER DE L'ASSEMBLÉE)

³⁰ Ton activité mensuelle de prédication est enregistrée sur le document *Activité du proclamateur (Fichier de l'assemblée)*. Ce document appartient à l'assemblée. Si tu prévois de changer d'assemblée, veille à en informer les anciens. Le secrétaire s'assurera que les documents te concernant soient transférés à ta nouvelle assemblée. Les anciens seront ainsi mieux à même de t'accueillir et de t'apporter des encouragements spirituels. Si tu es absent de ton assemblée pendant moins de trois mois, veille continuer d'envoyer tes rapports d'activité aux anciens de ton assemblée.

POURQUOI COMMUNIQUER NOTRE ACTIVITÉ

³¹ T'arrive-t-il d'oublier de communiquer ton rapport d'activité de prédication ? Bien sûr, nous avons tous besoin de rappels de temps à autre. Mais si nous gardons

le bon point de vue sur le fait de communiquer notre activité et si nous comprenons pourquoi c'est important, il nous sera sans doute plus facile de penser à communiquer notre rapport.

³² Certains se demandent : « Puisque Jéhovah sait ce que je fais à son service, pourquoi faut-il que je communique un rapport d'activité ? » C'est vrai, Jéhovah sait ce que nous faisons, et il sait si nous le servons de toute notre âme ou si notre activité est symbolique par rapport à nos possibilités réelles. Mais rappelle-toi qu'il a fait inscrire le nombre de jours que Noé a passés dans l'arche et le nombre d'années pendant lesquelles les Israélites se sont déplacés dans le désert. Il a fait enregistrer le nombre de ceux qui lui ont été fidèles et le nombre de ceux qui lui ont désobéi. Il a fait consigner les étapes de la conquête du pays de Canaan et les exploits des fidèles juges d'Israël. On le voit, il a fait rapporter une foule de détails concernant les actions de ses serviteurs. Il a inspiré le compte rendu écrit de ce qui s'est passé, ce qui montre clairement son point de vue sur les rapports exacts.

³³ Les événements historiques relatés dans la Bible témoignent de l'exactitude des rapports et des informations conservés par le peuple de Jéhovah. Dans bien des cas, il serait impossible de saisir toute la portée du récit biblique s'il ne mentionnait pas des chiffres précis. Citons les exemples suivants : Genèse 46:27 ; Exode 12:37 ; Juges 7:7 ; 2 Rois 19:35 ; 2 Chroniques 14:9-13 ; Jean 6:10 ; 21:11 ; Actes 2:41 ; 19:19.

³⁴ Bien que nos fiches d'activité ne comportent évidemment pas tout ce que nous faisons dans le culte de Jéhovah, elles sont utiles au sein de son organisation. Au 1^{er} siècle, après être revenus d'une campagne de prédication, les apôtres ont rapporté à Jésus « tout ce qu'ils avaient fait et enseigné » (Marc 6:30). Quelquefois, les rapports d'activité indiquent que certains aspects de notre ministère méritent une attention particulière. Les chiffres peuvent révéler que, si des progrès ont été réalisés dans certains domaines, dans d'autres, comme l'augmentation du nombre des proclamateurs, il y a eu un ralentissement. Peut-être que des encouragements sont nécessaires ou que des problèmes doivent être résolus. Les responsables examinent les rapports d'activité et s'efforcent de redresser toute situation qui pourrait freiner les progrès de certains proclamateurs ou de l'ensemble de l'assemblée.

³⁵ Les rapports d'activité sont aussi utiles à l'organisation de Jéhovah pour déterminer où il y a besoin de renfort. Quelles sont les régions les plus productives ? Quelles sont celles où l'on constate peu de progrès ? De quelles publications a-t-on besoin pour aider les gens à découvrir la vérité ? Les rapports d'activité permettent à l'organisation de Jéhovah de prévoir les besoins en publications pour la prédication dans diverses parties du monde et de se préparer à y répondre.

³⁶ Les rapports concernant l'œuvre sont une source d'encouragement. Nous sommes vraiment joyeux quand nous entendons parler de tout ce que font nos frères du

monde entier pour prêcher la bonne nouvelle ! Les rapports sur l'accroissement nous aident à avoir une vue d'ensemble de l'expansion de l'organisation de Jéhovah. Les faits vécus nous réchauffent le cœur et nous remplissent de zèle, nous incitant à faire encore plus dans la prédication (Actes 15:3). Coopérer en remettant nos rapports d'activité de prédication est important et témoigne de notre intérêt pour les frères du monde entier. Par ce petit geste, nous montrons notre soumission à l'organisation de Jéhovah (Luc 16:10 ; Hébr. 13:17).

FIXONS-NOUS DES OBJECTIFS PERSONNELS

³⁷ Nous n'avons aucune raison de comparer *notre* activité de prédication à celle d'un autre (Gal. 5:26 ; 6:4). La situation varie selon les personnes. En revanche, il peut être très bénéfique de nous fixer des objectifs personnels réalistes pour évaluer nos progrès dans le ministère. En les atteignant, nous éprouverons de la satisfaction.

³⁸ Il est évident que Jéhovah est en train d'accélérer le rassemblement des humains qu'il protégera pendant « la grande tribulation ». Nous vivons l'époque où s'accomplit cette prophétie d'Isaïe : « Le petit deviendra un millier, et l'insignifiant, une nation forte. Moi, Jéhovah, j'accélérerai cela au moment voulu » (Rév. 7:9, 14 ; Is. 60:22). Quel honneur d'être ministres de la bonne nouvelle durant ces derniers jours décisifs ! (Mat. 24:14).

Les méthodes de prédication

PRÉDICATEUR dynamique de la bonne nouvelle, Jésus a donné l'exemple à ses disciples. Il prenait l'initiative d'aller vers les gens, de leur parler et de les enseigner chez eux ainsi que dans des lieux publics (Mat. 9:35 ; 13:36 ; Luc 8:1). Il s'est entretenu individuellement avec certains, a enseigné ses disciples en privé et s'est adressé à des groupes de plusieurs milliers de personnes (Marc 4:10-13 ; 6:35-44 ; Jean 3:2-21). Chaque fois que l'occasion se présentait, il disait des paroles d'encouragement et d'espoir (Luc 4:16-19). Même lorsqu'il avait besoin de se reposer et de se ressourcer, il ne manquait pas une occasion de rendre témoignage (Marc 6:30-34 ; Jean 4:4-34). Quand nous lisons les récits inspirés qui racontent son ministère, nous nous sentons vraiment poussés à l'imiter, tout comme les apôtres ! (Mat. 4:19, 20 ; Luc 5:27, 28 ; Jean 1:43-45).

² Voyons de quelles manières les chrétiens peuvent aujourd'hui prendre part à l'œuvre inaugurée par Jésus Christ il y a environ 2000 ans.

LA PRÉDICATION DE MAISON EN MAISON

³ Les Témoins de Jéhovah reconnaissent l'utilité de prêcher la bonne nouvelle du Royaume de façon systématique, de maison en maison. Nous avons tellement employé cette méthode qu'elle est devenue notre marque de fabrique. Les résultats encourageants prouvent qu'il est sage d'utiliser cette méthode pour toucher des millions de gens en peu de temps (Mat. 11:19 ; 24:14). La prédication de maison en

maison est un moyen concret de manifester notre amour pour Jéhovah et notre prochain (Mat. 22:34-40).

⁴ La prédication de maison en maison n'est pas une innovation des Témoins de Jéhovah. L'apôtre Paul a dit qu'il enseignait les gens chez eux. À propos de son ministère, il a dit aux responsables d'Éphèse que 'depuis le jour où il avait posé le pied dans la province d'Asie', il ne s'était pas 'retenu de leur annoncer tout ce qui était profitable et de les enseigner de maison en maison'. De cette façon et d'autres, il a « pleinement rendu témoignage tant devant les Juifs que devant les Grecs au sujet du repentir envers Dieu et de la foi en notre Seigneur Jésus » (Actes 20:18, 20, 21). À cette époque, les empereurs romains encourageaient l'idolâtrie, et beaucoup de gens étaient « voués à la crainte des divinités ». Il était urgent qu'ils cherchent « le Dieu qui a fait le monde et toutes les choses qui s'y trouvent », celui qui maintenant 'annonçait à tous et partout qu'ils devaient se repentir' (Actes 17:22-31).

⁵ De nos jours, il est encore plus urgent de faire connaître la bonne nouvelle. La fin de ce monde méchant approche à grands pas. Conscients de cette urgence, nous nous sentons poussés à redoubler d'efforts. Pour chercher les personnes qui ont soif de vérité, on n'a pas trouvé de meilleure méthode que celle du porte-à-porte, qui a fait ses preuves. Elle est aussi efficace aujourd'hui qu'à l'époque de Jésus et des apôtres (Marc 13:10).

⁶ Participes-tu pleinement à la prédication de maison en maison ? Si oui, sois sûr que Jéhovah est content de toi (Ézéch. 9:11 ; Actes 20:35). Le porte-à-porte n'est peut-être pas facile pour toi. Il se peut que tu te heurtes à des li-

mites physiques, que peu de gens dans ton territoire soient disposés à écouter ou même que le gouvernement restreigne notre œuvre. Ou bien la timidité fait qu'il est très dur pour toi d'engager la conversation avec des inconnus, et tu ressens une certaine appréhension chaque fois que tu prêches de maison en maison. Ne te décourage pas (Ex. 4:10-12). Dans de nombreuses régions, tes frères et sœurs affrontent les mêmes difficultés.

⁷ Jésus a promis à ses disciples : « Voyez, je serai avec vous tous les jours jusqu'à la période finale du monde » (Mat. 28:20). Cette promesse nous fortifie pour effectuer l'œuvre consistant à faire des disciples. Nous partageons le sentiment de l'apôtre Paul, qui a écrit : « Pour toutes choses j'ai de la force grâce à celui qui me donne de la puissance » (Phil. 4:13). Profite pleinement des dispositions prévues par l'assemblée pour le témoignage de maison en maison. En prêchant avec d'autres, tu bénéficieras d'encouragements et d'une aide personnalisée. Prie pour recevoir du soutien afin de surmonter n'importe quel obstacle, et fais de vigoureux efforts pour prêcher la bonne nouvelle (1 Jean 5:14).

⁸ En parlant de la bonne nouvelle à tes semblables, tu auras l'occasion de leur donner 'la raison de ton espérance' (1 Pierre 3:15). Tu verras de plus en plus le contraste entre ceux qui ont l'espérance du Royaume et ceux qui n'ont pas d'espérance (Is. 65:13, 14). Tu auras la satisfaction de savoir que tu obéis au commandement de Jésus de faire 'briller ta lumière', et peut-être même que tu auras l'honneur d'aider des personnes à apprendre à connaître Jéhovah et la vérité qui mène à la vie éternelle (Mat. 5:16 ; Jean 17:3 ; 1 Tim. 4:16).

⁹ Des dispositions sont prises pour l'activité de maison en maison le week-end et en semaine. Là où il est difficile de trouver les gens chez eux en journée, des assemblées prévoient une activité de prédication en soirée. Les gens reçoivent peut-être plus facilement les visiteurs en fin d'après-midi ou en début de soirée que le matin.

RECHERCHER CEUX QUI SONT DIGNES

¹⁰ Jésus a demandé à ses disciples de 'chercher' ceux qui sont dignes (Mat. 10:11). Sa recherche des personnes réceptives ne se limitait pas au porte-à-porte. Il rendait témoignage chaque fois que l'occasion se présentait, de façon tant organisée qu'informelle (Luc 8:1 ; Jean 4:7-15). Les apôtres aussi prêchaient en divers endroits (Actes 17:17 ; 28:16, 23, 30, 31).

¹¹ De même aujourd'hui, notre but est de communiquer le message du Royaume à *toute personne*, autant que possible. Cela suppose imiter les méthodes que Jésus et ses apôtres utilisaient pour faire des disciples ainsi que tenir compte de l'évolution de la société et des différentes situations des gens de notre territoire (1 Cor. 7:31). Par exemple, des proclamateurs ont obtenu de bons résultats en allant voir les gens sur leur lieu de travail. Dans bien des pays, le témoignage dans les rues s'est révélé efficace, de même que dans les jardins publics, sur les parkings et partout où l'on trouve du monde. Des assemblées ont mis en place des tables d'exposition ou des présentoirs mobiles sur leur territoire. De plus, la filiale peut organiser un témoignage public spécifique aux grandes villes pour les zones très fréquentées par les piétons, en faisant appel à des frères et sœurs de plusieurs assemblées. Les personnes

absentes de chez elles quand des proclamateurs passent peuvent donc entendre parler de la bonne nouvelle ailleurs.

¹² Quand, dans un lieu public, on rencontre une personne qui s'intéresse au message de la Bible, on peut lui offrir une publication appropriée. Pour qu'elle puisse en apprendre davantage sur la Bible, on peut lui donner nos coordonnées et prendre rendez-vous pour la revoir, lui faire connaître le site jw.org ou lui indiquer l'adresse de notre lieu de réunion le plus proche. Tu constateras que prêcher dans les lieux publics est un moyen agréable d'élargir ton ministère.

¹³ Mais l'œuvre confiée aux chrétiens aujourd'hui ne consiste pas seulement à proclamer la bonne nouvelle. Si tu veux aider des personnes à accepter la vérité qui mène à la vie, il te faut faire des visites répétées à celles qui sont intéressées pour qu'elles progressent vers la maturité chrétienne.

LES NOUVELLES VISITES

¹⁴ Jésus a dit à ses disciples : « Vous serez mes témoins [...] jusque dans la région la plus lointaine de la terre » (Actes 1:8). Mais il leur a aussi ordonné : « Allez donc vers les gens de toutes les nations et faites des disciples parmi eux, [...] leur enseignant à pratiquer tout ce que je vous ai commandé » (Mat. 28:19, 20). Les nouvelles visites sont une source de joie dans le service de Jéhovah. Les gens qui se sont intéressés à la bonne nouvelle lors d'un premier contact seront probablement heureux de te revoir. En leur communiquant de nouvelles pensées bibliques, tu peux affermir leur foi en Dieu et les aider à prendre conscience de leurs besoins spirituels (Mat.

5:3). Si tu te prépares bien et que tu prévoies de revenir les voir à un moment qui leur convient, il se peut que tu commences un cours biblique. C'est généralement ton objectif lorsque tu fais des nouvelles visites. Non seulement nous plantons des graines de vérité, mais nous les arrosons (1 Cor. 3:6).

Notre but est de communiquer le message du Royaume à *toute personne*, autant que possible.

¹⁵ Faire des nouvelles visites est difficile pour certains. Peut-être as-tu acquis de l'habileté pour présenter brièvement la bonne nouvelle, et prends-tu plaisir à cet aspect du ministère. Mais à l'idée de revenir voir quelqu'un pour avoir une discussion biblique, tu ne te sens pas à la hauteur. Si tu te prépares bien, tu auras plus d'assurance. Suis les suggestions pratiques que t'offre la réunion de semaine. Tu peux aussi demander à un proclamateur plus expérimenté de t'accompagner.

LES COURS BIBLIQUES

¹⁶ À un prosélyte juif qui lisait la Parole de Dieu, l'évangéliste Philippe a demandé : « Comprends-tu vraiment ce que tu lis ? » L'homme a répondu : « Mais comment pourrais-je comprendre, si personne ne me guide ? » Le récit biblique d'Actes chapitre 8 poursuit en disant qu'en partant du passage des Écritures que cet homme était en train de lire, Philippe « lui annonça la bonne nouvelle concernant Jésus » (Actes 8:26-36). Nous ne savons pas combien de temps Philippe a passé avec lui, mais il lui a expliqué la bonne nouvelle, si bien que cet homme est devenu croyant

et a demandé à se faire baptiser. Il est ainsi devenu disciple de Jésus Christ.

¹⁷ Étant donné que beaucoup aujourd'hui ne connaissent pas bien la Bible, il peut leur falloir de nombreuses visites et un cours biblique détaillé pendant des semaines, des mois, voire un an ou davantage, pour qu'ils acquièrent la foi et puissent se faire baptiser. Cependant, la patience et l'amour avec lesquels tu aides les gens sincères à devenir disciples sont récompensés dès maintenant, car comme Jésus l'a dit, « il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » (Actes 20:35).

¹⁸ Pour dispenser un cours biblique, tu voudras sans doute te servir de l'une des publications conçues spécialement dans ce but. Si tu appliques les méthodes présentées lors de la réunion de semaine et que tu collabores avec des enseignants expérimentés de l'assemblée, tu pourras donner des cours productifs et aider des personnes à devenir disciples de Jésus christ.

¹⁹ Si tu as besoin d'aide pour entamer et poursuivre un cours biblique, n'hésite pas à en parler avec un responsable ou avec un proclamateur efficace dans cette activité. Les suggestions du *Cahier Vie et ministère* qui sont présentées sous forme de démonstrations lors de la réunion te seront également utiles. Appuie-toi sur Jéhovah, et dis-lui dans tes prières que tu aimerais vraiment donner un cours biblique (1 Jean 3:22). Dans toute la mesure du possible, fixe-toi l'objectif de donner un cours biblique en plus de celui que tu dispenses peut-être dans le cadre familial. En donnant des cours bibliques, tu augmenteras ta joie dans le ministère.

DIRIGEONS LES PERSONNES INTÉRESSÉES VERS L'ORGANISATION DE JÉHOVAH

²⁰ Quand nous aidons quelqu'un à apprendre à connaître Jéhovah Dieu et à devenir disciple de Jésus Christ, il en vient à faire partie de l'assemblée. Un étudiant de la Bible fera des progrès spirituels et grandira vers la maturité s'il accepte le rôle de l'organisation de Jéhovah et coopère avec elle. Il est important de lui apprendre comment le faire. Des vidéos et la brochure *Qui fait la volonté de Jéhovah ?* ont été préparées spécialement à cet effet. Certaines idées du chapitre 4 du présent livre peuvent aussi te servir.

²¹ Dès vos toutes premières discussions bibliques, aide ton étudiant à comprendre que Jéhovah utilise une organisation pour accomplir aujourd'hui l'œuvre de prédication sur la terre. Souligne la valeur de nos manuels d'étude, et explique qu'ils sont produits et diffusés dans le monde entier par des volontaires voués à Dieu. Invite l'étudiant à t'accompagner aux réunions à la Salle du Royaume. Explique-lui comment elles se déroulent, et présente-le aux frères et sœurs. Tu voudras aussi l'aider à faire la connaissance d'autres Témoins lors des assemblées de circonscription et régionales. À ces rassemblements et en d'autres occasions, il peut constater par lui-même que les serviteurs de Jéhovah manifestent l'amour, la marque distinctive des vrais chrétiens (Jean 13:35). Plus il attachera de prix à l'organisation de Jéhovah, plus il se rapprochera de lui.

L'UTILISATION DES PUBLICATIONS BIBLIQUES

²² Les premiers chrétiens faisaient connaître avec zèle la Parole de Dieu. Ils recopiaient les Écritures pour leur usage

personnel et pour les étudier dans leurs assemblées. Ils recommandaient la Parole divine de vérité à leurs semblables. Leurs copies manuscrites étaient peu nombreuses et ils y tenaient beaucoup (Col. 4:16 ; 2 Tim. 2:15 ; 3:14-17 ; 4:13 ; 1 Pierre 1:1). Aujourd'hui, les Témoins de Jéhovah emploient des techniques d'impression modernes pour publier des centaines de millions de bibles et de supports d'étude biblique : tracts, brochures, livres, revues, etc., dans des centaines de langues.

²³ Lorsque tu communique la bonne nouvelle, pense à utiliser les supports d'étude de la Bible fournis par l'organisation de Jéhovah. Sachant tout ce que tu as toi-même retiré de la lecture et de l'étude des publications des Témoins de Jéhovah, tu auras envie de les faire connaître (Héb. 13:15, 16).

²⁴ Un nombre croissant de gens utilisent Internet comme première source d'informations. Par conséquent, en plus de nos écrits bibliques, notre site Web officiel, jw.org, est un outil efficace pour diffuser la bonne nouvelle. Dans le monde entier, on peut se servir d'un ordinateur pour lire la bible et des publications bibliques, ou en écouter des enregistrements, dans des centaines de langues. Ceux qui hésitent à discuter avec nous ou qui vivent dans des régions où ils ont peu de chances de parler à des Témoins de Jéhovah peuvent s'informer sur nos croyances en consultant jw.org dans l'intimité de leur foyer.

²⁵ Voilà pourquoi nous faisons connaître jw.org en toute occasion. Si, dans le porte-à-porte, quelqu'un nous pose une question sur nos croyances, nous pouvons lui montrer la réponse sur-le-champ à l'aide d'un appareil mobile

ou d'un ordinateur. Si nous rencontrons une personne qui parle une autre langue, y compris une langue des signes, nous pouvons l'orienter vers notre site pour qu'elle trouve la Bible et des ouvrages bibliques dans sa langue. Quantité de proclamateurs se servent de l'une des vidéos du site pour engager une discussion biblique.

LE TÉMOIGNAGE INFORMEL

²⁶ À ceux qui prêtaient attention à sa parole, Jésus a déclaré : « Vous êtes la lumière du monde. [...] Que votre lumière brille devant les hommes pour qu'ils voient vos belles actions et rendent gloire à votre Père qui est au ciel » (Mat. 5:14-16). Les disciples reflétaient les manières d'agir de Dieu en imitant Jésus, qui a dit de lui-même : « Je suis la lumière du monde. » Jésus a donné l'exemple aux chrétiens en faisant briller « la lumière de la vie » pour le bien de tous ceux qui l'écoutaient (Jean 8:12).

²⁷ L'apôtre Paul aussi est un modèle pour nous (1 Cor. 4:16 ; 11:1). À Athènes, il prêchait chaque jour sur la place du marché à ceux qui s'y trouvaient (Actes 17:17). Les chrétiens de Philippiques ont suivi son exemple. Paul a donc pu leur écrire qu'ils vivaient « au milieu d'une génération tortueuse et perversie » parmi laquelle ils 'brillaient comme des foyers de lumière dans le monde' (Phil. 2:15). Aujourd'hui, nous pouvons faire briller la vérité du Royaume par nos paroles et nos actions chaque fois que nous avons l'occasion de parler de la bonne nouvelle. C'est vrai, notre exemple d'honnêteté et de droiture peut à lui seul montrer aux autres que nous sommes différents du monde. Mais si nous leur parlons de la bonne nouvelle, ils sauront *pourquoi* nous sommes différents.

²⁸ Bien des serviteurs de Jéhovah parlent de la bonne nouvelle à leurs collègues, à leurs camarades, ou aux personnes qu'ils rencontrent dans les transports publics ou durant leurs activités quotidiennes. Lors d'un déplacement, nous avons la possibilité de discuter avec d'autres voyageurs. Chacun de nous doit guetter les occasions de transformer une conversation banale en un témoignage. Soyons prêts à parler à autrui à tout moment propice.

²⁹ Nous serons motivés pour prêcher en toute occasion si nous nous rappelons qu'en le faisant nous louons notre Créateur et honorons son nom. Et peut-être aiderons-nous des personnes sincères à apprendre à connaître Jéhovah, pour qu'elles aussi le servent et acquièrent l'espérance de la vie éternelle grâce à la foi en Jésus Christ. Jéhovah prend plaisir à de tels efforts, qu'il considère comme un service sacré (Héb. 12:28 ; Rév. 7:9, 10).

LE TERRITOIRE

³⁰ Jéhovah veut que le message du Royaume soit prêché dans le monde entier, tant dans les villes que dans les campagnes. À cette fin, la filiale attribue un territoire aux assemblées, ainsi qu'aux proclamateurs qui prêchent dans des endroits isolés (1 Cor. 14:40). Cela est conforme à la disposition voulue par Dieu au 1^{er} siècle (2 Cor. 10:13 ; Gal. 2:9). Compte tenu de l'expansion rapide de l'œuvre du Royaume en ces derniers jours, il faut une bonne organisation pour que le territoire de l'assemblée soit travaillé de façon efficace.

³¹ Une telle organisation est assurée par le responsable de la prédication. Dans la pratique, un assistant peut s'occuper de l'attribution des territoires. Il y a deux types de

territoires : les territoires de groupe et les territoires personnels. Là où le territoire est restreint, les proclamateurs prêcheront dans des territoires de groupe, c'est-à-dire ceux attribués à leur responsable de groupe. Par contre, là où le territoire est vaste, les proclamateurs peuvent se procurer des territoires personnels.

³² Un territoire personnel permet à un proclamateur d'avoir un endroit où prêcher lorsqu'aucune réunion pour la prédication n'est prévue ou qu'il lui est difficile de rejoindre le groupe. Certains proclamateurs demandent un territoire proche de leur lieu de travail, et ils y prêchent pendant les pauses du repas de midi ou après leur travail. Des familles demandent un territoire personnel près de chez elles pour y prêcher certains soirs. En ayant un territoire personnel bien situé, un proclamateur utilisera au mieux le temps qu'il peut consacrer à la prédication. Bien entendu, les territoires personnels peuvent aussi servir pour le témoignage en groupe. Si tu souhaites en avoir un, adresse-toi au préposé aux territoires.

³³ Un responsable de groupe ou un proclamateur à qui on confie un territoire doit essayer, dans toute la mesure du possible, de rencontrer quelqu'un dans chaque habitation. Les dispositions prises pour prêcher au maximum de personnes dans le territoire doivent bien sûr respecter les lois sur la protection des données. Un responsable de groupe ou un proclamateur chargé d'un territoire doit s'efforcer de le travailler en quatre mois. Une fois le territoire terminé, il doit en informer le préposé aux territoires. En fonction des circonstances, soit il gardera le territoire pour le retravailler, soit il le rendra au préposé.

³⁴ Quand tous les membres de l'assemblée coopèrent, le territoire peut être travaillé à fond. En outre, cela évite que deux proclamateurs ou plus prêchent simultanément dans la même zone, ce qui risquerait d'irriter les habitants. Nous témoignons ainsi de la considération à nos frères et aux personnes du territoire.

COOPÉRONS POUR PRÊCHER À DES GENS DE TOUTES LANGUES

³⁵ Tous les humains ont besoin d'entendre parler de Jéhovah Dieu, de son Fils et du Royaume (Rév. 14:6, 7). Nous avons à cœur d'aider des personnes de toutes langues à 'faire appel au nom de Jéhovah' pour être sauvées et à revêtir la personnalité chrétienne (Rom. 10:12, 13 ; Col. 3:10, 11). Quelles sont quelques-unes des difficultés qui surviennent lorsque nous présentons la bonne nouvelle dans des territoires où plusieurs langues sont parlées ? Comment les surmonter pour donner à un maximum de personnes l'occasion d'entendre le message du Royaume dans la langue qu'elles comprennent le mieux ? (Rom. 10:14).

³⁶ L'attribution des territoires aux assemblées se fait par langue. Par conséquent, dans les territoires où plusieurs langues sont parlées, les mêmes quartiers sont travaillés par des proclamateurs de différentes assemblées. Il est alors préférable que les proclamateurs de chaque assemblée concentrent leur prédication sur les personnes de leur propre langue. Ce principe est aussi valable pendant les campagnes d'invitation annuelles. Par contre, dans le témoignage public ou informel, les proclamateurs peuvent prêcher à tout le monde et proposer des publications dans n'importe quelle langue.

³⁷ Dans certains cas, des assemblées d'autres langues ne peuvent pas travailler régulièrement leurs territoires les plus éloignés. Quand c'est le cas, les responsables de la prédication des assemblées concernées doivent communiquer entre eux afin de mettre au point un système de travail du territoire qui leur convienne à tous. Ainsi, chaque personne aura la possibilité d'entendre le message du Royaume, et on évitera de multiplier inutilement les efforts (Prov. 15:22).

³⁸ Que faire si, à une porte, la personne qui nous répond parle une autre langue que la nôtre ? Ne présumons pas que des proclamateurs qui connaissent sa langue lui rendront visite. Certains proclamateurs apprennent une présentation simple dans une langue très parlée dans leur territoire. Nous pouvons montrer à quelqu'un comment lire ou télécharger des publications dans sa langue depuis notre site Web officiel, jw.org, ou proposer de lui en apporter.

³⁹ Si la personne manifeste un intérêt sincère, nous devons essayer de trouver un proclamateur capable de l'aider dans une langue qu'elle comprend. Nous pouvons aussi lui dire où se tiennent les réunions les plus proches dans sa langue. Si elle souhaite que quelqu'un qui parle sa langue prenne contact avec elle, montrons-lui comment saisir ses coordonnées sur jw.org. La filiale s'efforcera alors de trouver dans la région un proclamateur, un groupe ou une assemblée qui peut continuer de l'aider spirituellement.

⁴⁰ Jusqu'à ce que la personne intéressée nous dise avoir eu un contact avec un proclamateur qui parle sa langue, nous devons continuer de la visiter. Au cas où la filiale informe les anciens qu'elle n'a pas pu trouver de proclamateur parlant cette langue, faisons de notre mieux pour

entretenir l'intérêt de la personne. Si possible, enseignons-lui la Bible, peut-être à l'aide d'une publication dans sa langue. Si nous exploitons bien les images et lui faisons lire les versets donnés en référence, elle acquerra une compréhension élémentaire de la Bible. Un membre de sa famille qui connaît suffisamment sa langue et la langue locale acceptera peut-être de servir d'interprète.

⁴¹ Pour diriger la personne qui s'intéresse au message vers l'organisation de Dieu, invitons-la à nos réunions, même si elle ne comprendra peut-être pas complètement le programme. Quand des versets sont lus, nous pouvons l'aider à les trouver en utilisant une bible dans sa langue, s'il en existe une. La fréquentation des membres de l'assemblée peut à elle seule la bâtir et favorisera ses progrès spirituels.

⁴² **Prégroupe** : Un pré-groupe se compose de plusieurs proclamateurs qui prêchent dans une langue différente de celle de l'assemblée, sans qu'il y ait un ancien ou un assistant apte à diriger chaque semaine une réunion dans cette langue. La filiale peut enregistrer l'assemblée locale comme assemblée d'accueil d'un pré-groupe si les conditions suivantes sont remplies :

- 1) Dans la région, une population assez importante parle une autre langue que celle de l'assemblée locale.
- 2) Au moins quelques proclamateurs connaissent la langue en question ou sont prêts à l'apprendre.
- 3) Le collège des anciens est prêt à s'investir dans l'organisation de la prédication dans cette langue.

Si le collège des anciens souhaite accueillir un pré-groupe, le collège prendra contact avec le responsable de

circonscription. Le responsable de circonscription est peut-être au courant d'efforts faits par d'autres assemblées locales pour prêcher aux personnes qui parlent la langue en question ; il pourra donner au collège des anciens des informations intéressantes qui permettront de déterminer si leur assemblée locale est la mieux placée pour accueillir un pré-groupe. Une fois que l'assemblée d'accueil aura été choisie, les anciens de cette assemblée pourront envoyer une lettre à la filiale afin de demander que l'assemblée soit enregistrée officiellement comme assemblée d'accueil d'un pré-groupe.

⁴³ **Groupe** : La filiale peut enregistrer une assemblée comme assemblée d'accueil d'un groupe si les conditions suivantes sont remplies :

- 1) Il y a suffisamment d'intérêt et de perspectives d'accroissement dans la langue en question.
- 2) Au moins quelques proclamateurs connaissent la langue ou l'apprennent.
- 3) Un frère, capable, ancien ou assistant est disponible pour diriger le groupe et conduire dans cette langue au moins une réunion par semaine (ou une partie de réunion, comme le discours public ou l'étude de *La Tour de Garde*).

Une fois ces conditions réunies dans une mesure raisonnable, le collège des anciens enverra une lettre à la filiale pour lui communiquer toutes les informations nécessaires et demander que l'assemblée soit officiellement enregistrée comme assemblée d'accueil d'un groupe. Selon qu'il est ancien ou assistant, le frère chargé de diriger le groupe et d'en prendre soin sera appelé « responsable de groupe » ou « préposé au groupe ».

⁴⁴ Une fois le groupe établi, c'est le collège des anciens de l'assemblée d'accueil qui détermine si le groupe tiendra des parties de réunions supplémentaires et, si oui, combien de fois par mois. Des réunions pour la prédication peuvent aussi être organisées pour le groupe. Tous ses membres collaborent sous la supervision du collège des anciens de l'assemblée qui l'accueille. Les anciens donneront des conseils équilibrés et feront preuve d'initiative pour répondre aux besoins du groupe. Après avoir prêché avec le groupe durant sa semaine de visite de l'assemblée d'accueil, le responsable de circonscription fournit à la filiale un bref rapport sur les progrès du groupe et mentionne tout besoin particulier. En temps voulu, il est possible que le groupe devienne assemblée. Lorsque tous ceux qui prêchent dans un territoire où plusieurs langues sont parlées appliquent les directives théocratiques, Jéhovah se réjouit (1 Cor. 1:10 ; 3:5, 6).

LE TÉMOIGNAGE EN GROUPE

⁴⁵ Chaque chrétien voué à Dieu a la responsabilité de communiquer la bonne nouvelle à autrui. Il y a plusieurs manières de le faire, mais la plupart d'entre nous sont heureux de pouvoir être accompagnés d'autres proclamateurs (Luc 10:1). C'est pourquoi les assemblées se réunissent pour la prédication le week-end et en semaine. Les jours fériés également offrent de belles possibilités de témoignage en groupe, car de nombreux frères et sœurs ne travaillent pas ces jours-là. Le comité de service de l'assemblée organise des réunions pour la prédication en des lieux et à des heures qui conviennent, en journée et en soirée.

⁴⁶ Le témoignage en groupe permet aux proclamateurs de prêcher ensemble et de 's'encourager les uns les autres' (Rom. 1:12). Les nouveaux peuvent accompagner des proclamateurs habiles et expérimentés, et recevoir une formation. Dans certains endroits, il peut être judicieux que deux proclamateurs ou plus prêchent ensemble pour des raisons de sécurité. Même si tu as prévu de prêcher seul dans le territoire, il peut être encourageant pour chacun que tu assistes avec le groupe à la réunion pour la prédication. Le simple fait de savoir que d'autres prêchent dans le même secteur peut te donner confiance. Les pionniers et les autres proclamateurs ne doivent pas se sentir obligés de soutenir *toutes* les réunions pour la prédication organisées par l'assemblée, surtout s'il y en a chaque jour. Toutefois, ils peuvent probablement en soutenir au moins quelques-unes chaque semaine.

⁴⁷ Suivons tous le modèle laissé par Jésus et ses apôtres ! Nous pouvons être certains que Jéhovah bénira nos efforts pour participer pleinement à l'œuvre vitale de prédication de la bonne nouvelle du Royaume (Luc 9:57-62).

Comment élargir ton ministère

QUAND le moment d'envoyer ses disciples prêcher le Royaume est venu, Jésus leur a dit : « La moisson est grande, mais les ouvriers ne sont pas nombreux. » Comme il y avait beaucoup à faire, il a ajouté : « Priez [...] le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson » (Mat. 9:37, 38). Jésus a expliqué aux disciples comment s'acquitter de leur ministère. Ses paroles avaient un caractère d'urgence : « Quand le Fils de l'homme arrivera, vous n'aurez pas terminé le tour des villes d'Israël » (Mat. 10:23).

² Aujourd'hui aussi, il y a beaucoup à faire dans la prédication. La bonne nouvelle du Royaume doit être prêchée avant la fin, et il reste peu de temps ! (Marc 13:10). Puisque le champ, c'est le monde, nous sommes dans une situation assez semblable à celle de Jésus et de ses disciples, mais sur une échelle bien plus grande. Nous sommes peu nombreux comparés aux milliards d'autres humains ; toutefois, nous pouvons être sûrs que Jéhovah nous aidera. La bonne nouvelle du Royaume *sera prêchée* par toute la terre et, au moment prévu par Jéhovah, la fin *viendra*. Accorderons-nous la priorité au royaume de Dieu afin d'accomplir pleinement notre ministère ? Quels objectifs théocratiques pouvons-nous poursuivre dans ce but ?

³ À propos de ce que Jéhovah attend de ses serviteurs, Jésus a déclaré : « Tu dois aimer Jéhovah ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toute ta force » (Marc 12:30). Dieu nous demande

de le servir de toute notre âme. Cela signifie lui démontrer la profondeur de notre attachement et la sincérité de l'offrande de notre personne en faisant notre maximum à son service (2 Tim. 2:15). Des possibilités s'offrent à chacun de nous, en fonction de sa situation et de ses capacités. Examinez-en quelques-unes, et décidez quels objectifs théocratiques tu poursuivras pour accomplir ton ministère.

ÊTRE PROCLAMATEUR

⁴ Tous ceux qui acceptent la vérité ont le privilège de proclamer la bonne nouvelle. C'est là l'œuvre fondamentale que Jésus a confiée à ses disciples (Mat. 24:14 ; 28:19, 20). En général, un disciple de Jésus Christ commence à parler de la bonne nouvelle autour de lui dès qu'il l'entend. C'est ce qu'ont fait André, Philippe, Corneille et d'autres (Jean 1:40, 41, 43-45 ; Actes 10:1, 2, 24 ; 16:14, 15, 25-34). Cela veut-il dire qu'une personne peut parler de la bonne nouvelle aux autres avant même d'être baptisée ? Absolument ! Dès que quelqu'un remplit les conditions requises pour être un proclamateur non baptisé dans l'assemblée, il peut participer au témoignage de maison en maison. Selon ses capacités et sa situation, il peut aussi participer à d'autres aspects de la prédication.

⁵ Une fois baptisé, un proclamateur souhaite sans aucun doute faire tout son possible pour aider d'autres personnes à connaître la bonne nouvelle. Tant les hommes que les femmes ont le privilège de prêcher. C'est une joie de favoriser, même modestement, les intérêts du royaume de Dieu. Quiconque peut élargir son ministère en incluant d'autres formes de service sera assurément heureux.

SERVIR LÀ OÙ IL Y A BESOIN DE RENFORT

⁶ Il se peut que le territoire de ton assemblée soit fréquemment travaillé et qu'un bon témoignage y soit donné. Dans ce cas, tu penses peut-être à élargir ton ministère en t'installant dans une région où il y a besoin de renfort (Actes 16:9). Si tu es actuellement ancien ou assistant, une autre assemblée apprécierait sûrement ton aide. Le responsable de ta circonscription peut te faire des suggestions sur la façon de soutenir une autre assemblée de la circonscription. Si tu souhaites servir dans une autre région de ton pays, la filiale peut te fournir des renseignements utiles.

⁷ Aimerais-tu servir à l'étranger ? Dans ce cas, étudie sérieusement la question. Pourquoi ne pas en discuter avec les anciens de ton assemblée ? Un tel changement aura assurément des répercussions positives sur toi et ceux qui t'accompagneront (Luc 14:28). Maintenant, si tu ne prévois pas de rester longtemps, il vaut peut-être mieux envisager de servir dans une région de ton pays.

⁸ Dans certains pays, les frères à qui on confie des responsabilités sont relativement nouveaux dans la vérité. Humblement, les frères locaux sont prêts à laisser des anciens plus expérimentés qui arrivent dans l'assemblée en assurer la direction. Toutefois, si tu es ancien et que tu envisages de déménager dans un tel pays, rappelle-toi que ton objectif n'est pas de *prendre la place* des frères locaux, mais de servir à *leurs côtés*. Encourage-les à aspirer à faire plus dans l'assemblée et à accepter des responsabilités (1 Tim. 3:1). Si certaines choses ne se font pas comme dans ton pays d'origine, sois patient. Sers-toi de ton expérience d'ancien afin d'être une aide véritable

pour les frères. Par la suite, si tu dois retourner dans ton pays d'origine, les anciens locaux seront mieux à même de prendre soin de l'assemblée.

⁹ Pour que la filiale t'envoie les noms des assemblées que tu pourrais aider, le comité de service de ton assemblée doit d'abord lui adresser une lettre de recommandation. Cette lettre est nécessaire, que tu sois ancien, assistant, pionnier ou proclamateur. Le comité de service enverra cette lettre de recommandation avec ta demande directement à la filiale du pays où tu désires te rendre utile.

PRÊCHER DANS UNE AUTRE LANGUE

¹⁰ Afin d'élargir ton ministère, tu envisages peut-être d'apprendre une nouvelle langue, y compris une langue des signes. Si tu as l'objectif d'apprendre à prêcher dans une autre langue, pourquoi ne pas en parler aux anciens et au responsable de circonscription ? Ils peuvent te faire des suggestions et t'apporter des encouragements adaptés. Sous la direction de la filiale, certaines circonscriptions organisent des cours de langue qui forment des proclamateurs et des pionniers qualifiés à la prédication dans une autre langue.

LE SERVICE DE PIONNIER

¹¹ Tous les proclamateurs devraient connaître les conditions générales pour être pionnier auxiliaire, permanent ou spécial, et pour les autres formes de service à plein temps. Un pionnier doit être un chrétien baptisé exemplaire qui peut consacrer à la prédication de la bonne nouvelle le nombre d'heures requis. Les demandes d'admis-

sion au service de pionnier auxiliaire et permanent sont approuvées par le comité de service de l'assemblée, tandis que les pionniers spéciaux sont nommés par la filiale.

¹² Les *pionniers auxiliaires* sont nommés pour un minimum d'un mois, pour plusieurs mois consécutifs ou de façon continue pour une période indéterminée, selon leur situation. De nombreux proclamateurs du Royaume aiment être pionniers auxiliaires à des moments particuliers, par exemple à l'époque du Mémorial ou durant le mois de la visite du responsable de circonscription. Certains optent pour les mois de congés. Les proclamateurs baptisés d'âge scolaire souhaiteront peut-être entreprendre le service de pionnier auxiliaire durant leurs vacances. Les proclamateurs peuvent choisir d'être pionniers auxiliaires avec un objectif horaire réduit chaque mois de mars et d'avril et durant le mois de la visite du responsable de circonscription. Quelle que soit ta situation, si tu as une bonne moralité et ne pratiques rien d'impur, si tu peux t'organiser pour atteindre le nombre d'heures requis et si tu estimes pouvoir être pionnier auxiliaire un ou plusieurs mois, les anciens seront heureux de prendre en considération ta demande d'admission à cette forme de service.

¹³ Pour être nommé *pionnier permanent*, tu dois dès maintenant être en mesure d'atteindre le nombre d'heures annuel requis. En tant que pionnier permanent, tu voudras coopérer étroitement avec ton assemblée. Les pionniers zélés sont une bénédiction pour une assemblée, car ils suscitent l'enthousiasme pour la prédication et encouragent d'autres proclamateurs à entreprendre ce service. Pour remplir une demande d'admission au service de

pionnier permanent, tu dois être un proclamateur exemplaire, baptisé depuis au moins six mois.

¹⁴ Les *pionniers spéciaux* sont en général choisis parmi les pionniers permanents qui ont démontré leur efficacité dans le ministère. Ils doivent être à même de servir là où la filiale décide de les envoyer. Il s'agit souvent d'une région isolée où ils peuvent trouver des personnes réceptives et former de nouvelles assemblées. Ils sont parfois affectés dans des assemblées qui ont besoin d'aide pour travailler leur territoire. Certains pionniers spéciaux qui sont aussi anciens sont envoyés pour soutenir de petites assemblées, même s'il n'y a pas particulièrement besoin de renfort pour prêcher dans le territoire. Les pionniers spéciaux reçoivent une modeste allocation pour leurs dépenses courantes. Certains sont nommés à titre temporaire.

LES MISSIONNAIRES AFFECTÉS DANS LE TERRITOIRE

¹⁵ Le Comité pour le service, un comité du Collège central, nomme les missionnaires, qui sont ensuite affectés par le Comité de la filiale locale dans des zones densément peuplées. Ils font beaucoup pour stabiliser et consolider l'œuvre de prédication et les activités des assemblées. Très souvent, les missionnaires affectés dans le territoire ont été formés à l'École pour évangélistes du Royaume. On leur fournit un logement et une modeste allocation pour leurs dépenses courantes.

LE SERVICE DE LA CIRCONSCRIPTION

¹⁶ Les frères nommés responsables de circonscription par le Collège central reçoivent une formation et acquiè-

rent de l'expérience en étant d'abord suppléants de responsable de circonscription. Ces chrétiens aiment la prédication et aiment leurs frères. Ce sont des pionniers zélés, des étudiants appliqués de la Bible, ainsi que des orateurs et des enseignants efficaces. Ils manifestent le fruit de l'esprit de façon remarquable, et se montrent équilibrés, raisonnables et pleins de discernement. S'ils sont mariés, leur femme, pionnière, est exemplaire dans sa conduite et dans ses relations avec les autres. C'est une prédicatrice efficace. De plus, elle comprend son rôle de femme chrétienne soumise ; elle ne parle pas à la place de son mari ni ne domine les conversations. Les responsables de circonscription et leurs femmes ayant un emploi du temps exigeant, ceux qui aspirent à ce service doivent être en bonne santé. Il n'est pas prévu que des pionniers présentent leur candidature au service de la circonscription. Ils peuvent faire connaître leur désir d'être dans cette forme de service au responsable de leur circonscription, qui leur fera des suggestions.

LES ÉCOLES THÉOCRATIQUES

¹⁷ *L'École pour évangélistes du Royaume* : Il y a besoin de plus d'évangélistes du Royaume pour prêcher dans les territoires rarement travaillés et apporter un soutien spirituel aux assemblées. Les frères célibataires, les sœurs célibataires et les couples peuvent remplir une demande afin de recevoir une formation spécialisée à l'École pour évangélistes du Royaume. Après avoir suivi les cours, les diplômés sont envoyés comme pionniers permanents là où il y a besoin de renfort dans leur pays d'origine. Ceux qui sont en mesure de se libérer peuvent

recevoir d'autres affectations dans leur pays d'origine ou à l'étranger. Quelques-uns sont envoyés comme pionniers spéciaux temporaires ou permanents. Les pionniers intéressés par cette école peuvent se renseigner sur les conditions requises en assistant à la réunion d'information tenue lors de l'assemblée régionale.

¹⁸ *L'École biblique de Galaad* : Les frères célibataires, les sœurs célibataires et les couples mariés sélectionnés pour suivre les cours de cette école parlent anglais et sont des serviteurs spéciaux à plein temps. Ils ont la capacité de consolider et de stabiliser l'activité dans un territoire ou une filiale. Ils ont déjà montré qu'ils aiment servir leurs frères et qu'ils peuvent aider les autres avec bonté à se conformer aux directives bibliques et théocratiques. C'est le Comité de la filiale locale qui invite les élèves potentiels à remplir une demande. Les diplômés de cette école sont affectés dans le territoire ou dans la filiale d'un pays étranger ou de leur pays d'origine.

LE SERVICE AU BÉTHEL

¹⁹ Le service au Béthel est un honneur particulier. Le nom Béthel signifie « maison de Dieu », ce qui convient tout à fait à ces centres de l'activité théocratique. Les frères et sœurs servant au Béthel jouent un rôle essentiel dans la production, la traduction et la distribution de publications bibliques. Leur service est inestimable pour le Collège central, qui assure la surveillance et la direction des assemblées sur toute la terre. Nombre des béthélites qui sont traducteurs vivent et exercent leur activité dans les régions du territoire de la filiale où se parle la langue dans laquelle ils traduisent. Cela leur permet d'en-

tendre cette langue dans la vie quotidienne. Ils peuvent également voir par eux-mêmes si les gens comprennent le langage employé dans les publications traduites.

²⁰ Une bonne partie des activités effectuées au Béthel sont exigeantes physiquement. C'est pourquoi la plupart des personnes invitées à y servir sont des frères baptisés qui sont jeunes, en bonne santé et robustes. Si la filiale qui supervise ton pays a besoin de renfort et que tu désires servir au Béthel, tu peux en apprendre plus sur les conditions à remplir en te renseignant auprès des anciens de ton assemblée.

LE SERVICE DE LA CONSTRUCTION

²¹ La construction de bâtiments théocratiques est une forme de service sacré, comparable au travail de construction du temple de Salomon (1 Rois 8:13-18). Quantité de frères et sœurs font preuve d'un zèle remarquable en donnant volontairement de leur temps et de leurs biens pour participer à cette activité.

²² Pourrais-tu apporter ton aide ? Si tu en as le désir et que tu es proclamateur baptisé, les frères qui supervisent le travail de construction dans ta région apprécieraient ton aide et sont disposés à te former même si tu as des compétences limitées. Pourquoi ne pas faire savoir aux anciens de ton assemblée que tu es disponible ? Certains proclamateurs baptisés qui remplissent les conditions requises ont même pu se porter

Avoir des objectifs spirituels t'aidera à diriger sagement tes forces et tes autres ressources.

volontaires pour la construction de bâtiments théocratiques à l'étranger.

²³ Il existe de multiples possibilités de participer au service de la construction. Les proclamateurs baptisés exemplaires qui ont certaines compétences et qui sont à même de soutenir des projets proches de chez eux peuvent être *volontaires locaux développement-construction*. D'autres, qui peuvent apporter leur concours à des projets plus éloignés pour un temps limité, sont nommés par la filiale *volontaires à la construction* pour une période de deux semaines à trois mois. Ceux qui sont nommés à long terme sont appelés *serviteurs à la construction*. Un serviteur à la construction qui reçoit une affectation à l'étranger a le statut de *serviteur à la construction expatrié*. Un *groupe de construction* composé de serviteurs et de volontaires à la construction assure la direction de chaque projet ; il est aidé par des volontaires locaux développement-construction et des volontaires faisant partie des assemblées concernées par le projet. Les groupes de construction se déplacent d'un projet à l'autre sur le territoire d'une filiale.

QUELS SONT TES OBJECTIFS SPIRITUELS ?

²⁴ Si tu as voué ta vie à Jéhovah, ton désir est de le servir éternellement. Mais quels objectifs spirituels intermédiaires t'es-tu fixés ? Avoir des objectifs spirituels t'aidera à diriger sagement tes forces et tes autres ressources (1 Cor. 9:26). Cela te permettra de grandir spirituellement et de te concentrer sur les choses les plus importantes (Phil. 1:10 ; 1 Tim. 4:15, 16).

²⁵ L'apôtre Paul nous a laissé un bel exemple à imiter

dans notre service pour Dieu (1 Cor. 11:1). Il a fait de vigoureux efforts pour Jéhovah. Il a reconnu que Jéhovah lui avait offert de nombreuses possibilités à son service. Il a écrit aux frères de Corinthe : « Une grande porte m'a été ouverte pour l'activité. » Ne pouvons-nous pas en dire autant ? Si, car de nombreuses possibilités de servir Jéhovah au sein de l'assemblée nous sont données, surtout en rapport avec la prédication de la bonne nouvelle du Royaume. Mais comme Paul, pour franchir cette « grande porte », il nous faut affronter « beaucoup d'adversaires » (1 Cor. 16:9). Paul était disposé à se discipliner. Note ce qu'il a déclaré : « Mon corps, je le bourre de coups et l'em-mène comme un esclave » (1 Cor. 9:24-27). Avons-nous le même état d'esprit ?

²⁶ Chacun est encouragé à poursuivre des objectifs théocratiques adaptés à sa situation. Si beaucoup sont dans une forme de service à plein temps aujourd'hui, c'est parce qu'ils se sont fixé des objectifs théocratiques tôt dans leur vie. Ils y ont été incités par leurs parents et d'autres alors qu'ils étaient encore enfants. Ils ont ainsi eu une carrière très riche au service de Jéhovah, et n'ont aucun regret (Prov. 10:22). Des objectifs louables autres que le service à plein temps peuvent être de prêcher chaque semaine, de commencer un cours biblique ou de prendre plus de temps pour préparer les réunions. L'important est de tenir bon et d'accomplir pleinement notre ministère. Ce faisant, nous honorerons Jéhovah et atteindrons notre objectif final : le servir pour toujours (Luc 13:24 ; 1 Tim. 4:7b, 8).

Nos lieux de culte

LES vrais adorateurs de Jéhovah ont reçu l'ordre de se réunir pour recevoir une instruction et s'encourager mutuellement (Héb. 10:23-25). Le premier lieu de culte du peuple choisi par Dieu, les Israélites, était « le tabernacle », « la tente de la rencontre » (Ex. 39:32, 40). Plus tard, Salomon, fils de David, a construit une maison, ou temple, pour la gloire de Dieu (1 Rois 9:3). Après la destruction de ce temple en 607 avant notre ère, les Juifs se retrouvaient pour adorer Dieu dans des bâtiments appelés synagogues. Par la suite, le Temple a été reconstruit et est redevenu le centre du vrai culte. Jésus a enseigné tant dans des synagogues qu'au Temple (Luc 4:16 ; Jean 18:20). Il a même tenu une réunion sur une montagne (Mat. 5:1-7:29).

² Après la mort de Jésus, les chrétiens se rassemblaient dans des lieux publics et chez des particuliers pour enseigner les Écritures et profiter de la compagnie d'autres croyants (Actes 19:8, 9 ; Rom. 16:3, 5 ; Col. 4:15 ; Philém. 2). Parfois, ils devaient se réunir dans des endroits isolés pour ne pas éveiller l'attention des persécuteurs. Sans conteste, les fidèles serviteurs de Dieu du passé désiraient sincèrement se réunir dans des lieux de culte afin d'être « enseignés par Jéhovah » (Is. 54:13).

³ Aujourd'hui encore, les réunions chrétiennes se tiennent dans des lieux publics ou chez des particuliers. Souvent, les réunions pour la prédication se font chez un Témoin. Ceux qui proposent leur maison pour ces réunions considèrent comme un honneur d'offrir leur hos-

pitalité. Beaucoup ont le sentiment d'en retirer des bienfaits spirituels.

LA SALLE DU ROYAUME

⁴ Le lieu de réunion principal des Témoins de Jéhovah est la Salle du Royaume. Généralement, il s'agit d'un bâtiment qu'on construit sur un terrain acheté ou d'un bâtiment existant qu'on rénove. Pour faire des économies et optimiser l'utilisation de nos bâtiments, plusieurs assemblées peuvent, lorsque c'est possible, se partager une même salle. Dans certains endroits, il est nécessaire de louer des locaux. Pour les nouvelles Salles du Royaume et celles qui ont subi une rénovation importante, il convient d'organiser une inauguration. Cependant, dans le cas d'une rénovation mineure, cela ne se justifie pas.

⁵ La Salle du Royaume ne doit pas être un bâtiment élaboré, conçu pour impressionner. Si son architecture peut varier d'un endroit à l'autre, son but est toujours fonctionnel (Actes 17:24). En s'adaptant aux circonstances locales, ce lieu doit être confortable et pratique pour tenir des réunions chrétiennes.

⁶ Toutes les assemblées de Témoins de Jéhovah participent aux frais d'utilisation, de fonctionnement et de maintenance de la Salle du Royaume où elles se réunissent. Il n'y a pas de quête ni d'appel aux dons. Une boîte à offrandes permet à ceux qui assistent aux réunions de participer aux frais liés à l'utilisation de la salle. Ils le font volontairement et de tout leur cœur (2 Cor. 9:7).

⁷ Tous dans l'assemblée considèrent comme un honneur de participer aux dépenses de la Salle du Royaume et de se proposer pour la maintenir propre et en bon état. C'est

habituellement un ancien ou un assistant qui est chargé de programmer ce travail. En général, le nettoyage est effectué par groupe de prédication, sous la direction du responsable de groupe ou de son adjoint. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la Salle du Royaume doit représenter dignement Jéhovah et son organisation.

⁸ Lorsque plusieurs assemblées se partagent une salle, les anciens de ces assemblées nomment un comité de gestion de la Salle du Royaume, qui coordonne les activités concernant le bâtiment et le terrain. Les collègues d'anciens désignent un coordinateur de ce comité. Sous leur direction, le comité de gestion supervise le nettoyage de la salle, et veille à ce qu'elle reste en bon état et que le stock de fournitures soit suffisant. Cela réclame une étroite coopération entre les assemblées concernées.

⁹ Dans le cas où plusieurs assemblées utilisent une même Salle du Royaume, il peut y avoir une rotation des horaires des réunions. Les anciens établiront le programme dans un esprit de considération mutuelle et d'amour fraternel (Phil. 2:2-4 ; 1 Pierre 3:8). Aucune assemblée ne voudra prendre de décisions pour le compte des autres. Quand le responsable de circonscription visite une des assemblées qui utilisent la Salle du Royaume, la ou les autres assemblées modifient au besoin les horaires de leurs réunions cette semaine-là.

¹⁰ La Salle du Royaume peut être utilisée pour les mariages ou les enterrements avec l'autorisation du comité de service de l'assemblée. Les anciens composant ce comité examinent attentivement les demandes et prennent leur décision sur la base des directives de la filiale.

¹¹ On attend des personnes autorisées à utiliser la Salle du Royaume pour ce genre d'évènements qu'elles se conduisent d'une manière convenable pour de vrais chrétiens. On ne doit rien y faire qui risque de choquer l'assemblée ou de jeter le discrédit sur Jéhovah et sur elle (Phil. 2:14, 15). Sous la direction de la filiale, la Salle du Royaume peut être utilisée pour d'autres évènements spirituels, comme des sessions de l'École du ministère du Royaume ou de l'École des pionniers.

¹² L'assemblée respectera toujours son lieu de réunion. Notre tenue, notre aspect général et nos bonnes manières doivent refléter la dignité liée au culte de Jéhovah (Eccl. 5:1 ; 1 Tim. 2:9, 10). En appliquant les conseils dans ce domaine, nous montrons que nous accordons du prix à nos réunions chrétiennes.

¹³ Maintenir l'ordre pendant les réunions est important. Il est recommandé que les enfants s'assoient à côté de leurs parents. On peut inviter les parents qui ont de jeunes enfants à s'asseoir là où ils dérangeront le moins s'ils doivent sortir pour les calmer ou pour répondre à d'autres besoins.

¹⁴ Des frères qualifiés sont désignés comme préposés à l'accueil lors des réunions à la Salle du Royaume. Ils doivent être attentifs et amicaux, et faire preuve de bon jugement. Leur rôle consiste entre autres à accueillir les nouveaux venus et à les mettre à l'aise, à aider les retardataires à trouver une place, à enregistrer les chiffres de l'assistance et à veiller au chauffage et à l'aération de la salle. Si nécessaire, ils rappellent aux parents de bien surveiller leurs enfants pour qu'ils ne courent pas partout avant ou après les réunions, ni ne jouent sur l'estrade. Gentiment et avec tact, un préposé à l'accueil peut demander

au père ou à la mère d'un enfant turbulent de le faire sortir pour que l'auditoire ne soit pas trop déconcentré. Le service des préposés à l'accueil contribue grandement à ce que tous profitent des réunions. Ces préposés sont de préférence des anciens et des assistants.

LA CONSTRUCTION DE SALLES DU ROYAUME

¹⁵ Au 1^{er} siècle, certains chrétiens étaient matériellement plus aisés que d'autres ; c'est pourquoi l'apôtre Paul a écrit : « Par une égalisation, votre superflu du moment comble leurs besoins, afin que leur superflu compense aussi ce qui vous manque ; et ainsi il y aura un équilibre » (2 Cor. 8:14). Une « égalisation » semblable a lieu aujourd'hui. Les offrandes des assemblées du monde entier sont mises en commun pour aider financièrement à construire et à rénover des Salles du Royaume. Le soutien généreux apporté par la famille mondiale des frères est très apprécié par l'organisation de Jéhovah et par les assemblées qui en bénéficient.

¹⁶ En prenant en compte divers facteurs régionaux, la filiale détermine dans quelles Salles du Royaume se réunissent les assemblées. Elle décide aussi où et quand construire ou rénover des salles sur son territoire. Après une catastrophe, des dispositions sont prises pour réparer les Salles du Royaume endommagées et, si nécessaire, les habitations des frères et sœurs.

Tous dans l'assemblée considèrent comme un honneur de participer aux dépenses de la Salle du Royaume et de se proposer pour la maintenir propre et en bon état.

¹⁷ La filiale coordonne l'utilisation des volontaires qui aident à l'acquisition des terrains, à la conception des Salles du Royaume, à l'obtention des permis, à la construction et à la maintenance. Comme la plupart des pays ont des besoins importants en Salles du Royaume, il faut de nombreux volontaires. Tous les proclamateurs baptisés qui remplissent les conditions requises et désirent apporter leur aide sont encouragés à remplir une demande et à la remettre au comité de service de leur assemblée. Les proclamateurs non baptisés peuvent participer à la construction ou à la rénovation de leur propre Salle du Royaume.

LA SALLE D'ASSEMBLÉES

¹⁸ Les premiers chrétiens se réunissaient généralement en petits groupes. Il arrivait cependant qu'« une foule considérable » se rassemble (Actes 11:26). Pareillement aujourd'hui, les serviteurs de Jéhovah se retrouvent en grand nombre pour les assemblées de circonscription et les assemblées régionales. Ces rassemblements ont souvent lieu dans des installations louées ou, à défaut de bâtiments appropriés ou disponibles, dans un lieu de culte acheté ou construit, appelé Salle d'assemblées.

¹⁹ Parfois, la Salle d'assemblées est un bâtiment qu'on a acquis puis rénové. Toutefois, le plus souvent, c'est une salle construite sur un terrain acheté. La taille des Salles d'assemblées varie selon les besoins locaux. La filiale prend la décision d'acheter ou de construire ce genre de bâtiment seulement après en avoir soigneusement analysé le coût et déterminé la fréquence d'utilisation.

²⁰ Pour assurer la gestion et la maintenance des Salles d'assemblées, la filiale nomme des serviteurs à plein

temps. Des dispositions sont prises pour que les circonscriptions effectuent le nettoyage courant, le nettoyage semestriel et la maintenance préventive. Les frères retirent des bienfaits à se porter volontaires pour ces tâches. C'est pourquoi les assemblées sont encouragées à soutenir ces dispositions de tout cœur (Ps. 110:3 ; Mal. 1:10).

²¹ La Salle d'assemblées peut également être utilisée pour d'autres évènements théocratiques, par exemple des sessions d'écoles bibliques ou des réunions spéciales pour les responsables de circonscription. Comme la Salle du Royaume, la Salle d'assemblées est un lieu de culte dédié à Jéhovah. Lorsque nous nous y réunissons, notre conduite, notre tenue et notre aspect général doivent être aussi dignes que lorsque nous nous réunissons à la Salle du Royaume pour adorer.

²² En cette période finale des derniers jours, beaucoup de nouveaux s'empressent de faire partie de l'organisation de Jéhovah. C'est une preuve de sa bénédiction (Is. 60:8, 10, 11, 22). Nous voulons donc soutenir les dispositions prises pour que nous ayons des lieux de culte propres et confortables. Nous montrons ainsi que nous attachons de la valeur au rôle que jouent ces bâtiments pour nous permettre de nous encourager les uns les autres, et ce d'autant plus que nous voyons approcher le jour de Jéhovah.

Le soutien à l'œuvre du Royaume sur les plans local et mondial

CONFORMÉMENT à la prophétie de Jésus sur les derniers jours, les Témoins de Jéhovah font connaître la bonne nouvelle « jusque dans la région la plus lointaine de la terre » (Actes 1:8 ; Mat. 24:14). Pour cela, ils donnent gratuitement de leur temps et de leurs forces afin de communiquer des idées spirituelles. Persuadés que Jéhovah subvient aux besoins de ses collaborateurs, ils continuent d'accorder la priorité à son royaume (Mat. 6:25-34 ; 1 Cor. 3:5-9). Les résultats montrent clairement que Jéhovah les approuve et les bénit.

LE SOUTIEN À L'ŒUVRE MONDIALE

² Quand ils voient notre œuvre et se rendent compte que nous diffusons gratuitement des bibles et des publications bibliques, certains se demandent comment tout cela est possible. C'est vrai, l'impression et la production de bibles et d'ouvrages bibliques ont un coût. Construire et entretenir les Béthels où vivent les ministres religieux qui font tourner les presses, supervisent la prédication ou contribuent d'autres façons aux progrès de la bonne nouvelle a aussi un coût. De plus, les responsables de circonscription, les missionnaires affectés dans le territoire, les pionniers spéciaux et les autres serviteurs spéciaux à plein temps reçoivent une aide matérielle pour pouvoir continuer leur service. Il est évident que la prédication de la bonne nouvelle à notre époque, sur les plans local et mondial, entraîne de grandes dépenses. D'où vient tout cet argent ?

³ Beaucoup de personnes qui apprécient l'œuvre mondiale d'enseignement biblique accomplie par les Témoins de Jéhovah sont heureuses d'y contribuer par des dons. Mais cette œuvre est principalement soutenue par les Témoins eux-mêmes, dont certains envoient directement des offrandes volontaires à la filiale locale. Ils manifestent la même bonne volonté que les serviteurs de Dieu de l'Antiquité qui ont généreusement soutenu la construction du lieu de culte de Jéhovah (Ex. 35:20-29 ; 1 Chron. 29:9). Certains dons sont faits par legs, tandis que d'autres sont des offrandes, généralement modestes, venant de personnes, d'assemblées et de circonscriptions. C'est la somme de tous ces dons qui permet à l'œuvre de prédication de se poursuivre.

⁴ Les Témoins de Jéhovah considèrent comme un honneur d'utiliser leur argent et leurs autres ressources pour l'œuvre de prédication. Jésus et ses disciples gardaient une caisse d'où ils prenaient l'argent nécessaire à leurs dépenses (Jean 13:29). La Bible parle de femmes qui servaient Jésus et ses disciples (Marc 15:40, 41 ; Luc 8:3). L'apôtre Paul acceptait avec gratitude l'aide matérielle bienveillante que lui apportaient ceux qui se souciaient de faire progresser la bonne nouvelle et qui désiraient contribuer à son ministère (Phil. 4:14-16 ; 1 Thess. 2:9). Les Témoins de Jéhovah suivent ces modèles de zèle et de générosité. Ainsi, en tous lieux, des humains sincères peuvent recevoir « l'eau de la vie gratuitement » (Rév. 22:17).

LE SOUTIEN À L'ASSEMBLÉE LOCALE

⁵ Les dépenses de l'assemblée locale sont elles aussi couvertes par des offrandes volontaires. Il n'y a ni quête,

ni cotisation obligatoire, ni d'appel aux dons. Dans les lieux de réunion, des boîtes à offrandes permettent à chacun de participer en donnant « comme il l'a décidé dans son cœur » (2 Cor. 9:7).

⁶ L'argent des offrandes sert en premier lieu au fonctionnement et à l'entretien de la Salle du Royaume. Mais le collège des anciens peut décider d'en envoyer une partie à la filiale locale des Témoins de Jéhovah pour qu'elle soit utilisée en faveur de l'œuvre mondiale. L'assemblée adopte alors une résolution à cet effet. C'est ainsi que de nombreuses assemblées font régulièrement des offrandes pour l'œuvre mondiale. Lorsque tous sont conscients que des besoins surviennent de temps à autre localement, il n'est pas nécessaire de faire de fréquentes communications au sujet des offrandes.

LA GESTION DES OFFRANDES

⁷ Après chaque réunion, deux frères recueillent l'argent déposé dans les boîtes à offrandes et en établissent un reçu (2 Rois 12:9, 10 ; 2 Cor. 8:20). Le collège des anciens doit prendre des dispositions appropriées pour mettre cet argent en sûreté jusqu'à ce qu'il soit envoyé à la filiale ou utilisé pour les besoins de l'assemblée. Le frère qui gère les comptes prépare un avis mensuel pour informer l'assemblée, et tous les trois mois le coordinateur du collège des anciens prévoit une vérification des comptes.

DÉPENSES DE LA CIRCONSCRIPTION

⁸ Les dépenses occasionnées par les assemblées de circonscription, ainsi que les autres dépenses liées à la circonscription, sont couvertes par les offrandes des

Témoins de la circonscription. Les lieux d'assemblée sont pourvus de boîtes recueillant les offrandes volontaires faites au profit de la circonscription. En plus de cela, les assemblées peuvent faire des offrandes à d'autres moments pour couvrir les dépenses courantes de la circonscription.

⁹ Dans l'idéal, les offrandes recueillies à chaque assemblée devraient pouvoir couvrir toutes les dépenses effectuées, et tout excédent est donné pour l'œuvre mondiale. Mais si ces fonds ne suffisent pas à payer les dépenses occasionnées pour tenir l'assemblée ou à couvrir les premiers frais liés à l'assemblée suivante (par exemple un acompte pour la réservation de locaux), le responsable de circonscription peut demander que les assemblées locales soient informées de l'honneur qu'elles ont de contribuer par leurs offrandes au déroulement des assemblées. Chaque collègue d'anciens devra alors examiner la question et déterminer le montant de l'offrande que l'assemblée locale peut faire pour les fonds de la circonscription. Ensuite, il présentera une résolution à ce propos.

¹⁰ Lorsque des questions financières particulières demandent l'attention des anciens de la circonscription, ces derniers tiendront une réunion le jour où une assemblée de circonscription a lieu. Toutes les décisions autres que celles relatives à des dépenses de la circonscription bien précises doivent faire l'objet de résolutions adoptées par les anciens. Ces résolutions doivent mentionner des sommes précises et être présentées pour approbation chaque fois qu'on utilise les fonds de la circonscription.

¹¹ Des dispositions sont prises pour qu'il y ait régulièrement une vérification des comptes de la circonscription.

L'AIDE AUX PAUVRES

¹² L'argent que Jésus et ses disciples gardaient dans la caisse servait entre autres à aider les pauvres (Marc 14:3-5 ; Jean 13:29). Cette responsabilité chrétienne est restée, car Jésus a déclaré : « Les pauvres, vous les aurez toujours avec vous » (Marc 14:7). Comment les Témoins de Jéhovah s'en acquittent-ils aujourd'hui ?

Les Témoins de Jéhovah considèrent comme un honneur d'utiliser leur argent et leurs autres ressources pour l'œuvre de prédication.

¹³ Il arrive que des chrétiens fidèles de l'assemblée aient besoin d'une aide matérielle à cause d'un âge avancé, d'une infirmité ou d'un événement malheureux indépendant de leur volonté. Des parents proches ou d'autres membres de leur famille, ou bien d'autres personnes qui l'apprennent peuvent se sentir poussés à les aider. Cette attitude est conforme à ces paroles de l'apôtre Jean : « Celui qui a les biens matériels de ce monde et voit son frère dans le besoin, et pourtant ne lui témoigne pas de compassion, comment l'amour pour Dieu reste-t-il en lui ? Petits enfants, nous devons aimer, non seulement en paroles ou par des discours, mais par des actes et avec sincérité » (1 Jean 3:17, 18 ; 2 Thess. 3:6-12). S'occuper des chrétiens fidèles ayant besoin d'une aide matérielle fait partie du vrai culte (Jacq. 1:27 ; 2:14-17).

¹⁴ Dans sa première lettre à Timothée, l'apôtre Paul a expliqué comment une aide matérielle peut être fournie à ceux qui en sont dignes. Tu peux lire ses conseils en 1 Timothée 5:3-21. C'est d'abord à chaque chrétien de pourvoir aux

besoins de sa famille. Les personnes âgées ou handicapées doivent être aidées par leurs enfants, leurs petits-enfants ou d'autres parents proches. Parfois, elles peuvent bénéficier d'aides sociales ou d'aides de l'État ; des membres de leur famille ou d'autres personnes pourront les aider à en faire la demande. Une situation peut exiger que l'assemblée dans son ensemble envisage de secourir certains frères et sœurs nécessiteux qui servent Dieu fidèlement depuis longtemps. Si ces derniers n'ont pas de parents proches ni d'autres membres de leur famille pour les soutenir et qu'ils ne puissent pas bénéficier d'une aide suffisante des organismes publics, le collège des anciens peut faire des recommandations appropriées pour qu'on leur vienne en aide. Les chrétiens considèrent comme un honneur de partager leurs biens avec les nécessiteux.

¹⁵ La persécution, la guerre, un séisme, une inondation, une famine ou d'autres malheurs fréquents en ces temps difficiles peuvent plonger un grand nombre de frères et sœurs dans le besoin (Mat. 24:7-9). Les assemblées locales n'ayant peut-être rien à partager entre elles, le Collège central coordonne les actions des frères d'autres régions pour fournir le nécessaire. Cette disposition ressemble à la façon dont les chrétiens d'Asie Mineure ont procuré de la nourriture à leurs frères de Judée en temps de famine (1 Cor. 16:1-4 ; 2 Cor. 9:1-5). En suivant leur exemple, nous confirmons notre amour pour nos frères et sœurs et nous nous montrons d'authentiques disciples de Jésus Christ (Jean 13:35).

LA DISTRIBUTION DES PUBLICATIONS

¹⁶ Les bibles et les publications bibliques jouent un rôle important dans la diffusion du message du Royaume. Le

collège des anciens désigne en général un assistant pour s'occuper du stock de publications de l'assemblée. Ces frères prennent leurs responsabilités au sérieux. Ils tiennent bien à jour les dossiers afin que les stocks soient suffisants pour répondre aux besoins de l'assemblée.

¹⁷ Étant des chrétiens voués à Dieu, nous reconnaissons que notre temps, nos capacités physiques et mentales, nos talents, nos biens et même notre vie sont des dons de Dieu qui doivent être utilisés à son service (Luc 17:10 ; 1 Cor. 4:7). En faisant bon usage de toutes nos ressources, nous montrons la profondeur de notre amour pour Jéhovah. Nous désirons l'honorer avec ce que nous avons de meilleur, sachant qu'il prend plaisir à tout don fait pour exprimer l'attachement que nous lui vouons de toute notre âme (Prov. 3:9 ; Marc 14:3-9 ; Luc 21:1-4 ; Col. 3:23, 24). Jésus a dit : « Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement » (Mat. 10:8). Quand nous donnons de nous-mêmes et de nos ressources au service de Jéhovah, nous éprouvons en retour une grande joie (Actes 20:35).

« Faites tout pour la gloire de Dieu »

LES serviteurs de Jéhovah ont l'obligation de refléter sa gloire dans toutes leurs paroles et leurs actions. L'apôtre Paul a fourni ce principe directeur : « Que vous mangiez, que vous buviez, ou quoi que vous fassiez d'autre, faites tout pour la gloire de Dieu » (1 Cor. 10:31). Cela demande de rester attaché aux normes justes de Jéhovah, qui reflètent sa personnalité parfaite (Col. 3:10). Nous devons devenir des imitateurs de Dieu en étant un peuple saint (Éph. 5:1, 2).

² Attirant l'attention des chrétiens sur ce point, l'apôtre Pierre a écrit : « Tels des enfants obéissants, ne vous laissez plus modeler par les désirs que vous aviez autrefois, dans votre ignorance, mais, comme le Saint qui vous a appelés, devenez saints vous aussi dans toute votre conduite, parce qu'il est écrit : "Vous devez être saints, car je suis saint" » (1 Pierre 1:14-16). Comme les Israélites du passé, tous ceux qui appartiennent à l'assemblée chrétienne sont tenus de préserver leur sainteté. Cela signifie qu'ils doivent rester sans tache, n'être contaminés ni par le péché ni par l'esprit du monde. Ils sont ainsi mis à part pour le service sacré (Ex. 20:5).

³ Nous préservons notre sainteté en adhérant aux lois et aux principes de Jéhovah, clairement énoncés dans les Saintes Écritures (2 Tim. 3:16). En étudiant la Bible, nous avons appris à connaître Jéhovah et ses manières

res d'agir, et nous avons été attirés vers lui. Notre étude nous a convaincus de la nécessité de chercher d'abord le royaume de Dieu et de faire de l'accomplissement de sa volonté la priorité dans notre vie (Mat. 6:33 ; Rom. 12:2). Il nous a alors fallu revêtir la personnalité nouvelle (Éph. 4:22-24).

LA PURETÉ SPIRITUELLE ET MORALE

⁴ Il n'est pas toujours facile de rester attaché aux normes justes de Jéhovah. Notre adversaire, Satan le Diable, cherche à nous détourner de la vérité. Les influences mauvaises de ce monde et nos tendances pécheresses nous rendent parfois les choses difficiles. Vivre en accord avec l'offrande de notre personne à Dieu nous oblige à mener un combat spirituel. Les Écritures nous disent de ne pas être surpris en cas d'opposition ou d'épreuve. Nous devons en effet souffrir pour la justice (2 Tim. 3:12). Mais nous pouvons être heureux quand nous rencontrons des épreuves, car elles prouvent que nous faisons la volonté de Dieu (1 Pierre 3:14-16 ; 4:12, 14-16).

⁵ Bien que parfait, Jésus a appris l'obéissance par les souffrances qu'il a subies. Il n'a jamais cédé aux tentations de Satan ni nourri d'aspirations propres à ce monde (Mat. 4:1-11 ; Jean 6:15). Pas une fois il n'a ne serait-ce qu'envisagé de faire une compromission. Même si sa fidélité lui a valu la haine du monde, il est resté attaché aux normes justes de Jéhovah. Peu avant sa mort, il a averti ses disciples que le monde les haïrait, eux aussi. Depuis, les disciples de Jésus connaissent des épreuves, mais sachant que le Fils de Dieu a vaincu le monde, ils prennent courage (Jean 15:19 ; 16:33 ; 17:16).

⁶ Pour ne pas faire partie du monde, nous devons respecter les normes justes de Jéhovah, comme notre Maître l'a fait. Il nous faut non seulement nous garder de toute implication dans les affaires politiques et sociales du monde, mais encore résister à son climat moral décadent. Nous prenons au sérieux le conseil donné en Jacques 1:21 : « Rejetez [...] tout ce qui est sale et toute trace de méchanceté, et acceptez avec douceur l'implantation de la parole qui peut vous sauver. » Par l'étude et l'assistance aux réunions, « la parole » de vérité peut s'implanter dans notre esprit et notre cœur, si bien que nous n'aurons même pas envie de ce que le monde offre. Le disciple Jacques a écrit : « Ne savez-vous pas qu'être ami du monde, c'est être ennemi de Dieu ? Celui donc qui veut être ami du monde se fait *ennemi* de Dieu » (Jacq. 4:4). Voilà pourquoi la Bible nous encourage vivement à rester attachés aux normes justes de Jéhovah et séparés du monde.

⁷ La Parole de Dieu nous met en garde contre toute conduite honteuse et immorale : « Que toute conduite sexuelle immorale et l'impureté sous toutes ses formes ou l'avidité ne soient même pas mentionnées parmi vous, comme il convient à des saints » (Éph. 5:3). Nous devons donc refuser de laisser notre esprit s'arrêter sur des choses obscènes, honteuses ou dégradantes, et nous ne permettons certainement pas à ces choses de se glisser dans nos conversations. Nous prouvons ainsi que nous voulons rester attachés aux normes morales justes et pures de Jéhovah.

LA PROPRETÉ PHYSIQUE

⁸ En plus de l'importance de la pureté morale et spirituelle, les chrétiens comprennent l'importance de la

propreté physique. Dans l'ancienne nation d'Israël, le Dieu de sainteté exigeait que le camp reste propre. Nous devons nous aussi être propres, pour que Jéhovah « ne voie rien d'inconvenant » chez nous (Deut. 23:14).

Les serviteurs
de Jéhovah
ont l'obligation
de refléter sa gloire
dans toutes
leurs paroles
et leurs actions.

⁹ Dans la Bible, sainteté et propreté physique sont étroitement liées. Par exemple, Paul a écrit : « Bien-aimés, purifions-nous de tout ce qui salit la chair et l'esprit, afin d'atteindre une sainteté complète en craignant Dieu » (2 Cor. 7:1). Les chrétiens, hommes et femmes, doivent donc s'efforcer de rester propres en se lavant régulièrement et en lavant leurs vêtements. Même si la situation diffère d'un pays à un autre, nous pouvons en général nous procurer assez d'eau et de savon pour rester propres et veiller à ce que nos enfants le soient également.

¹⁰ Du fait de notre activité de témoignage, nous sommes habituellement connus là où nous vivons. Une maison propre, entretenue et en ordre, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, est en soi un témoignage pour les voisins. Toute la famille peut y contribuer. Les frères doivent en particulier s'occuper de la maison et de ses alentours, sachant qu'un jardin et une maison bien entretenus font bonne impression. En faisant cela, ainsi qu'en étant à la tête dans le domaine spirituel, les chefs de famille montrent qu'ils dirigent bien leur famille (1 Tim. 3:4, 12). Les sœurs ont elles aussi la responsabilité de veiller à certaines choses, notamment à l'intérieur de la maison (Tite 2:4, 5). Des enfants bien

élevés font leur part en étant propres et soignés et en gardant leur chambre nette et rangée. De cette façon, tous les membres de la famille cultivent ensemble des habitudes de propreté dignes du monde nouveau que le royaume de Dieu dirigera.

¹¹ Aujourd'hui, beaucoup de serviteurs de Jéhovah vont aux réunions en voiture. De plus, pour la prédication, la voiture est presque indispensable dans certaines régions. Notre véhicule doit être maintenu propre et en bon état. De même que notre maison, il doit attester que nous appartenons au peuple pur et saint de Jéhovah. Ce principe s'applique aussi à notre sac et à notre bible de prédication.

¹² Notre tenue et notre aspect général doivent être conformes aux principes divins. Il ne nous viendrait pas à l'esprit de nous présenter devant un personnage important avec des vêtements négligés ou trop décontractés. Nous devrions d'autant plus nous soucier de notre tenue lorsque nous représentons Jéhovah en prédication ou sur l'estrade. Notre aspect général et notre style vestimentaire peuvent influencer l'idée que les autres se font du culte de Jéhovah. Il ne conviendrait absolument pas que nous manquions de modestie ou d'égards pour les autres (Mich. 6:8 ; 1 Cor. 10:31-33 ; 1 Tim. 2:9, 10). Quand donc nous nous préparons pour la prédication, les réunions de l'assemblée locale, les assemblées de circonscription ou les assemblées régionales, ayons présent à l'esprit ce que les Écritures disent sur la propreté et la modestie. Nous voulons toujours honorer et glorifier Jéhovah.

¹³ Les mêmes principes s'appliquent lorsque nous visitons le siège mondial ou une filiale des Témoins de Jéhovah. Rappelons-nous, le nom Béthel signifie « maison de Dieu ».

Par conséquent, nous devons avoir dans ce lieu la même tenue et la même conduite qu'aux réunions à la Salle du Royaume.

¹⁴ Nous voulons veiller à notre tenue et à notre aspect général jusque dans nos activités de détente. Nous pourrions nous demander : « Serais-je gêné de donner un témoignage informel à cause de la façon dont je suis habillé ? »

DES LOISIRS ET DES DIVERTISSEMENTS SAINS

¹⁵ Le repos et les loisirs sont nécessaires pour rester équilibré et en bonne santé. Un jour, Jésus a invité ses disciples à venir avec lui dans un endroit isolé pour 'se reposer un peu' (Marc 6:31). Le repos ainsi que des loisirs ou des divertissements sains offrent une agréable distraction. Ils nous revigorent en vue de poursuivre nos activités habituelles.

¹⁶ Il existe tellement de formes de loisirs aujourd'hui que les chrétiens doivent faire un tri, en exerçant la sagesse divine dans leurs actions. Si les loisirs ont leur place, ils ne sont cependant pas le plus important dans la vie. Nous avons été avertis que, dans « les derniers jours », les hommes seraient « amis des plaisirs plutôt qu'amis de Dieu » (2 Tim. 3:1, 4). De nombreux prétendus loisirs ou divertissements sont inacceptables pour ceux qui désirent rester attachés aux normes justes de Jéhovah.

¹⁷ Les premiers chrétiens ont dû résister à l'environnement malsain du monde qui les entourait, axé sur les plaisirs. Dans les cirques romains, les spectateurs se divertissaient en regardant les autres souffrir. La violence, des meurtres sanglants et les actes sexuels immoraux étaient

mis en scène pour distraire le peuple, mais les premiers chrétiens se tenaient à l'écart de ces choses. Aujourd'hui, bon nombre des divertissements proposés par le monde se composent des mêmes éléments et satisfont les bas instincts humains. 'Prenons donc bien garde' à notre façon de nous conduire, nous détournant des divertissements corrupteurs (Éph. 5:15, 16 ; Ps. 11:5). Et même si un divertissement n'est pas condamnable en soi, c'est son ambiance générale qui peut être inacceptable (1 Pierre 4:1-4).

¹⁸ Il y a des loisirs et des divertissements sains qui sont convenables pour un chrétien. Les conseils bibliques et les suggestions équilibrées que l'on trouve dans nos publications ont été utiles à beaucoup.

¹⁹ Parfois, plusieurs familles sont invitées chez quelqu'un pour passer un moment en compagnie chrétienne, ou bien des frères et sœurs sont invités à un mariage ou à une réception du même genre (Jean 2:2). Les organisateurs doivent se sentir personnellement responsables de ce qui se passe. De toute évidence, lorsque de grands groupes se retrouvent, la prudence s'impose. L'atmosphère détendue en ce genre d'occasion a amené certains à dépasser les limites d'une conduite chrétienne digne en buvant ou en mangeant à l'excès, ou même en commettant d'autres fautes graves. Conscients de cela, des chrétiens avisés estiment sage de limiter la taille et la durée de telles réunions entre amis. Si des boissons alcoolisées sont servies, on en consommera avec modération (Phil. 4:5). Si tout est fait pour que ces moments soient sains et spirituellement revigorants, la nourriture et la boisson ne seront pas la principale préoccupation.

²⁰ L'hospitalité est une belle qualité (1 Pierre 4:9). Lorsque nous invitons d'autres chrétiens chez nous pour partager un repas ou des rafraîchissements, et passer un moment agréable ensemble, nous ne voulons pas oublier les défavorisés (Luc 14:12-14). Si c'est nous qui sommes invités, notre conduite doit être conforme au conseil donné en Marc 12:31. Il est toujours bien de se montrer reconnaissant pour la bonté d'autrui.

²¹ Les chrétiens se réjouissent des dons généreux de Dieu, et de savoir qu'ils peuvent 'manger, boire et trouver du plaisir dans tout leur dur travail' (Eccl. 3:12, 13). Si nous 'faisons tout pour la gloire de Dieu', hôtes et invités se remémoreront les moments passés ensemble avec la satisfaction d'avoir été spirituellement revigorés.

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

²² Une instruction scolaire de base est utile aux enfants de Témoins de Jéhovah. Ils ont à cœur d'apprendre à lire et à écrire correctement. D'autres matières enseignées à l'école peuvent servir aux jeunes en vue d'atteindre des objectifs spirituels. Durant leur scolarité, ils voudront faire des efforts assidus pour 'se souvenir de leur Grand Créateur' en accordant la priorité aux choses spirituelles (Eccl. 12:1).

²³ Si tu es un jeune chrétien scolarisé, veille à ne pas fréquenter inutilement des jeunes non Témoins (2 Tim. 3:1, 2). Jéhovah fournissant la protection nécessaire, tu peux faire beaucoup pour échapper aux influences de ce monde (Ps. 23:4 ; 91:1, 2). Afin de te protéger, tire profit des dispositions qu'il prend (Ps. 23:5).

²⁴ Pour rester séparés du monde pendant leur scolarité, la plupart des jeunes Témoins décident de ne pas participer à des activités extrascolaires. Des camarades de classe et des professeurs peuvent avoir du mal à le comprendre. Toutefois, ce qui compte, c'est de plaire à Dieu. Tu dois pour cela exercer ta conscience éduquée par la Bible et être résolu à ne pas céder à l'esprit de compétition ni au nationalisme propres au monde (Gal. 5:19, 26). Jeunes, en écoutant les conseils bibliques de vos parents chrétiens et en tirant profit des bonnes fréquentations dans l'assemblée, vous pouvez rester attachés aux normes justes de Jéhovah.

LE TRAVAIL ET LES RELATIONS COMMERCIALES

²⁵ Les chefs de famille ont l'obligation biblique de pourvoir aux besoins de ceux qui vivent sous leur toit (1 Tim. 5:8). Toutefois, en tant que ministres chrétiens, ils comprennent que leur travail profane passe après le soutien des intérêts du Royaume (Mat. 6:33 ; Rom. 11:13). En pratiquant l'attachement à Dieu et en se contentant de la nourriture et du vêtement, ils s'épargnent les inquiétudes et les pièges qui résultent d'un mode de vie matérialiste (1 Tim. 6:6-10).

²⁶ Tous les chrétiens voués à Dieu qui ont un travail profane doivent garder les principes bibliques présents à l'esprit. Gagner honnêtement sa vie implique de rejeter les pratiques qui violent la loi de Dieu ou celle du pays (Rom. 13:1, 2 ; 1 Cor. 6:9, 10). Nous restons conscients des dangers des mauvaises fréquentations. Étant 'soldats de Christ', nous nous abstenons de nous livrer à des activités commerciales qui transgressent les normes divines, com-

promettent notre neutralité chrétienne ou menacent notre spiritualité (Is. 2:4 ; 2 Tim. 2:4). Nous nous gardons également de tout lien avec l'ennemie religieuse de Dieu, « Babilone la Grande » (Rév. 18:2, 4 ; 2 Cor. 6:14-17).

²⁷ Adhérer aux normes justes de Dieu nous retiendra de nous servir de nos rassemblements théocratiques pour promouvoir des projets commerciaux ou favoriser d'autres intérêts personnels. Lorsque nous nous retrouvons avec nos frères et sœurs lors des réunions chrétiennes ou des assemblées, c'est exclusivement pour adorer Jéhovah. Nous nous nourrissons à sa table spirituelle et 'nous nous encourageons les uns les autres' (Rom. 1:11, 12 ; Hébr. 10:24, 25). Ces rassemblements doivent rester de nature spirituelle.

RESTONS UNIS

²⁸ Les normes justes de Jéhovah exigent aussi que ses serviteurs 'maintiennent l'unité de l'esprit dans le lien de la paix' (Éph. 4:1-3). Plutôt que de chercher à se plaire à lui-même, chacun s'efforce de poursuivre ce qui est bon pour les autres (1 Thess. 5:15). C'est certainement l'état d'esprit que tu constates dans ton assemblée. Quels que soient notre origine raciale, nationale ou sociale, notre niveau de vie ou notre instruction, nous sommes tous guidés par les mêmes normes justes. Même des observateurs extérieurs remarquent cette caractéristique extraordinaire du peuple de Jéhovah (1 Pierre 2:12).

²⁹ Soulignant le fondement de l'unité, la Bible dit : « Il y a un seul corps et un seul esprit, tout comme il y a une seule espérance à laquelle vous avez été appelés ; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ; un seul Dieu et Père

de tous, qui est au-dessus de tous et par tous et en tous » (Éph. 4:4-6). Ces paroles nous incitent à être unis dans la compréhension des dogmes fondamentaux de la Bible et de ses enseignements plus profonds, montrant ainsi que nous reconnaissons la souveraineté divine. Sans conteste, Jéhovah a donné à ses serviteurs la langue pure de la vérité, ce qui leur permet de le servir épaule contre épaule (Soph. 3:9).

³⁰ L'unité et la paix de l'assemblée chrétienne sont une source de réconfort pour tous les adorateurs de Jéhovah. Nous vivons la réalisation de cette promesse divine : « Je les regrouperai dans l'unité, comme des brebis dans un enclos » (Mich. 2:12). Nous voulons préserver notre paisible unité en restant attachés aux normes justes de Jéhovah.

³¹ Ceux qui ont été admis dans l'assemblée pure de Jéhovah ont toutes les raisons d'être heureux ! Porter son nom vaut tous les sacrifices. Préservons nos précieuses relations avec lui, et efforçons-nous de rester attachés à ses normes justes et de les recommander à d'autres (2 Cor. 3:18).

Préservons la paix et la pureté de l'assemblée

CHAQUE année, des milliers de personnes viennent en foule vers la maison de Jéhovah, le culte pur, comme la Bible l'avait prophétisé (Mich. 4:1, 2). Quel bonheur de les accueillir dans « l'assemblée de Dieu » ! (Actes 20:28). Elles apprécient de pouvoir servir Jéhovah à nos côtés et vivre dans l'environnement pur et paisible qu'est notre paradis spirituel. L'esprit saint de Dieu et les sages conseils de sa Parole nous aident à préserver la paix et la pureté de l'assemblée (Ps. 119:105 ; Zach. 4:6).

² En appliquant les principes de la Bible, nous nous revêtons de « la personnalité nouvelle » (Col. 3:10). Nous passons sur les petits désaccords et les divergences d'opinions. Comme nous voyons les choses comme Jéhovah, nous triomphons des influences du monde qui engendrent la division et coopérons dans l'unité en tant que famille internationale (Actes 10:34, 35).

³ Malgré tout, de temps à autre surgissent des difficultés qui nuisent à la paix et à l'unité de l'assemblée. Pourquoi ? Le plus souvent, parce que les conseils de la Bible n'ont pas été appliqués. Nous devons toujours lutter contre nos tendances imparfaites. Aucun de nous n'est sans péché (1 Jean 1:10). Quelqu'un peut faire un faux pas qui risque d'introduire l'impureté morale ou spirituelle dans l'assemblée. Nous pouvons offenser un compagnon par des propos ou des actes irréfléchis, ou à l'inverse être

blessés ou choqués par ce que quelqu'un a dit ou fait (Rom. 3:23). Dans de tels cas, que faire pour régler les choses ?

⁴ Avec amour, Jéhovah prend tous ces éléments en compte. Sa Parole donne des conseils sur ce qu'il faut faire en cas de difficultés. Des bergers spirituels pleins d'amour, les anciens, peuvent nous apporter une aide personnalisée. En appliquant leurs conseils basés sur la Bible, nous pouvons retrouver des relations paisibles avec les autres et garder l'approbation de Jéhovah. Si nous sommes disciplinés ou réprimandés pour une faute, soyons convaincus que cette correction est une expression de l'amour de notre Père céleste (Prov. 3:11, 12 ; Hébr. 12:6).

LE RÈGLEMENT DES PETITS DÉSACCORDS

⁵ Il arrive que des désaccords ou des difficultés mineurs surgissent entre membres de l'assemblée. Il faut les régler rapidement dans un esprit d'amour fraternel (Éph. 4:26 ; Phil. 2:2-4 ; Col. 3:12-14). Tu te rendras très probablement compte que tu peux résoudre des problèmes personnels qui concernent tes relations avec ceux de l'assemblée en suivant ce conseil de l'apôtre Pierre : « Ayez un amour intense les uns pour les autres, parce que l'amour couvre une multitude de péchés » (1 Pierre 4:8). La Bible déclare : « Tous, nous trébuchons souvent » (Jacq. 3:2). En appliquant la Règle d'or — faire pour les autres tout ce que nous voudrions qu'ils fassent pour nous —, nous pouvons généralement pardonner et oublier les offenses mineures (Mat. 6:14, 15 ; 7:12).

⁶ Si tu t'aperçois que quelqu'un a été offensé par ce que tu as dit ou fait, tu dois prendre l'initiative de faire la paix sans tarder. Rappelle-toi que ta relation avec Jéhovah aussi en souffre. Jésus a conseillé à ses disciples : « Si donc tu vas à l'autel apporter ton offrande et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande là, devant l'autel, et repars. Fais d'abord la paix avec ton frère, puis retourne présenter ton offrande » (Mat. 5:23, 24). Peut-être qu'il y a eu un malentendu. Dans ce cas, efforce-toi d'établir un dialogue. Une bonne communication entre tous dans l'assemblée contribue grandement à éviter les malentendus et à résoudre les problèmes dus à l'imperfection.

DONNER LES CONSEILS BIBLIQUES NÉCESSAIRES

⁷ Les responsables de l'assemblée jugent parfois nécessaire de conseiller quelqu'un dans le but de rectifier son point de vue. Ce n'est pas toujours facile. L'apôtre Paul a écrit aux chrétiens de Galatie : « Frères, même si un homme fait un faux pas sans s'en rendre compte, vous qui avez des aptitudes spirituelles, cherchez à redresser cet homme avec un esprit de douceur » (Gal. 6:1).

⁸ Par leur activité pastorale, les anciens peuvent protéger l'assemblée de nombreux dangers spirituels et empêcher que des problèmes graves n'apparaissent. Ils font leur possible pour que leur service en faveur de l'assemblée soit à la hauteur de ce que Jéhovah a promis par l'intermédiaire d'Isaïe : « Chacun sera comme une cachette contre le vent, un refuge contre la tempête de pluie, comme des ruisseaux dans une terre aride, comme

l'ombre d'un rocher massif sur une terre desséchée » (Is. 32:2).

NOTER LES INDISCIPLINÉS

⁹ L'apôtre Paul a averti que certains pourraient avoir une influence malsaine sur l'assemblée : « Nous vous donnons comme instruction [...] de vous éloigner de tout frère qui se montre indiscipliné au lieu de suivre la tradition que vous avez reçue de nous. » Il a précisé ensuite : « Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous disons dans cette lettre, notez-le et cessez de le fréquenter, pour qu'il ait honte. Ne le considérez pas pour autant comme un ennemi, mais continuez à l'avertir comme un frère » (2 Thess. 3:6, 14, 15).

¹⁰ Il arrive que, sans être coupable de pratiquer un péché grave pour lequel il pourrait être renvoyé de l'assemblée, quelqu'un manifeste un mépris flagrant pour les normes divines qui doivent guider les chrétiens. Il peut s'agir, par exemple, de quelqu'un d'extrêmement paresseux, critique ou sale, ou bien d'une personne qui 'se mêle de ce qui ne la regarde pas' (2 Thess. 3:11). Ce peut être aussi quelqu'un qui cherche à profiter des autres sur le plan matériel ou qui se fait plaisir avec des divertissements clairement inconvenants. Une telle conduite indisciplinée est assez grave pour salir la réputation de l'assemblée, et elle risque de contaminer d'autres chrétiens.

¹¹ Les anciens essaient d'abord d'aider une personne indisciplinée par des conseils bibliques. Cependant, si elle continue à mépriser les principes de la Bible malgré des avertissements répétés, ils peuvent décider qu'un dis-

cours de mise en garde soit présenté devant l'assemblée. Avec discernement, ils détermineront si la situation est assez grave et perturbante pour justifier un discours de mise en garde. L'orateur donnera des conseils appropriés relatifs à la conduite indisciplinée en question, mais il ne nom-

mera pas la personne concernée. Ainsi, ceux qui connaissent la situation évoquée dans le discours veilleront à limiter leurs contacts avec ce chrétien, même s'ils continueront de le côtoyer dans un cadre spirituel, 'l'avertissant comme un frère'.

¹² On peut espérer que l'attitude ferme des frères et sœurs fidèles de l'assemblée aidera l'indiscipliné à prendre honte de son comportement et l'incitera à changer. Quand il est tout à fait évident qu'il a abandonné sa conduite indisciplinée, il n'est plus nécessaire de le considérer comme noté.

LE RÈGLEMENT DES OFFENSES GRAVES

¹³ Être disposé à passer sur les offenses et à pardonner ne veut pas dire être indifférent aux mauvaises actions ni les approuver. On ne peut attribuer toutes les fautes à l'imperfection héréditaire ; il n'est pas bon non plus de fermer les yeux sur une faute qui va au-delà d'une offense mineure (Lév. 19:17 ; Ps. 141:5). Sous l'alliance de la Loi, on considérait que certains péchés étaient plus graves

En préservant
la paix et la pureté
de l'assemblée,
nous continuons
de faire briller
notre lumière,
la vérité relative
au Royaume.

que d'autres. Il en va de même chez les chrétiens (1 Jean 5:16, 17).

¹⁴ Jésus a défini une procédure précise qui permet de régler les problèmes graves survenant entre chrétiens. Note ces différentes étapes : « Si ton frère commet un péché, [1] va lui expliquer sa faute, entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. Mais s'il ne t'écoute pas, [2] prends avec toi une ou deux personnes, pour que tout fait soit établi d'après les déclarations de deux ou trois témoins. S'il ne les écoute pas, [3] parle à l'assemblée. S'il n'écoute pas non plus l'assemblée, considère-le comme un homme des nations ou comme un collecteur d'impôts » (Mat. 18:15-17).

¹⁵ Étant donné l'exemple que Jésus a cité ensuite, en Matthieu 18:23-35, il semble que l'un des péchés concernés par Matthieu 18:15-17 soit lié à des questions d'argent ou de propriété, par exemple le fait de ne pas rembourser un prêt ou d'escroquer quelqu'un. L'offense peut également être une calomnie, qui nuit gravement à la réputation d'une personne.

¹⁶ Si tu as la preuve qu'un membre de l'assemblée a commis un tel péché contre toi, ne te précipite pas pour aller voir les anciens et leur demander d'intervenir en ta faveur. Comme Jésus l'a conseillé, parle *d'abord* avec celui contre qui tu as un sujet de plainte. Essaie de régler l'affaire seul à seul, sans y mêler quelqu'un d'autre. Remarque que Jésus n'a pas dit : « *Va une seule fois* lui expliquer sa faute. » Si donc le pécheur n'a pas reconnu ses torts ni présenté d'excuses, il serait bien d'envisager de revenir le voir plus tard. Si la situation peut être ré-

solue ainsi, il te sera sûrement reconnaissant de ne pas avoir parlé de sa faute à d'autres ni terni sa réputation dans l'assemblée. Tu auras « gagné ton frère ».

¹⁷ Si l'offenseur reconnaît sa responsabilité, présente ses excuses et prend des mesures pour réparer le tort causé, il n'y a pas lieu d'aller plus loin. Bien que le péché ait été grave, une offense de ce genre peut être réglée entre les personnes concernées.

¹⁸ Si tu n'as pas pu gagner ton frère en lui expliquant sa faute « entre toi et lui seul », tu peux faire ce que Jésus a dit : « Prends avec toi une ou deux personnes », et parle de nouveau à ton frère. Ceux que tu prends avec toi doivent eux aussi avoir l'objectif de gagner ton frère. Il est préférable que ce soient des témoins de la faute présumée. À défaut de témoins, tu peux décider de demander à une ou deux personnes d'assister à la discussion. Elles ont peut-être de l'expérience dans le domaine en question et sont en mesure de déterminer s'il y a vraiment eu faute. Des anciens choisis comme témoins ne représentent pas l'assemblée, car ils n'ont pas été spécialement désignés par le collège des anciens à cette fin.

¹⁹ Si le problème n'a pas été résolu après des tentatives répétées (tu as parlé seul à seul avec l'offenseur et tu es allé le voir avec une ou deux personnes) et que tu penses ne pas pouvoir passer sur l'offense, tu dois porter la question devant les responsables de l'assemblée. N'oublie pas que leur objectif est de préserver la paix et la pureté de l'assemblée. Une fois que tu as parlé aux anciens, tu voudras laisser le problème entre leurs mains et faire confiance à Jéhovah. Ne permets jamais à la conduite de

quelqu'un de te faire trébucher ou de te priver de ta joie dans le service de Jéhovah (Ps. 119:165).

²⁰ Les bergers du troupeau vérifieront les faits. S'il s'avère que la personne a bien commis un péché grave contre toi et qu'elle ne soit ni repentante ni désireuse de réparer ses torts de façon raisonnable et appropriée, il peut être nécessaire qu'un comité de responsables la renvoie de l'assemblée. Il protège ainsi le troupeau et préserve la pureté de l'assemblée (Mat. 18:17).

LE RÈGLEMENT DES CAS DE FAUTE GRAVE

²¹ Pour certaines offenses graves, telles que les actes sexuels immoraux, l'adultère, l'homosexualité, le blasphème, l'apostasie, l'idolâtrie, etc., le pardon de la personne offensée n'est pas suffisant (1 Cor. 6:9, 10 ; Gal. 5:19-21). La pureté spirituelle et morale de l'assemblée étant menacée, de tels péchés graves doivent être révélés aux anciens et traités par eux (1 Cor. 5:6 ; Jacq. 5:14, 15). Des anciens peuvent apprendre qu'un péché a été commis soit parce que le chrétien concerné vient se confesser, soit parce qu'un autre chrétien leur fait part de ce qu'il sait (Lév. 5:1 ; Jacq. 5:16). Quelle que soit la manière dont ils sont informés d'une faute grave commise par un Témoin de Jéhovah, deux anciens doivent en premier lieu vérifier les faits. S'il s'avère que l'information qui leur a été communiquée est fondée et qu'il y a des preuves qu'un péché grave a été commis, le collègue des anciens désigne un comité de discipline religieuse composé d'au moins trois d'entre eux pour traiter l'affaire.

²² Les anciens veillent attentivement sur le troupeau afin de le protéger contre tout élément spirituellement nuisible. Ils s'efforcent aussi d'utiliser avec habileté la Parole de Dieu pour réprimander quiconque commet une faute et l'aider à se rétablir spirituellement (Jude 21-23). Cette façon de faire est conforme aux instructions que l'apôtre Paul a données à Timothée : « Devant Dieu et Christ Jésus, qui doit juger les vivants et les morts [...], je t'ordonne solennellement ceci : [...] reprends, réprimande, exhorte, avec une patience inlassable et avec art d'enseigner » (2 Tim. 4:1, 2). Cela peut réclamer beaucoup de temps, mais c'est un aspect du dur travail des anciens. L'assemblée apprécie leurs efforts et considère ces frères comme « dignes d'un double honneur » (1 Tim. 5:17).

²³ Chaque fois que la culpabilité d'un transgresseur est établie, l'objectif premier des responsables est de l'aider à se remettre spirituellement. S'il est sincèrement repentant et peut donc être aidé par les anciens, le blâme qu'ils lui infligeront, que ce soit en privé ou devant toute personne qui aurait témoigné au cours de l'audition de discipline religieuse, servira à le discipliner et à inspirer une crainte salutaire aux témoins (2 Sam. 12:13 ; 1 Tim. 5:20). Dans tous les cas de blâme, des restrictions sont imposées au transgresseur, ce qui peut l'aider à faire dorénavant des 'sentiers droits pour ses pieds' (Héb. 12:13). Ces restrictions seront levées en temps utile, à mesure que son rétablissement spirituel deviendra évident.

L'ANNONCE D'UN BLÂME

²⁴ Si un comité de discipline religieuse arrive à la conclusion qu'une personne est repentante, mais que l'affaire risque d'être connue dans l'assemblée ou au-dehors, ou si l'assemblée doit se tenir en garde contre le transgresseur repentant, on fait une brève annonce lors de la réunion Vie et ministère. Elle est formulée ainsi : « Frère (Sœur) [Nom de la personne] a reçu un blâme. »

L'EXCOMMUNICATION

²⁵ Parfois, le transgresseur s'est endurci dans sa conduite pécheresse et ne réagit donc pas favorablement aux efforts visant à l'aider. Peut-être qu'au moment de l'audition de discipline religieuse, on ne constate pas suffisamment d'« actes qui conviennent au repentir » (Actes 26:20). Que faire alors ? Dans un tel cas, il est nécessaire d'excommunier le transgresseur non repentant, le privant ainsi de la communion avec le peuple pur de Jéhovah. L'influence néfaste du transgresseur est ôtée de l'assemblée, ce qui préserve tant la pureté morale et spirituelle de l'assemblée que sa réputation (Deut. 21:20, 21 ; 22:23, 24). Quand il a appris la conduite honteuse d'un membre de l'assemblée de Corinthe, l'apôtre Paul a exhorté les anciens à « livrer un tel homme à Satan [...], afin que l'esprit [de l'assemblée] soit sauvé » (1 Cor. 5:5, 11-13). Paul a également mentionné l'excommunication d'autres chrétiens du 1^{er} siècle qui s'étaient rebellés contre la vérité (1 Tim. 1:20).

²⁶ Quand il est arrivé à la conclusion qu'un transgresseur n'est pas repentant et doit être excommunié, un co-

mité de discipline religieuse doit l'informer de sa décision, en lui en exposant clairement le ou les motifs bibliques. Il lui indiquera aussi que, s'il pense qu'une grave erreur de jugement a été commise et qu'il souhaite faire appel de la décision, il doit le faire dans une lettre en en donnant clairement les raisons. À compter du moment où le comité l'a informé de sa décision, le transgresseur aura sept jours pour faire appel. Si le collège des anciens reçoit une demande d'appel, il doit prendre contact avec le responsable de circonscription, qui choisira des anciens qualifiés pour constituer le comité d'appel chargé de réexaminer l'affaire. Ces anciens feront tout pour que l'audition d'appel ait lieu dans la semaine qui suit la réception de la lettre. S'il y a appel, l'annonce de l'excommunication sera différée. Dans l'intervalle, la personne accusée ne pourra pas donner des commentaires ou prononcer des prières lors des réunions, ni avoir de fonctions particulières.

²⁷ La possibilité de faire appel est une marque de bonté envers la personne accusée, qui peut ainsi exprimer à nouveau ses sentiments. Par conséquent, si, délibérément, elle ne se présente pas à l'audition d'appel, son excommunication sera annoncée après que des efforts raisonnables ont été faits pour prendre contact avec elle.

²⁸ Si le transgresseur ne souhaite pas faire appel, le comité de discipline religieuse doit lui expliquer la nécessité de se repentir et les pas qu'il peut faire pour être réintégré en temps voulu. Cette démarche, à la fois utile et bienveillante, doit être effectuée avec l'espoir que la personne changera de conduite et qu'avec le temps elle

sera en mesure de revenir dans l'organisation de Jéhovah (2 Cor. 2:6, 7).

L'ANNONCE D'UNE EXCOMMUNICATION

²⁹ Quand il est nécessaire d'excommunier un transgresseur qui n'est pas repentant, on fait une brève annonce, disant : « [Nom de la personne] n'est plus Témoin de Jéhovah. » L'annonce signale aux membres fidèles de l'assemblée qu'ils doivent cesser de fréquenter la personne désignée (1 Cor. 5:11).

LE RETRAIT VOLONTAIRE

³⁰ L'expression « retrait volontaire » désigne la démarche d'un membre baptisé de l'assemblée qui renie délibérément son état de chrétien en déclarant ne plus vouloir être considéré, ou connu, comme Témoin de Jéhovah. Ou bien il renonce à sa place dans l'assemblée chrétienne par ses actes, par exemple en se joignant à une organisation profane dont les objectifs sont contraires aux enseignements de la Bible et qui tombe par conséquent sous le jugement de Jéhovah (Is. 2:4 ; Rév. 19:17-21).

³¹ À propos de ceux qui ont renoncé à leur foi chrétienne à son époque, l'apôtre Jean a écrit : « Ils sont sortis de chez nous, mais ils n'étaient pas des nôtres ; car s'ils avaient été des nôtres, ils seraient restés avec nous » (1 Jean 2:19).

³² Quand quelqu'un se retire volontairement, sa situation devant Jéhovah est très différente de celle d'un chrétien inactif, c'est-à-dire qui ne prêche plus. Un chrétien peut être devenu inactif parce qu'il n'étudiait pas régulièrement la Parole de Dieu ou que des difficultés personnel-

les ou la persécution lui ont fait perdre son zèle pour le service de Jéhovah. À une telle personne, les anciens et d'autres membres de l'assemblée continuent d'apporter une aide spirituelle appropriée (Rom. 15:1 ; 1 Thess. 5:14 ; Hébr. 12:12).

³³ Par contre, dans le cas où un chrétien se retire volontairement, on fait une brève annonce pour informer l'assemblée, en ces termes : « [Nom de la personne] n'est plus Témoin de Jéhovah. » On adopte envers lui la même attitude qu'envers une personne excommuniée.

LA RÉINTÉGRATION

³⁴ Une personne qui a été excommuniée ou qui s'est retirée volontairement de l'assemblée peut être réintégrée si elle donne des signes manifestes de repentir et prouve sur une période raisonnable qu'elle a abandonné sa conduite pécheresse. Elle montre qu'elle désire avoir de bonnes relations avec Jéhovah. Les anciens veillent à laisser passer suffisamment de temps (de nombreux mois, une année, voire davantage, selon la situation) pour que la personne démontre que son repentir est sincère. Quand le collègue des anciens reçoit une lettre de demande de réintégration, un comité de réintégration s'entretiendra avec la personne. Le comité doit évaluer si elle a produit des « actes qui conviennent au repentir » et décider de la réintégrer ou non à ce moment-là (Actes 26:20).

³⁵ Si la personne qui demande sa réintégration a été excommuniée dans une autre assemblée, un comité local de réintégration se réunira avec elle et examinera sa requête. Si le comité local de réintégration est favorable à

la réintégration de la personne, il communiquera sa recommandation au collège des anciens de l'assemblée où l'affaire a initialement été traitée. Les comités concernés coopéreront pour s'assurer que tous les faits sont réunis, afin d'arriver à une décision juste. Toutefois, c'est le comité de réintégration de l'assemblée où l'affaire a initialement été traitée qui décidera de réintégrer ou non la personne.

L'ANNONCE D'UNE RÉINTÉGRATION

³⁶ Si le comité de réintégration est convaincu que la personne excommuniée ou qui s'était retirée volontairement est sincèrement repentante et doit être réintégrée, on fait une annonce dans l'assemblée où l'affaire a initialement été traitée. Si la personne est à présent dans une autre assemblée, l'annonce y est faite aussi. Celle-ci est simplement formulée ainsi : « [Nom de la personne] a été réintégré(e) parmi les Témoins de Jéhovah. »

QUAND UNE FAUTE GRAVE EST COMMISE PAR UN ENFANT MINEUR BAPTISÉ

³⁷ Une faute grave commise par un enfant mineur baptisé doit être signalée aux anciens. Quand ceux-ci traitent ce genre d'affaire, il est préférable que les parents baptisés soient présents. Ils voudront coopérer avec le comité de discipline religieuse en ne cherchant pas à éviter à l'enfant une mesure disciplinaire nécessaire. Tout comme avec les pécheurs adultes, le comité de discipline religieuse s'efforce de convaincre le transgresseur de son péché et de le rétablir. Toutefois, si le jeune chrétien ne se repent pas, une mesure d'excommunication est prise.

QUAND UNE FAUTE GRAVE EST COMMISE PAR UN PROCLAMATEUR NON BAPTISÉ

³⁸ Que faut-il faire lorsqu'un proclamateur non baptisé commet une faute grave ? Puisqu'il n'a pas été baptisé Témoin de Jéhovah, il ne peut pas être excommunié. Cela dit, peut-être qu'il n'a pas pleinement compris les normes bibliques ; des conseils bienveillants peuvent donc l'aider à faire des 'sentiers droits pour ses pieds' (Héb. 12:13).

³⁹ Si un transgresseur non baptisé ne se repent pas après que deux anciens se sont entretenus avec lui et ont essayé de l'aider, il est nécessaire d'en informer l'assemblée. On fait une brève annonce, disant : « [Nom de la personne] n'est plus proclamateur (proclamatrice) non baptisé(e). » L'assemblée considère alors le transgresseur comme une personne de l'extérieur. Bien qu'il ne soit pas excommunié, les chrétiens sont prudents dans leurs contacts avec lui (1 Cor. 15:33). Aucune fiche d'activité de prédication ne sera acceptée de sa part.

⁴⁰ Avec le temps, quelqu'un qui n'est plus proclamateur non baptisé peut souhaiter le redevenir. Dans ce cas, deux anciens s'entreprendront avec lui pour s'assurer de ses progrès spirituels. S'il remplit les conditions requises, on fait une brève annonce, disant : « [Nom de la personne] est de nouveau proclamateur (proclamatrice) non baptisé(e). »

JÉHOVAH BÉNIT UN CULTE PACIFIQUE ET PUR

⁴¹ Tous ceux qui fréquentent l'assemblée de Jéhovah aujourd'hui peuvent se réjouir de la prospérité spirituelle qu'il accorde à son peuple. Nos prés spirituels sont

vraiment riches et les eaux rafraîchissantes de la vérité abondent. Nous bénéficions aussi des soins protecteurs que Jéhovah dispense par le moyen de l'organisation théocratique dirigée par Christ (Ps. 23 ; Is. 32:1, 2). Être dans le paradis spirituel en ces derniers jours difficiles nous donne un sentiment de sécurité.

⁴² En préservant la paix et la pureté de l'assemblée, nous continuons de faire briller notre lumière, la vérité relative au Royaume (Mat. 5:16 ; Jacq. 3:18). Avec la bénédiction de Jéhovah, nous aurons la joie de voir encore de nombreuses personnes apprendre à le connaître et se joindre à nous pour faire sa volonté.

Les bienfaits de la soumission à la théocratie

IL EST essentiel de nous soumettre à Jéhovah, le Souverain de l'univers, si nous voulons être organisés pour faire sa volonté. Nous reconnaissons l'autorité de son Fils sur l'assemblée chrétienne et respectons le principe de l'autorité dans d'autres domaines de notre vie. Une telle soumission à la théocratie procure des bienfaits à tous les concernés.

² La notion de soumission à une autorité établie est apparue pour les humains dans le jardin d'Éden. Elle ressort des ordres de Dieu rapportés en Genèse 1:28 et 2:16, 17. Les créatures inférieures devaient être soumises aux humains, et Adam et Ève devaient se soumettre à la volonté et à l'autorité de Dieu. L'obéissance à l'autorité divine produirait la paix et l'ordre. Le principe de l'autorité a plus tard été mis en évidence en 1 Corinthiens 11:3. L'apôtre Paul a écrit : « Je veux que vous sachiez que le chef de tout homme, c'est le Christ, que le chef de la femme, c'est l'homme, et que le chef du Christ, c'est Dieu. » D'après ce principe, chacun à l'exception de Jéhovah est soumis à une autorité.

³ Aujourd'hui, la plupart des gens ne reconnaissent ni ne respectent le principe de l'autorité. Pourquoi ? Le problème est apparu en Éden quand les parents de l'humanité ont choisi de se soustraire à l'autorité souveraine de Dieu (Gen. 3:4, 5). Ils n'ont toutefois pas obtenu une

plus grande liberté. Au contraire, ils sont devenus esclaves d'une créature spirituelle méchante, Satan le Diable. La rébellion originelle a éloigné les humains de Dieu (Col. 1:21). En conséquence, la majorité d'entre eux à notre époque sont encore au pouvoir du méchant (1 Jean 5:19).

⁴ En apprenant la vérité renfermée dans la Parole de Dieu et en nous y conformant, nous avons été libérés de l'influence de Satan. Étant des Témoins voués et baptisés, nous acceptons Jéhovah comme le Souverain de notre vie. Comme le roi David, nous considérons que Jéhovah est « chef au-dessus de tout » (1 Chron. 29:11). Nous confessons humblement : « Sachez que Jéhovah est Dieu. C'est lui qui nous a faits, et nous lui appartenons. Nous sommes son peuple et les brebis de son pâturage » (Ps. 100:3). Nous reconnaissons que Jéhovah est grand et qu'il mérite notre soumission totale, parce qu'il a créé toutes choses (Rév. 4:11). Ministres du vrai Dieu, nous suivons Jésus Christ, qui a laissé un exemple parfait de soumission à Dieu.

⁵ Qu'a appris Jésus des choses qu'il a subies lorsqu'il était sur terre ? Hébreux 5:8 répond : « Bien que fils, il a appris l'obéissance par les souffrances qu'il a subies. » Effectivement, Jésus est resté fidèlement soumis à son Père céleste, même dans l'adversité. De plus, il n'a rien fait de sa propre initiative. Ce qu'il disait ne venait pas de lui-même, et il n'a pas cherché sa propre gloire (Jean 5:19, 30 ; 6:38 ; 7:16-18). Durant son ministère, il a pris plaisir à faire la volonté de son Père, même si cela lui a valu de l'opposition et la persécution (Jean 15:20). Jésus s'est montré soumis à Dieu et « il s'est humilié lui-même » jus-

qu'à « la mort sur un poteau de supplice ». Sa soumission totale à Jéhovah a apporté de nombreux bienfaits : le salut éternel de l'humanité, sa propre élévation et la gloire pour son Père (Phil. 2:5-11 ; Hébr. 5:9).

La soumission à la théocratie touche tous les aspects de la vie.

DOMAINES OÙ S'EXERCE LA SOUMISSION À LA THÉOCRATIE

⁶ Lorsque nous nous soumettons à Jéhovah en faisant sa volonté, nous nous épargnons bon nombre des inquiétudes et des déceptions qu'éprouvent ceux qui refusent de se soumettre à sa souveraineté. Notre adversaire, le Diable, cherche sans cesse à nous dévorer. Nous serons délivrés du méchant si nous nous opposons à lui et si nous nous humilions devant Jéhovah par une soumission volontaire (Mat. 6:10, 13 ; 1 Pierre 5:6-9).

⁷ Au sein de l'assemblée chrétienne, nous reconnaissons la direction de Christ et l'autorité qu'il a donnée à « l'esclave fidèle et avisé ». Cela influence notre état d'esprit et notre conduite les uns envers les autres. La soumission à Dieu nous pousse à obéir à sa Parole dans tous les aspects de notre culte. Cette obéissance touche notre ministère, notre assistance et notre participation aux réunions, nos relations avec les anciens et notre coopération avec les dispositions organisationnelles (Mat. 24:45-47 ; 28:19, 20 ; Hébr. 10:24, 25 ; 13:7, 17).

⁸ Notre soumission à Dieu contribue à la paix, à la sécurité et au bon ordre de l'assemblée chrétienne. Les qualités de Jéhovah sont reflétées par ses sujets fidèles (1 Cor. 14:33, 40). Notre expérience de son organisation

nous pousse à exprimer les mêmes sentiments que le roi David. Après avoir remarqué le contraste entre les serviteurs de Jéhovah et les méchants, il s'est exclamé joyeusement : « Heureux le peuple dont le Dieu est Jéhovah ! » (Ps. 144:15).

⁹ Dans le mariage et la famille, « le chef de la femme, c'est l'homme ». En même temps, les hommes doivent être soumis à Christ, tandis que le chef de Christ, c'est Dieu (1 Cor. 11:3). Les femmes doivent être soumises à leurs maris, et les enfants à leurs parents (Éph. 5:22-24 ; 6:1). Lorsque chaque membre d'une famille respecte le principe de l'autorité, il en résulte la paix.

¹⁰ Un mari doit exercer son autorité avec amour, à l'exemple de Christ (Éph. 5:25-29). Lorsqu'il n'abuse pas de son autorité et qu'il n'y renonce pas non plus, sa femme et ses enfants se soumettent à lui avec joie. Le rôle de la femme est d'être 'une aide qui est assortie' à son mari (Gen. 2:18). En le soutenant avec patience et en le respectant, elle gagne son approbation et rend gloire à Dieu (1 Pierre 3:1-4). Quand maris et femmes suivent les conseils bibliques sur l'autorité, ils sont pour leurs enfants un exemple de soumission à Dieu.

¹¹ Notre soumission à Dieu influe aussi sur notre façon de considérer « les autorités supérieures », car 'c'est par Dieu qu'elles sont placées dans leurs positions' (Rom. 13:1-7). En citoyens respectueux des lois, les chrétiens paient les impôts, rendant ainsi « les choses de César à César, mais les choses de Dieu à Dieu » (Mat. 22:21). Ils respectent aussi les lois sur la protection des données dans les dispositions qu'ils prennent pour prêcher aux

personnes du territoire. Comme nous obéissons aux autorités d'État (du moment que leurs lois n'entrent pas en conflit avec la loi de Jéhovah), nous n'avons rien à nous reprocher et nous pouvons donc concentrer nos efforts sur l'œuvre de prédication (Marc 13:10 ; Actes 5:29).

¹² La soumission à la théocratie touche tous les aspects de la vie. Avec les yeux de la foi, nous voyons le jour où tous les humains seront soumis à Jéhovah (1 Cor. 15:27, 28). Que de bénédictions attendent ceux qui reconnaissent joyeusement la souveraineté de Jéhovah et lui resteront soumis pour l'éternité !

Une famille de frères unie

PENDANT 1500 ans, Israël a été le peuple qui portait le nom de Dieu. Puis Jéhovah « s'est occupé des nations pour tirer d'entre elles un peuple pour son nom » (Actes 15:14). Les membres du 'peuple pour le nom de Jéhovah' seraient ses témoins, unis dans la pensée et l'action où qu'ils vivent sur la terre. Ils seraient rassemblés grâce à la mission que Jésus a confiée à ses disciples : « Allez donc vers les gens de toutes les nations et faites des disciples parmi eux, les baptisant au nom du Père, du Fils et de l'esprit saint, leur enseignant à pratiquer tout ce que je vous ai commandé » (Mat. 28:19, 20).

² En te vouant à Jéhovah et en te faisant baptiser, tu es devenu un disciple de Jésus Christ. Tu fais partie d'une famille internationale et unie, une famille de chrétiens qui ne laissent pas les différences nationales, tribales ou économiques les diviser (Ps. 133:1). C'est pourquoi tu aimes et respectes tes compagnons dans l'assemblée. Certains sont d'une autre race ou nationalité que toi, ou ont reçu une instruction différente de la tienne, et pour ces raisons, tu n'aurais peut-être jamais accepté de les côtoyer avant. Le lien d'amour fraternel qui vous unit aujourd'hui est bien plus fort que toute autre relation qui puisse exister, qu'elle soit amicale, religieuse ou familiale (Marc 10:29, 30 ; Col. 3:14 ; 1 Pierre 1:22).

UN CHANGEMENT DE MENTALITÉ

³ Ceux qui ont du mal à surmonter des préjugés enracinés d'ordre racial, politique, social ou autre peuvent pen-

ser aux premiers chrétiens d'origine juive, qui ont dû se défaire des préjugés religieux juifs à l'égard des gens de toutes les autres nations. Quand il a ordonné à Pierre d'aller chez l'officier romain Corneille, Jéhovah l'a préparé avec bonté à cette mission (Actes, chap. 10).

⁴ Dans une vision, Pierre a reçu l'ordre de tuer et de manger des animaux impurs pour les Juifs du point de vue rituel. Quand il a objecté, une voix venue du ciel lui a dit : « N'appelle plus "souillées" les choses que Dieu a purifiées » (Actes 10:15). Il a fallu cette intervention divine pour préparer mentalement Pierre à la mission qu'il était sur le point de recevoir, celle de rendre visite à un homme des nations. Après avoir obéi aux instructions de Jéhovah, Pierre a déclaré à ceux qui étaient réunis chez Corneille : « Vous savez bien qu'un Juif n'a absolument pas le droit de fréquenter un homme d'une autre race ni même de l'approcher, et pourtant Dieu m'a montré que je ne devais appeler aucun homme "souillé" ou "impur". Voilà pourquoi je suis venu sans la moindre objection quand on m'a envoyé chercher » (Actes 10:28, 29). Pierre a ensuite vu la preuve que Jéhovah approuvait Corneille et tous ceux qui vivaient sous son toit.

⁵ Saul de Tarse, un pharisien très instruit, a dû s'humilier pour fréquenter des personnes qu'il lui était auparavant impensable de côtoyer. Il a même dû recevoir des instructions de leur part (Actes 4:13 ; Gal. 1:13-20 ; Phil. 3:4-11). Nous pouvons imaginer les changements qu'ont dû opérer dans leur mentalité Sergius Paulus, Denys, Damaris, Philémon, Onésime et d'autres quand ils ont accepté la bonne nouvelle et sont devenus disciples de Jésus Christ (Actes 13:6-12 ; 17:22, 33, 34 ; Philém. 8-20).

PRÉSERVONS NOTRE UNITÉ INTERNATIONALE

⁶ Nul doute que l'amour des frères et sœurs de l'assemblée a contribué à t'attirer vers Jéhovah et son organisation. Tu as observé cette marque incontestable des vrais disciples de Jésus Christ, comme il l'a lui-même déclaré : « Je vous donne un commandement nouveau : que vous vous aimiez les uns

les autres ; comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres. Par là tous sauront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jean 13:34, 35). Tu en es venu à aimer encore plus Jéhovah et son organisation quand tu as compris que l'amour dans l'assemblée ne fait que refléter l'amour qui existe au sein de la famille internationale des frères. Tu vis la réalisation d'une prophétie biblique annonçant le rassemblement, dans les derniers jours, de personnes qui adoreraient Jéhovah dans la paix et l'unité (Mich. 4:1-5).

⁷ Vu les nombreuses causes de division aujourd'hui, qui aurait cru possible d'unir des gens « de toutes nations et tribus et peuples et langues » ? (Rév. 7:9). Pense aux différences qui séparent les personnes appartenant à une société à la pointe de la technologie et celles qui sont attachées à d'anciennes coutumes tribales. Ou encore aux rivalités religieuses entre hommes de même race et de même nationalité. Avec la montée du nationalisme, les

Tu fais partie d'une famille internationale et unie, une famille de chrétiens qui ne laissent pas les différences nationales, tribales ou économiques les diviser.

humains sont plus divisés que jamais sur le plan politique. Enfin, étant donné les inégalités économiques et les innombrables autres causes de division, unir des gens de toutes nations, langues, groupes et classes dans un lien indéfectible d'amour et de paix est un miracle que seul le Dieu Tout-Puissant peut opérer (Zach. 4:6).

⁸ Mais cette unité est une réalité, et lorsque tu es devenu Témoin de Jéhovah, tu es entré dans une telle famille. Puisque tu bénéficies de cette unité, tu as la responsabilité de contribuer à la préserver. Tu peux le faire en tenant compte des paroles de l'apôtre Paul en Galates 6:10 : « Tant que nous en avons l'occasion, faisons du bien à tous, mais surtout à ceux qui sont nos frères et sœurs dans la foi. » Nous suivons également ce conseil : « Ne faites rien par esprit de dispute ni par désir de vous mettre en avant, mais, avec humilité, considérez les autres comme supérieurs à vous, et ne recherchez pas seulement vos propres intérêts, mais aussi les intérêts des autres » (Phil. 2:3, 4). Tant que nous nous efforcerons de voir nos frères et sœurs comme Jéhovah les voit et non d'après les apparences, nous continuerons d'avoir des relations paisibles et heureuses avec eux (Éph. 4:23, 24).

SOUCIONS-NOUS LES UNS DES AUTRES

⁹ Comme l'apôtre Paul l'a illustré, l'assemblée n'est pas divisée, mais ses membres se soucient les uns des autres (1 Cor. 12:14-26). Les grandes distances qui nous séparent peut-être de nos frères ne nous empêchent pas de nous soucier d'eux. Quand certains sont persécutés, nous en sommes tous profondément tristes. Quand d'autres sont dans le besoin ou subissent une catastrophe

naturelle, une guerre ou un conflit civil, nous nous empressons de trouver des moyens de les aider spirituellement et matériellement (2 Cor. 1:8-11).

¹⁰ Nous devons tous prier pour nos frères et sœurs chaque jour. Certains sont exposés à des tentations. D'autres connaissent des souffrances dont nous sommes tous au courant. Et d'autres encore se heurtent à une opposition sans que nous le sachions forcément, de la part de collègues ou au sein d'un foyer mixte sur le plan religieux (Mat. 10:35, 36 ; 1 Thess. 2:14). Cela nous préoccupe parce que nous formons une famille internationale (1 Pierre 5:9). Parmi nous, certains travaillent dur dans le service de Jéhovah, donnant l'exemple dans la prédication et au sein des assemblées. Citons aussi les frères qui ont la responsabilité de superviser l'œuvre mondiale. Tous ont besoin de nos prières ; par elles, nous démontrons notre amour et notre intérêt sincère pour eux, même lorsque, personnellement, nous ne pouvons rien faire d'autre pour les aider (Éph. 1:16 ; 1 Thess. 1:2, 3 ; 5:25).

¹¹ Étant donné l'agitation qui règne en ces derniers jours, les serviteurs de Jéhovah doivent être prêts à s'entraider. Parfois, des catastrophes naturelles, comme un séisme ou une inondation, nécessitent des opérations de secours de grande envergure et une aide matérielle importante. Les chrétiens du 1^{er} siècle ont laissé un bel exemple sous ce rapport. Se souvenant du conseil de Jésus, les disciples d'Antioche ont été heureux d'envoyer des dons matériels à leurs frères de Judée (Actes 11:27-30 ; 20:35). Plus tard, l'apôtre Paul a encouragé les Corinthiens à soutenir les dispositions prises pour secourir

leurs frères (2 Cor. 9:1-15). De nos jours, lorsque nos frères et sœurs sont victimes des circonstances et ont besoin d'une aide matérielle, aussi bien l'organisation de Jéhovah que chaque chrétien réagissent vite en fournissant le nécessaire.

MIS À PART POUR FAIRE LA VOLONTÉ DE JÉHOVAH

¹² Notre famille internationale unie est organisée pour faire la volonté de Jéhovah. À notre époque, sa volonté est que la bonne nouvelle du Royaume soit prêchée sur toute la terre en témoignage pour toutes les nations (Mat. 24:14). Il veut que, tout en accomplissant cette œuvre, nous ayons une conduite conforme à ses normes morales élevées (1 Pierre 1:14-16). Soyons disposés à nous soumettre les uns aux autres et à travailler aux progrès de la bonne nouvelle (Éph. 5:21). C'est plus que jamais le moment d'accorder la priorité non pas à nos propres intérêts mais au royaume de Dieu (Mat. 6:33). Si nous gardons cela présent à l'esprit et collaborons pour la cause de la bonne nouvelle, nous en retirerons joie et satisfaction aujourd'hui et, finalement, des bénédictions éternelles.

¹³ Les Témoins de Jéhovah sont un peuple unique, mis à part du reste des humains, un peuple pur, zélé dans le service de Dieu (Tite 2:14). Le culte de Jéhovah nous rend différents. Non seulement nous travaillons épaule contre épaule avec nos frères du monde entier, mais nous parlons la seule langue de la vérité et agissons en accord avec cette vérité. C'est ce que Jéhovah a prédit par l'intermédiaire de son prophète Sophonie : « Je changerai la langue des peuples en une langue pure, pour qu'ils louent

tous le nom de Jéhovah et qu'ils le servent épaulement contre épaulement » (Soph. 3:9).

¹⁴ Jéhovah a également inspiré Sophonie pour qu'il décrive la famille internationale de frères, devenue réalité aujourd'hui : « Ceux qui resteront d'Israël ne pratiqueront pas l'injustice ; ils ne diront pas de mensonge, et il n'y aura pas de langue trompeuse dans leur bouche ; ils mangeront et se coucheront, et personne ne les effraiera » (Soph. 3:13). Parce que nous comprenons la Parole de vérité venant de Jéhovah, et que nous avons renouvelé notre manière de penser et conformé notre mode de vie aux normes divines, nous pouvons œuvrer dans l'unité. Nous accomplissons des choses qui semblent impossibles à ceux qui voient les choses d'un point de vue humain. Nous formons assurément un peuple différent des autres, le peuple de Dieu, qui l'honore sur toute la terre (Mich. 2:12).

Reste proche de l'organisation de Jéhovah

LE DISCIPLE Jacques a écrit : « Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous » (Jacq. 4:8). En effet, Jéhovah n'est ni trop élevé ni trop éloigné pour entendre ce que lui expriment des humains imparfaits (Actes 17:27). Comment nous approcher de lui ? En bâtissant une relation étroite avec lui grâce à des prières ferventes (Ps. 39:12). Nous pouvons aussi cultiver l'intimité avec Dieu en étudiant régulièrement sa Parole, la Bible. Cela nous permet d'apprendre à le connaître, lui, ainsi que ses projets et sa volonté à notre égard (2 Tim. 3:16, 17). De cette façon, nous en venons à l'aimer et nous acquérons la crainte salutaire de lui déplaire (Ps. 25:14).

² Toutefois, on ne peut être proche de Jéhovah que par l'intermédiaire de son Fils, Jésus (Jean 17:3 ; Rom. 5:10). Aucun humain ne sera jamais en mesure de mieux nous éclairer sur la pensée de Jéhovah que Jésus. Il connaissait si intimement son Père qu'il a pu déclarer : « Personne ne sait qui est le Fils, sauf le Père. Et personne ne sait qui est le Père, sauf le Fils et ceux à qui le Fils veut le révéler » (Luc 10:22). Quand donc nous étudions les Évangiles pour connaître les pensées et les sentiments de Jésus, ce sont en quelque sorte les pensées et les sentiments de Jéhovah que nous découvrons. Grâce à cette connaissance, nous nous rapprochons de notre Dieu.

³ Sous l'autorité de son Fils, nous cultivons l'intimité avec Jéhovah en restant proches du canal visible qui nous aide à apprendre comment faire sa volonté. Comme annoncé en Matthieu 24:45-47, le Maître, Jésus Christ, a établi « l'esclave fidèle et avisé » pour donner la « nourriture au bon moment » à la maison de la foi. Aujourd'hui, l'esclave fidèle nous fournit une nourriture spirituelle abondante. Par ce canal, Jéhovah nous recommande de lire sa Parole chaque jour, d'assister régulièrement aux réunions chrétiennes et de prêcher pleinement la « bonne nouvelle du Royaume » (Mat. 24:14 ; 28:19, 20 ; Jos. 1:8 ; Ps. 1:1-3). N'ayons jamais un point de vue humain sur l'esclave fidèle. Efforçons-nous de rester proches de la partie visible de l'organisation de Jéhovah et de suivre sa direction. Nous nous rapprocherons ainsi de notre Dieu, et nous serons affermis et protégés face aux épreuves.

POURQUOI LES ÉPREUVES SE MULTIPLIENT

⁴ Si tu es dans la vérité depuis de nombreuses années, tu as sans doute déjà rencontré des situations qui ont mis à l'épreuve ton intégrité. Même si c'est seulement depuis peu que tu connais Jéhovah et fréquentes son peuple, tu sais que Satan le Diable s'oppose à quiconque se soumet à la souveraineté divine (2 Tim. 3:12). Que tes épreuves soient petites ou grandes, tu n'as aucune raison d'avoir peur ou d'être découragé. Jéhovah promet qu'il te soutiendra et te récompensera en te délivrant et en t'accordant la vie éternelle (Héb. 13:5, 6 ; Rév. 2:10).

⁵ Chacun de nous peut encore subir des épreuves durant les jours qui restent au monde de Satan. Depuis l'instauration du royaume de Dieu en 1914, Satan n'est plus

autorisé à accéder au ciel, dans lequel Jéhovah habite. Il a été jeté sur la terre, où lui et ses anges méchants sont confinés. L'augmentation des malheurs sur la terre, y compris de la persécution des serviteurs de Jéhovah, est la conséquence de la colère de Satan et la preuve que nous vivons les derniers jours de sa domination méchante sur l'humanité (Rév. 12:1-12).

⁶ Furieux d'avoir été abaissé, Satan sait que ses jours sont comptés. Avec ses démons, il fait tout pour entraver l'œuvre de prédication du Royaume et détruire l'unité des serviteurs de Jéhovah. Nous nous retrouvons ainsi sur les lignes de bataille dans une guerre spirituelle décrite comme un combat « non pas contre le sang et la chair, mais contre les gouvernements, contre les autorités, contre les maîtres mondiaux de ces ténèbres, contre les forces spirituelles méchantes dans les lieux célestes ». Si nous voulons en sortir victorieux, du côté de Jéhovah, il ne faut pas nous relâcher dans notre combat, mais garder notre armure spirituelle intacte. Nous devons « résister aux ruses du Diable » (Éph. 6:10-17). Cela exige de l'endurance.

CULTIVONS L'ENDURANCE

⁷ L'endurance est « l'aptitude à résister à la fatigue physique ou morale, à la souffrance ». Au sens spirituel, elle désigne la fermeté permettant de continuer à faire le bien face à l'épreuve, à l'opposition, à la persécution ou à toute autre chose visant à briser notre intégrité. Il nous faut cultiver l'endurance chrétienne. Cela prend du temps. Notre capacité à endurer augmente à mesure que nous progressons spirituellement. En endurant les épreuves

mineures de notre foi qui se présentent au début de notre parcours chrétien, nous devenons plus forts, capables d'endurer les épreuves plus difficiles qui surviendront inévitablement (Luc 16:10). Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre de grandes épreuves pour prendre la résolution de tenir bon dans la foi. Nous devons prendre cette décision avant. Montrant que l'endurance doit être cultivée avec d'autres qualités divines, l'apôtre Pierre a écrit : « Faites tous les efforts possibles pour fournir à votre foi la vertu, à votre vertu la connaissance, à votre connaissance la maîtrise de soi, à votre maîtrise de soi l'endurance, à votre endurance l'attachement à Dieu, à votre attachement à Dieu l'affection fraternelle, à votre affection fraternelle l'amour » (2 Pierre 1:5-7 ; 1 Tim. 6:11).

⁸ Dans sa lettre, Jacques attire notre attention sur l'importance de cultiver l'endurance : « Considérez-le comme une immense joie, mes frères, quand vous rencontrez diverses épreuves, car vous savez que, lorsque votre foi est éprouvée de cette façon, cela produit l'endurance. Mais laissez l'endurance accomplir son travail, pour que vous soyez complets et sans défaut sous tous les rapports, ne manquant de rien » (Jacq. 1:2-4). Jacques dit que les chrétiens doivent accueillir positivement les épreuves et s'en réjouir, parce qu'elles nous aident à produire l'endurance. Est-ce ainsi que tu vois les choses ? Il explique ensuite que l'endurance elle-même a un travail à accomplir : parfaire notre personnalité chrétienne et nous rendre pleinement agréables à Dieu. Oui, notre endurance se renforce jour après jour à mesure que nous rencontrons des épreuves et les surmontons. Et elle produit d'autres belles qualités dont nous avons besoin.

⁹ Notre endurance plaît à Jéhovah ; elle l'incitera à nous accorder la vie éternelle en récompense. Jacques ajoute : « Heureux l'homme qui continue d'endurer l'épreuve, parce qu'après cela il sera un homme approuvé et recevra la couronne de vie, que Jéhovah

a promise à ceux qui continuent de l'aimer » (Jacq. 1:12). C'est effectivement avec la perspective de la vie que nous endurons. Sans endurance, nous ne pouvons pas rester dans la vérité. Si nous cédon aux pressions du monde, nous retournerons forcément dans le monde. Sans endurance, nous n'aurons plus l'esprit de Jéhovah et nous ne produirons donc plus le fruit de l'esprit dans notre vie.

¹⁰ Pour continuer d'endurer en ces temps difficiles, nous devons cultiver le bon état d'esprit vis à vis des souffrances que nous rencontrons en tant que chrétiens. Rappele-toi que Jacques a écrit : « Considérez-le comme une immense joie. » Ce n'est peut-être pas facile, car les épreuves s'accompagnent parfois de souffrances physiques ou d'angoisse. Mais n'oublie pas qu'il y va de ta vie future. Une situation vécue par les apôtres nous aide à comprendre comment nous pouvons nous réjouir dans les souffrances. Le livre des Actes rapporte : « Ils firent venir les apôtres et les flagellèrent, puis ils leur ordonnèrent de ne plus parler au nom de Jésus, et ils les relâchèrent. Les apôtres se retirèrent donc de devant le sanhédrin, heureux d'avoir été jugés dignes d'être déshonorés pour ce

Notre endurance
se renforce
jour après jour
à mesure que
nous rencontrons
des épreuves
et les surmontons.

nom » (Actes 5:40, 41). Les apôtres comprenaient que leurs souffrances étaient la preuve qu'ils avaient obéi au commandement de Jésus et que Jéhovah les approuvait. Des années plus tard, dans sa première lettre inspirée, Pierre a parlé de la valeur de telles souffrances subies pour la justice (1 Pierre 4:12-16).

¹¹ Voyons une autre situation, vécue par Paul et Silas. Alors qu'ils menaient leur activité missionnaire à Philippiques, on les a arrêtés et accusés de causer beaucoup d'agitation dans la ville et de prêcher des coutumes interdites. Ils ont alors été cruellement battus puis jetés en prison. La Bible relate que, tandis qu'ils étaient toujours incarcérés, avec des blessures non soignées, « au milieu de la nuit, Paul et Silas priaient et louaient Dieu par des chants, et les prisonniers les écoutaient » (Actes 16:16-25). Paul et son collaborateur considéraient à juste titre leurs souffrances pour Christ non seulement comme une preuve de leur intégrité devant Dieu et les hommes, mais aussi comme une occasion de donner plus ample témoignage à ceux qui seraient disposés à écouter la bonne nouvelle. La vie d'autres personnes était en jeu. Cette même nuit, le gardien et tous ceux qui vivaient sous son toit les ont écoutés et sont devenus des disciples (Actes 16:26-34). Paul et Silas avaient confiance en Jéhovah, dans sa puissance et dans son désir de les soutenir à travers leurs souffrances. Ils n'ont pas été déçus.

¹² Aujourd'hui aussi, Jéhovah fournit tout ce dont nous avons besoin pour rester forts en période d'épreuves. Il veut que nous endurions. Il nous a donné sa Parole inspirée pour que nous ayons une connaissance exacte de

son projet, ce qui affermit notre foi. Nous pouvons fréquenter d'autres chrétiens et lui rendre un service sacré. Nous avons aussi le privilège d'entretenir une relation étroite avec lui par la prière. Il écoute nos louanges ainsi que nos requêtes sincères pour obtenir son aide afin de rester purs devant lui (Phil. 4:13). Pensons également à la force que nous retirons à méditer sur l'espérance qui est placée devant nous (Mat. 24:13 ; Hébr. 6:18 ; Rév. 21:1-4).

COMMENT ENDURER DIVERSES ÉPREUVES

¹³ Les épreuves qui nous arrivent ressemblent beaucoup à celles des premiers disciples de Jésus Christ. À l'époque moderne, les Témoins de Jéhovah subissent des violences verbales et physiques de la part d'adversaires mal informés. Tout comme aux jours des apôtres, cette opposition est souvent suscitée par des fanatiques religieux dont la Parole de Dieu dévoile les faux enseignements et les pratiques (Actes 17:5-9, 13). Les serviteurs de Jéhovah obtiennent parfois de la tranquillité en invoquant les droits garantis par les gouvernements (Actes 22:25 ; 25:11). Mais il arrive aussi que des dirigeants interdisent officiellement notre œuvre dans le but de mettre fin à notre ministère chrétien (Ps. 2:1-3). Dans de telles circonstances, nous suivons courageusement l'exemple des fidèles apôtres, qui ont dit : « Nous devons obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Actes 5:29).

¹⁴ Comme le nationalisme s'intensifie sur toute la terre, les prédicateurs de la bonne nouvelle sont soumis à des pressions croissantes visant à les faire renoncer au ministère que Dieu leur a confié. Nous comprenons tous plus

pleinement l'avertissement donné en Révélation 14:9-12 au sujet du culte de la « bête sauvage » et de « son image ». Nous saisissons l'importance de ces paroles de Jean : « C'est là qu'il faut de l'endurance aux saints, ceux qui obéissent aux commandements de Dieu et restent attachés à la foi en Jésus. »

¹⁵ Il se peut qu'une guerre, une révolution, la persécution directe ou une interdiction officielle t'empêchent de pratiquer ouvertement le culte chrétien. Peut-être que l'assemblée n'est pas en mesure de se réunir ; ou que les contacts avec la filiale sont coupés et les visites des responsables de circonscription interrompues ; ou encore que les publications n'arrivent pas. Si l'une de ces situations se produit, que dois-tu faire ?

¹⁶ En bref, fais tout ce que tu peux dans ces circonstances. Il doit être possible d'étudier individuellement. Généralement, de petits groupes peuvent se réunir chez des Témoins pour étudier. Des publications examinées par le passé et la Bible elle-même peuvent servir de base pour les réunions. Ne cède pas à l'inquiétude ou à la panique. Le plus souvent, le Collège central est en mesure de communiquer rapidement d'une façon ou d'une autre avec les frères responsables.

¹⁷ Même si tu te retrouves coupé de tous tes frères, n'oublie pas que tu n'es pas coupé de Jéhovah ni de son Fils, Jésus Christ. Tu peux garder une espérance solide. Jéhovah continue d'entendre tes prières et il peut t'affermir grâce à son esprit. Recherche sa direction. Souviens-toi que tu es un serviteur de Jéhovah et un disciple de Jésus Christ. Par conséquent, saisis les occasions de ren-

dre témoignage. Jéhovah bénira tes efforts, et d'autres personnes s'uniront peut-être bientôt à toi dans le vrai culte (Actes 4:13-31 ; 5:27-42 ; Phil. 1:27-30 ; 4:6, 7 ; 2 Tim. 4:16-18).

¹⁸ Si c'est ta vie qui se trouve menacée, comme l'a été celle des apôtres et d'autres chrétiens, mets ta confiance « dans le Dieu qui ressuscite les morts » (2 Cor. 1:8-10). Ta foi dans la résurrection t'aidera à endurer l'opposition la plus violente (Luc 21:19). Christ Jésus nous a donné l'exemple ; il savait que sa fidélité dans l'épreuve donnerait à d'autres la force d'endurer. Tu peux, toi aussi, fortifier tes frères de la même manière (Jean 16:33 ; Hébr. 12:2, 3 ; 1 Pierre 2:21).

¹⁹ Tu endures peut-être d'autres situations que la persécution et l'opposition. Par exemple, certains se découragent à cause de l'indifférence des gens de leur territoire. D'autres doivent faire face à leurs propres maladies physiques ou psychiques, ou aux limites que leur impose la fragilité humaine. L'apôtre Paul a dû lui aussi endurer une épreuve qui entravait son service ou le rendait parfois difficile (2 Cor. 12:7). De son côté, Épaphrodite, un chrétien du 1^{er} siècle originaire de Philippes, était « déprimé parce que [ses amis avaient] appris qu'il était tombé malade » (Phil. 2:25-27). Nos imperfections et celles des autres peuvent créer des situations particulièrement pénibles. Il peut y avoir des conflits de personnalité entre compagnons chrétiens ou même au sein d'une famille. Mais nous pouvons endurer ces obstacles et les surmonter en suivant les conseils de la Parole de Jéhovah (Ézéchi. 2:3-5 ; 1 Cor. 9:27 ; 13:8 ; Col. 3:12-14 ; 1 Pierre 4:8).

RÉSOLUS À RESTER FIDÈLES

²⁰ Il nous faut rester attachés à celui que Jéhovah a établi Chef de l'assemblée, Jésus Christ (Col. 2:18, 19). Nous devons collaborer étroitement avec « l'esclave fidèle et avisé » et ceux qui sont nommés responsables (Héb. 13:7, 17). En suivant de près les dispositions théocratiques et en co-opérant avec ceux qui nous dirigent, nous serons organisés pour faire la volonté de Jéhovah. Nous devons profiter pleinement du privilège qu'est la prière. Rappelle-toi que même l'emprisonnement, voire l'isolement cellulaire ne peuvent rompre la communication avec notre Père céleste plein d'amour, ni l'unité avec nos compagnons chrétiens.

²¹ Avec détermination et endurance, faisons tout notre possible pour accomplir l'œuvre que Jésus Christ ressuscité a confiée à ses disciples : « Allez donc vers les gens de toutes les nations et faites des disciples parmi eux, les baptisant au nom du Père, du Fils et de l'esprit saint, leur enseignant à pratiquer tout ce que je vous ai commandé. Et, voyez, je serai avec vous tous les jours jusqu'à la période finale du monde » (Mat. 28:19, 20). Comme Jésus, endurons. Fixons notre attention sur l'espérance du Royaume et de la vie éternelle (Héb. 12:2). En tant que disciples baptisés de Christ, nous avons l'honneur de participer à la réalisation de sa prophétie sur « la période finale du monde ». Il a annoncé : « Cette bonne nouvelle du Royaume sera prêchée sur toute la terre, en témoignage pour toutes les nations, et alors viendra la fin » (Mat. 24:3, 14). Si nous nous appliquons de tout cœur à cette œuvre aujourd'hui, nous aurons la joie de vivre éternellement dans le monde nouveau juste que Jéhovah établira !

Un message aux parents chrétiens :

En tant que parents, vous désirez apprendre à vos enfants à aimer Jéhovah au point qu'ils se vouent à lui. Que pouvez-vous faire pour les préparer au baptême ? À quel moment seront-ils prêts pour cette étape importante ?

Jésus a ordonné : « Allez donc vers les gens de toutes les nations et faites des disciples parmi eux, les baptisant » (Mat. 28:19). D'après ce verset, la première condition requise pour se faire baptiser est d'être un disciple, c'est-à-dire quelqu'un qui comprend les enseignements de Christ et y croit, mais aussi les suit fidèlement. Ces choses sont à la portée même d'un enfant relativement jeune.

Donnez l'exemple à vos enfants et inculquez-leur les enseignements de Jéhovah (Deut. 6:6-9). Servez-vous notamment du livre *Vivez pour toujours !* pour leur apprendre les vérités bibliques fondamentales et les habituer à raisonner à partir des principes de la Bible et à les suivre. Formez-les à expliquer leurs croyances avec leurs propres mots (1 Pierre 3:15). La connaissance et les encouragements qu'ils reçoivent de votre part, mais aussi grâce à leur étude individuelle, au culte familial, aux réunions de l'assemblée et à de bonnes fréquentations leur permettront de progresser jusqu'au baptême et au-delà. Aidez-les à poursuivre des objectifs spirituels.

Proverbes 20:11 déclare : « Par ses actions, même un enfant laisse paraître si son comportement est pur et droit. » Quelles façons d'agir montrent qu'un enfant, garçon ou fille, est devenu un disciple de Jésus Christ et qu'il est prêt pour le baptême ?

Un enfant qui progresse vers le baptême obéit à ses parents (Actes 5:29 ; Col. 3:20). La Bible dit que quand Jésus avait 12 ans, il a continué d'obéir à ses parents (Luc 2:51). Bien sûr, vous ne pouvez pas attendre la perfection de votre enfant. Mais un enfant qui désire se faire baptiser cherche à suivre l'exemple de Jésus et a donc la réputation d'être soumis à ses parents.

Il montre également qu'il aime apprendre les vérités bibliques (Luc 2:46). Votre enfant a-t-il envie d'assister aux réunions et d'y participer ? (Ps. 122:1). Aime-t-il lire la Bible régulièrement et l'étudier individuellement ? (Mat. 4:4).

Un enfant qui progresse vers le baptême s'efforce de donner la priorité au Royaume (Mat. 6:33). Il est conscient de sa responsabilité de parler de ses croyances. Il participe à différents aspects de la prédication et n'a pas honte de dire à ses professeurs et à ses camarades qu'il est Témoin de Jéhovah. Il s'acquitte avec sérieux de ses devoirs pour la réunion Vie et ministère.

Il fait aussi tout son possible pour rester moralement pur en évitant les mauvaises fréquentations (Prov. 13:20 ; 1 Cor. 15:33). Cela se voit dans ses préférences en matière de musique, de films, d'émissions télévisées ou de jeux vidéo, ou dans son utilisation d'Internet.

Beaucoup ont été sensibles aux efforts assidus de leurs parents, se sont approprié la vérité et ont rempli très jeunes les conditions requises pour se faire baptiser. Que Jéhovah bénisse ce que vous faites pour aider vos enfants à franchir cette étape importante dans leur relation avec lui !

Un message au proclamateur non baptisé :

C'est un honneur d'être proclamateur dans l'assemblée. Félicitations pour tes progrès spirituels ! Tu as appris à connaître Dieu en étudiant sa Parole et tu as exercé la foi dans ses promesses (Jean 17:3 ; Hébr. 11:6).

Avant de commencer à étudier avec les Témoins de Jéhovah, peut-être que tu avais des liens avec une autre organisation religieuse, ou bien tu n'appartenais à aucune religion. Peut-être encore prenais-tu part à une autre activité contraire aux principes bibliques. Mais à présent, tu as manifesté ta foi par ton repentir, c'est-à-dire un profond regret de tes fautes passées, et par ta conversion, c'est-à-dire le rejet de ta mauvaise conduite et la décision de faire ce qui est droit aux yeux de Dieu (Actes 3:19).

Il se peut au contraire que tu connaisses les écrits sacrés « depuis ta toute petite enfance ». Tu as ainsi été préservé d'un comportement non chrétien ou de fautes graves (2 Tim. 3:15). Tu as appris à résister à l'influence d'un groupe et à d'autres incitations à faire ce qui est mal aux yeux de Jéhovah. Tu as prouvé ta foi en défendant le vrai culte et en parlant de tes croyances. Tu as été formé au ministère chrétien. Et tu as pris la décision personnelle de servir Jéhovah comme proclamateur non baptisé.

Que tu aies appris à connaître Jéhovah depuis ta toute petite enfance ou plus tard, tu envisages peut-être maintenant de franchir deux autres étapes dans tes progrès spirituels : l'offrande de soi et le baptême. L'offrande de

soi consiste à dire à Jéhovah dans la prière qu'on a décidé de lui vouer un attachement sans partage (Mat. 16:24). Ensuite, pour symboliser cet engagement, on se fait baptiser dans l'eau (Mat. 28:19, 20). L'offrande de ta personne et ton baptême feront de toi un ministre ordonné de Jéhovah Dieu. Quel privilège merveilleux !

Toutefois, comme ton étude de la Bible te l'a appris, tu risques de rencontrer diverses difficultés. Rappelle-toi que, peu après son baptême, Jésus a été « conduit par l'esprit dans le désert pour être tenté par le Diable » (Mat. 4:1). Une fois baptisé disciple de Christ, tu peux t'attendre à des épreuves (Jean 15:20). Elles prendront différentes formes, comme l'opposition de ta famille ou les moqueries de camarades de classe, de collègues ou d'anciens amis (Mat. 10:36). N'oublie jamais les paroles de Jésus rapportées en Marc 10:29, 30 : « Vraiment je vous le dis, personne n'a quitté maison, frères, sœurs, mère, père, enfants ou champs pour moi et pour la bonne nouvelle, qui ne reçoive cent fois plus dès maintenant — maisons, frères, sœurs, mères, enfants et champs, avec des persécutions — et dans le monde à venir, la vie éternelle. » Continue donc à faire tout ton possible pour rester proche de Jéhovah et pour respecter ses normes justes.

Quand tu souhaiteras te faire baptiser, parles-en au coordinateur du collège des anciens. Les questions qui suivent ce message servent de base aux discussions que les anciens auront avec toi pour déterminer si tu remplis les conditions pour te faire baptiser. Tu peux commencer à examiner ces questions dans le cadre de ton programme d'étude individuelle.

Pour te préparer à ces discussions, prends le temps de lire les versets cités et d'y réfléchir. Tu peux prendre des notes dans ce livre ou ailleurs. Lorsque les anciens discuteront avec toi, tu pourras utiliser ces notes et avoir ton livre ouvert. Si tu as du mal à comprendre une question, n'hésite pas à demander de l'aide à la personne avec qui tu étudies la Bible ou aux anciens.

Lors de tes discussions avec les anciens, ne te sens pas obligé de donner des réponses longues ou compliquées. Le mieux est de donner une réponse simple et directe avec tes propres mots. Pour la plupart des questions, il est bien également de mentionner un ou deux versets pour appuyer ta réponse sur la Bible.

Si ta connaissance des enseignements fondamentaux de la Bible n'est pas encore suffisante, les anciens feront en sorte que tu reçoives de l'aide afin que tu sois capable d'exposer avec tes propres mots la bonne compréhension des Écritures, et que plus tard, tu remplisses les conditions requises pour le baptême.

[À l'attention des anciens : Vous trouverez des instructions sur la façon de mener les discussions avec les candidats au baptême aux pages 208 à 212.]

Questions pour ceux qui désirent se faire baptiser

1^{re} PARTIE LES CROYANCES DU CHRÉTIEN

Ton étude de la Bible avec les Témoins de Jéhovah t'a fait connaître la vérité. Ce que tu as appris t'a sans aucun doute permis de nouer des liens étroits avec Dieu et t'a donné l'espérance de vivre sur une terre paradisiaque dirigée par le royaume de Dieu. Ta foi dans la Parole de Dieu s'est affermie, et en fréquentant l'assemblée chrétienne, tu as déjà connu de nombreux bienfaits. Tu as compris comment Jéhovah agit avec son peuple à notre époque (Zach. 8:23).

Maintenant que tu te prépares au baptême, il te sera utile de revoir avec les anciens de l'assemblée les croyances fondamentales d'un chrétien (Héb. 6:1-3). Que Jéhovah continue de bénir tous tes efforts pour apprendre à le connaître, et qu'il t'accorde la récompense promise ! (Jean 17:3).

1. Pourquoi veux-tu te faire baptiser ?

2. Qui est Jéhovah ?

- « Jéhovah est le vrai Dieu en haut dans le ciel et en bas sur la terre. Il n'y en a pas d'autre » (Deut. 4:39).
- « Toi, dont le nom est Jéhovah, tu es, toi seul, le Très-Haut sur toute la terre ! » (Ps. 83:18).

3. Pourquoi est-ce important pour toi d'utiliser le nom personnel de Dieu ?

- « Vous devez donc prier ainsi : “Notre Père qui es dans les cieux, que ton nom soit sanctifié” » (Mat. 6:9).
- « Tous ceux qui feront appel au nom de Jéhovah seront sauvés » (Rom. 10:13).

4. Quels sont quelques-uns des termes que la Bible utilise pour parler de Jéhovah ?

- « Jéhovah, le *Créateur* de la terre d'une extrémité à l'autre, est Dieu pour toute l'éternité » (Is. 40:28).
- « Notre *Père* qui es dans les cieux » (Mat. 6:9).
- « Dieu est *amour* » (1 Jean 4:8).

5. Que peux-tu donner à Jéhovah ?

- « Tu dois aimer Jéhovah ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toute ta force » (Marc 12:30).
- « C'est Jéhovah ton Dieu que tu dois adorer, et c'est seulement à lui que tu dois offrir un service sacré » (Luc 4:8).

6. Pourquoi veux-tu être fidèle à Jéhovah ?

- « Mon fils, agis avec sagesse, et réjouis mon cœur, pour que je puisse répondre à celui qui me provoque » (Prov. 27:11).

7. Qui pries-tu, et au nom de qui pries-tu ?

- « Oui, je [Jésus] vous le dis, c'est la vérité : si vous demandez quelque chose au Père, il vous le donnera en mon nom » (Jean 16:23).

8. Donne quelques exemples de choses pour lesquelles tu peux prier.

- « Vous devez donc prier ainsi : “Notre Père qui es dans les cieux, que ton nom soit sanctifié. Que ton royaume vienne. Que ta volonté se fasse sur la terre, comme au ciel. Donne-nous le pain dont nous avons besoin aujourd’hui. Pardonne-nous nos péchés, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui pêchent contre nous. Et ne nous fais pas entrer en tentation, mais délivre-nous du méchant” » (Mat. 6:9-13).
- « Et voici de quoi nous pouvons être sûrs au sujet de Dieu : il nous écoute, quelle que soit la chose que nous demandons en accord avec sa volonté » (1 Jean 5:14).

9. Pourquoi Jéhovah n'écoute-t-il pas certaines prières ?

- « Ils appelleront Jéhovah à l'aide, mais il ne leur répondra pas [...] à cause du mal qu'ils ont commis » (Mich. 3:4).

- « Les yeux de Jéhovah sont sur les justes, et ses oreilles écoutent leur supplication, mais le visage de Jéhovah est contre ceux qui font des choses mauvaises » (1 Pierre 3:12).

10. Qui est Jésus Christ ?

- « Simon Pierre répondit : “Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant” » (Mat. 16:16).

11. Pourquoi Jésus est-il venu sur la terre ?

- « Le Fils de l’homme n’est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie comme rançon en échange d’un grand nombre de personnes » (Mat. 20:28).
- « Je [Jésus] dois annoncer la bonne nouvelle du royaume de Dieu aux autres villes aussi, car c’est pour cela que j’ai été envoyé » (Luc 4:43).

12. Comment peux-tu montrer que tu es reconnaissant pour le sacrifice de Jésus ?

- « Il est mort pour tous afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort pour eux et a été ressuscité » (2 Cor. 5:15).

13. Quelle autorité Jésus a-t-il ?

- « Tout pouvoir m’a été donné dans le ciel et sur la terre » (Mat. 28:18).
- « Dieu l’a élevé à une position supérieure et lui a donné volontiers le nom qui est au-dessus de tout autre nom » (Phil. 2:9).

14. Es-tu convaincu que le Collège central des Témoins de Jéhovah est « l'esclave fidèle et avisé » établi par Jésus ?

- « Qui est donc l'esclave fidèle et avisé que son maître a établi sur ses domestiques pour leur donner leur nourriture au bon moment ? » (Mat. 24:45).

15. L'esprit saint est-il une personne ?

- « L'ange lui répondit : "De l'esprit saint viendra sur toi, et de la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre. C'est pourquoi l'enfant qui naîtra sera appelé saint, le Fils de Dieu" » (Luc 1:35).
- « Si donc vous qui êtes méchants, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison le Père au ciel donnera-t-il de l'esprit saint à ceux qui le lui demandent ! » (Luc 11:13).

16. Comment Jéhovah utilise-t-il son esprit saint ?

- « Par la parole de Jéhovah les cieux ont été faits, et par le souffle [ou : « l'esprit », note] de sa bouche, tout ce qui s'y trouve » (Ps. 33:6).
- « Vous recevrez de la puissance lorsque l'esprit saint viendra sur vous, et vous serez mes témoins [...] jusque dans la région la plus lointaine de la terre » (Actes 1:8).
- « Aucune prophétie de l'Écriture ne provient d'une interprétation personnelle. En effet, la prophétie n'a jamais été apportée par la volonté de l'homme, mais c'est poussés par l'esprit saint que des hommes ont parlé de la part de Dieu » (2 Pierre 1:20, 21).

17. Qu'est-ce que le royaume de Dieu ?

- « Le Dieu du ciel établira un royaume qui ne sera jamais détruit. Et ce royaume ne passera sous la domination d'aucun autre peuple. Il pulvérisera tous ces royaumes et y mettra fin, et lui seul subsistera pour toujours » (Dan. 2:44).

18. Quels bienfaits le royaume de Dieu t'apportera-t-il ?

- « Il essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort n'existera plus ; il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur. Les choses anciennes ont disparu » (Rév. 21:4).

19. Comment sais-tu que le Royaume apportera ses bienfaits dans peu de temps ?

- « Les disciples vinrent lui demander en privé : “Dis-nous : quand ces choses auront-elles lieu, et quel sera le signe de ta présence et de la période finale du monde ?” Jésus leur répondit : “[...] Nation se dressera contre nation et royaume contre royaume, et il y aura des famines et des tremblements de terre dans un endroit après l'autre. Et cette bonne nouvelle du Royaume sera prêchée sur toute la terre, en témoignage pour toutes les nations, et alors viendra la fin” » (Mat. 24:3, 4, 7, 14).
- « Dans les derniers jours, il y aura des temps difficiles à supporter. Car les gens seront égoïstes, amis de l'argent, vantards, orgueilleux, blasphémateurs, désobéissants à leurs parents, ingrats, infidèles, sans affection, sans esprit d'entente, calomniateurs, sans maîtrise de soi, cruels, sans amour du bien, traîtres, entêtés, gonflés d'orgueil, amis

des plaisirs plutôt qu'amis de Dieu, ayant une apparence d'attachement à Dieu, sans que la force de l'attachement à Dieu influence leur vie » (2 Tim. 3:1-5).

20. Comment montres-tu que le Royaume est important pour toi ?

- « Continuez à chercher d'abord le Royaume et la justice de Dieu » (Mat. 6:33).
- « Jésus dit à ses disciples : “Si quelqu'un veut me suivre, il doit se renier lui-même, prendre son po-teau de supplice et me suivre continuellement” » (Mat. 16:24).

21. Qui sont Satan et les démons ?

- « Vous venez, vous, de votre père le Diable [...]. Celui-là a été un meurtrier quand il a commencé » (Jean 8:44).
- « Il a donc été jeté, le grand dragon, le serpent originel, celui qu'on appelle Diable et Satan, qui égare le monde entier ; il a été jeté sur la terre, et ses anges ont été jetés avec lui » (Rév. 12:9).

22. De quoi Satan a-t-il accusé Jéhovah et ceux qui l'adorent ?

- « La femme répondit au serpent : “Nous pouvons manger des fruits des arbres du jardin. Mais en ce qui concerne les fruits de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : ‘Vous ne devez pas en manger, non, vous ne devez pas y toucher, sinon vous mourrez.’” Cependant le serpent dit à la femme : “Vous ne mourrez absolument pas. Car Dieu sait

que, le jour même où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme Dieu : vous connaîtrez le bien et le mal" » (Gen. 3:2-5).

- « Satan répondit à Jéhovah : "Peau pour peau ! Tout ce qu'un homme a, il le donnera en échange de sa vie" » (Job 2:4).

23. Comment peux-tu prouver que les accusations de Satan sont fausses ?

- « Sers [Dieu] d'un cœur entier » (1 Chron. 28:9).
- « Jusqu'à ce que je meure, je ne renoncerai pas à mon intégrité ! » (Job 27:5).

24. Pourquoi les humains meurent-ils ?

- « Par un seul homme le péché est entré dans le monde et par le péché la mort, et la mort s'est donc étendue à tous les hommes parce que tous avaient péché » (Rom. 5:12).

25. Que se passe-t-il après la mort ?

- « Les vivants savent qu'ils mourront, mais les morts ne savent rien » (Eccl. 9:5).

26. Quel espoir y a-t-il pour ceux qui sont morts ?

- « Il va y avoir une résurrection tant des justes que des injustes » (Actes 24:15).

27. Combien de personnes vont au ciel pour régner avec Jésus ?

- « Regardez ! l'Agneau debout sur le mont Sion, et avec lui 144000 ayant son nom et le nom de son Père écrits sur leurs fronts » (Rév. 14:1).

2^e PARTIE LE MODE DE VIE DU CHRÉTIEN

Au cours de ton étude de la Bible, tu as appris ce que Jéhovah attend de toi et comment vivre en accord avec ses normes justes. Cette connaissance t'a peut-être incité à effectuer un certain nombre de changements dans ta conduite et dans ton attitude à l'égard de la vie elle-même. Maintenant que tu as décidé de te conformer aux normes justes de Jéhovah, tu remplis les conditions pour être un ministre de la bonne nouvelle.

L'examen des questions suivantes t'aidera à graver clairement dans ton esprit les justes exigences de Jéhovah et te rappellera certaines des choses à faire pour être un de ses serviteurs approuvés. Ces pensées te convaincront de l'importance de faire toute chose avec une bonne conscience et pour la gloire de Jéhovah (2 Cor. 1:12 ; 1 Tim. 1:19 ; 1 Pierre 3:16, 21).

À ce stade de ton étude, tu as sûrement hâte de montrer ta soumission à la domination de Jéhovah et de faire partie de son organisation. Les questions et les versets cités t'aideront à évaluer ta compréhension de ce qu'est la soumission à l'ordre établi par Jéhovah, que ce soit dans l'assemblée, dans la famille ou en rapport avec les éléments politiques de ce monde. Cet examen te rendra certainement encore plus reconnaissant pour les dispositions que Jéhovah prend afin d'instruire et d'affermir son peuple spirituellement. Ces dispositions incluent les réunions de l'assemblée, auxquelles tu souhaiteras assister et participer dans la mesure de tes possibilités.

Cette partie mettra aussi l'accent sur l'importance de prêcher régulièrement le Royaume pour aider nos semblables à connaître Jéhovah et ce qu'il accomplit en faveur des humains (Mat. 24:14 ; 28:19, 20). Enfin, elle te permettra de comprendre à quel point l'offrande de ta personne à Jéhovah et ton baptême sont des décisions importantes. Tu peux être sûr que Jéhovah se réjouit de te voir accepter de tout cœur la faveur imméritée qu'il te manifeste.

**1. Quelle est la norme chrétienne pour le mariage ?
Quel est le seul motif biblique qui autorise à divorcer ?**

- « N'avez-vous pas lu que celui qui les a créés les a faits dès le début homme et femme, et a dit : "C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et il s'attachera à sa femme, et les deux seront une seule chair" ? Ainsi, ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Donc, que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. [...] Celui qui divorce de sa femme, sauf pour cause d'acte sexuel immoral, et se marie avec une autre se rend coupable d'adultère » (Mat. 19:4-6, 9).

2. Pourquoi un homme et une femme qui vivent en couple doivent-ils être légalement mariés ? Si tu es marié, es-tu sûr que ton mariage est légal et reconnu par les autorités ?

- « Continue à leur rappeler de se soumettre et d'obéir aux gouvernements et aux autorités » (Tite 3:1).
- « Que le mariage soit honoré de tous, et que le lit conjugal soit sans souillure, car Dieu jugera ceux qui commettent des actes sexuels immoraux ou des adultères » (Héb. 13:4).

3. Quel est ton rôle dans la famille ?

- « Mon fils, écoute la formation que te donne ton *père*, et ne rejette pas les leçons que ta *mère* t'a données » (Prov. 1:8).
- « Le *mari* est chef de sa femme, tout comme le Christ est chef de l'assemblée [...]. Maris, continuez à aimer vos femmes, tout comme le Christ a aimé l'assemblée » (Éph. 5:23, 25).

- « *Pères*, n'irritez pas vos enfants, mais continuez à les élever conformément aux principes et aux avertissements de Jéhovah » (Éph. 6:4).
- « *Enfants*, obéissez en tout à vos parents, car cela plaît au Seigneur » (Col. 3:20).
- « Vous les *femmes*, soyez soumises à vos maris » (1 Pierre 3:1).

4. Pourquoi devons-nous respecter la vie ?

- « [Dieu] donne à tous la vie et le souffle et toutes choses. C'est par lui [...] que nous avons la vie, que nous bougeons et que nous existons » (Actes 17:25, 28).

5. Pourquoi ne doit-on causer la mort de personne, pas même d'un bébé qui n'est pas encore né ?

- « Si des hommes se battent, qu'ils heurtent une femme enceinte [...], si l'accident est mortel, tu devras donner vie pour vie » (Ex. 21:22, 23).
- « Tes yeux m'ont vu alors que je n'étais qu'un embryon ; toutes ses parties étaient inscrites dans ton livre en rapport avec les jours de leur formation, avant qu'une seule d'entre elles existe » (Ps. 139:16).
- 'Choses haïes par Jéhovah : des mains qui tuent des innocents' (Prov. 6:16, 17).

6. Quel commandement Dieu a-t-il donné à propos du sang ?

- 'Abstenez-vous du sang et de ce qui est étouffé' (Actes 15:29).

7. Pourquoi devons-nous aimer nos frères et sœurs chrétiens ?

- « Je vous donne un commandement nouveau : que vous vous aimiez les uns les autres ; comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres. Par là tous sauront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jean 13:34, 35).

8. Pour ne pas transmettre une maladie infectieuse pouvant entraîner la mort, pourquoi une personne contaminée ne devrait-elle pas : a) prendre l'initiative de témoigner son affection à quelqu'un en le serrant dans ses bras ou en lui faisant la bise ? b) mal réagir si certains préfèrent ne pas l'inviter chez eux ? c) Pourquoi une personne qui a pu être exposée à une telle maladie infectieuse devrait-elle décider de passer un test de dépistage avant de commencer à fréquenter quelqu'un en vue du mariage ? d) Pourquoi une personne atteinte d'une telle maladie transmissible doit-elle en informer le coordinateur du collège des anciens avant de se faire baptiser ?

- « Ne devez rien à personne, sinon de vous aimer les uns les autres [...]. “Tu dois aimer ton prochain comme toi-même.” L'amour ne fait pas de mal au prochain » (Rom. 13:8-10).
- « Ne recherchez pas seulement vos propres intérêts, mais aussi les intérêts des autres » (Phil. 2:4).

9. Pourquoi Jéhovah veut-il que nous pardonnions ?

- « Continuez à vous supporter les uns les autres et à vous pardonner volontiers les uns aux autres,

même si quelqu'un a une raison de se plaindre d'un autre. Tout comme Jéhovah vous a pardonné volontiers, vous devez vous pardonner volontiers » (Col. 3:13).

10. Que dois-tu faire si un frère te calomnie ou t'escroque ?

- « Si ton frère commet un péché, va lui expliquer sa faute, entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. Mais s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, pour que tout fait soit établi d'après les déclarations de deux ou trois témoins. S'il ne les écoute pas, parle à l'assemblée. S'il n'écoute pas non plus l'assemblée, considère-le comme un homme des nations ou comme un collecteur d'impôts » (Mat. 18:15-17).

11. Comment Jéhovah considère-t-il les péchés suivants ?

- Une conduite sexuelle immorale
- L'utilisation d'images dans le culte
- L'homosexualité
- Le vol
- Les jeux d'argent
- L'ivresse
- « Ne vous y trompez pas : ceux qui ont une conduite sexuelle immorale, les idolâtres, les adultères, les hommes qui pratiquent l'homosexualité, les voleurs, les gens avides, les ivrognes, les insulteurs et les extorqueurs n'hériteront pas du royaume de Dieu » (1 Cor. 6:9, 10).

12. Qu'es-tu résolu à faire concernant les actes sexuels immoraux (divers actes sexuels pratiqués en dehors du mariage) ?

- « Fuyez toute conduite sexuelle immorale ! » (1 Cor. 6:18).

13. Pourquoi les chrétiens ne doivent-ils pas consommer de substances qui créent une dépendance ou qui perturbent l'activité mentale, sauf sous surveillance médicale ?

- 'Présentez vos corps comme un sacrifice vivant, saint et que Dieu peut approuver : un service sacré que vous offrez en utilisant votre raison. Et ne vous laissez plus modeler par ce monde, mais transformez-vous en renouvelant votre manière de penser, afin de pouvoir vérifier personnellement quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bon, ce qui convient, ce qui est parfait' (Rom. 12:1, 2).

14. Quelles sont quelques-unes des pratiques spiritiques que Dieu interdit ?

- « On ne devra trouver chez toi personne [...] qui exerce la divination, qui pratique la magie, qui cherche les présages, qui pratique la sorcellerie, qui jette des sorts aux autres, qui consulte un médium ou un diseur de bonne aventure, ou qui interroge les morts » (Deut. 18:10, 11).

15. Si quelqu'un commet un péché grave et veut retrouver l'approbation de Jéhovah, que doit-il faire sans tarder ?

- « Je t'ai confessé mon péché ; je n'ai pas caché ma faute. J'ai dit : "Je confesserai mes transgressions à Jéhovah" » (Ps. 32:5).

- « Quelqu'un parmi vous est-il malade ? Qu'il appelle auprès de lui les anciens de l'assemblée, et qu'ils prient pour lui, lui appliquant de l'huile au nom de Jéhovah. Et la prière faite avec foi rétablira le malade, et Jéhovah le relèvera. De plus, s'il a commis des péchés, il sera pardonné » (Jacq. 5:14, 15).

16. Si tu sais qu'un chrétien a commis un péché grave, que dois-tu faire ?

- « Si quelqu'un est témoin de quelque chose ou l'a vu ou l'a appris, et qu'il entende un appel à témoin mais ne révèle pas ce qu'il sait, il commet un péché et il portera la responsabilité de sa faute » (Lév. 5:1).

17. Si on annonce qu'une personne n'est plus Témoin de Jéhovah, comment devons-nous nous comporter avec elle ?

- « Je vous écris de ne plus fréquenter celui qui, appelé frère, a une conduite sexuelle immorale, ou bien est avide, idolâtre, insulteur, ivrogne ou voleur, et même ne mangez pas avec un tel homme » (1 Cor. 5:11).
- « Si quelqu'un vient chez vous et n'apporte pas cet enseignement, ne le recevez pas dans votre maison et ne lui adressez pas non plus de salutation » (2 Jean 10).

18. Pourquoi dois-tu choisir pour amis proches des personnes qui aiment Jéhovah ?

- « Celui qui marche avec les sages deviendra sage, mais celui qui fréquente les stupides aura des problèmes » (Prov. 13:20).

- « Ne vous laissez pas tromper. Les mauvaises fréquentations font perdre les bonnes habitudes » (1 Cor. 15:33).

19. Pourquoi les Témoins de Jéhovah sont-ils neutres sur le plan politique ?

- « Ils ne font pas partie du monde, comme moi [Jésus] je ne fais pas partie du monde » (Jean 17:16).

20. Pourquoi dois-tu obéir aux autorités de l'État ?

- « Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures, car aucune autorité n'existe sans la permission de Dieu ; en effet, c'est par Dieu que les autorités qui existent sont placées dans leurs positions » (Rom. 13:1).

21. Si on te demande d'obéir à une loi humaine qui est contraire à une loi divine, que dois-tu faire ?

- « Nous devons obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Actes 5:29).

22. Quels versets peuvent t'aider à rester séparé du monde quand tu choisis un emploi ?

- « Une nation ne lèvera pas l'épée contre une nation, et ils n'apprendront plus la guerre » (Mich. 4:3).
- « Sortez d'elle [Babylone la Grande], mon peuple, si vous ne voulez pas participer avec elle à ses péchés, et si vous ne voulez pas subir avec elle les fléaux qui vont la frapper » (Rév. 18:4).

23. Quels genres de divertissements et de loisirs sont acceptables, et lesquels sont à rejeter ?

- « Jéhovah [...] déteste toute personne qui aime la violence » (Ps. 11:5).
- « Ayez en horreur ce qui est mauvais, attachez-vous à ce qui est bon » (Rom. 12:9).
- « Tout ce qui est vrai, tout ce qui est digne, tout ce qui est juste, tout ce qui est pur, tout ce qui mérite d'être aimé, tout ce qui a bonne réputation, tout ce qui est vertueux et tout ce qui est digne de louanges, faites de ces choses-là l'objet continuels de vos pensées » (Phil. 4:8).

24. Pourquoi les Témoins de Jéhovah ne participent-ils pas au culte d'autres groupes religieux ?

- « Vous ne pouvez pas avoir part à “la table de Jéhovah” et à la table des démons » (1 Cor. 10:21).
- « “Sortez du milieu d'eux, et séparez-vous, dit Jéhovah, et ne touchez plus la chose impure” ; “et je vous accueillerai” » (2 Cor. 6:17).

25. Quels principes t'aideront à décider si tu prendras part à la célébration d'une fête ?

- « Ils se mêlèrent aux nations et adoptèrent leurs manières d'agir. Ils servirent leurs idoles, et celles-ci devinrent un piège pour eux » (Ps. 106:35, 36).
- « Les morts ne savent rien » (Eccl. 9:5).
- « Ils ne font pas partie du monde, comme moi je ne fais pas partie du monde » (Jean 17:16).

- « Vous avez déjà passé bien assez de temps à faire la volonté des nations, quand vous vous laissiez aller à une conduite indigne et effrontée, aux passions incontrôlées, à l'ivrognerie, aux fêtes débridées, aux souleries et aux idolâtries abominables » (1 Pierre 4:3).

26. Comment certains récits bibliques t'aident-ils à savoir s'il convient de fêter les anniversaires de naissance ?

- « Trois jours plus tard, c'était l'anniversaire de naissance de Pharaon. Il fit un festin pour tous ses serviteurs et, en leur présence, il fit sortir le chef des échansons et le chef des boulangers. Il rétablit dans sa fonction le chef des échansons [...]. Par contre, il pendit le chef des boulangers » (Gen. 40:20-22).
- « À l'occasion de l'anniversaire de naissance d'Hérode, la fille d'Hérodiade dansa devant les invités, et elle plut tellement à Hérode qu'il jura de lui donner tout ce qu'elle demanderait. Alors, poussée par sa mère, elle dit : "Donne-moi ici, sur un plateau, la tête de Jean le Baptiseur." Il envoya quelqu'un décapiter Jean dans la prison » (Mat. 14:6-8, 10).

27. Pourquoi veux-tu suivre la direction donnée par les anciens ?

- « Obéissez à ceux qui vous dirigent et soyez soumis, car ils veillent constamment sur vous, en hommes qui rendront compte, pour qu'ils le fassent avec joie et non en soupirant, car cela serait à votre désavantage » (Héb. 13:17).

28. Pourquoi est-il important que, ta famille et toi, vous vous réserviez régulièrement du temps pour lire et étudier la Bible ?

- « Son plaisir est dans la loi de Jéhovah, et il lit sa loi à voix basse jour et nuit. Il sera comme un arbre planté près de cours d'eau, un arbre qui produit des fruits quand la saison arrive, dont le feuillage ne se fane pas. Et tout ce qu'il fait réussira » (Ps. 1:2, 3).

29. Pourquoi aimes-tu assister et participer aux réunions ?

- « Je veux annoncer ton nom à mes frères ; au milieu de l'assemblée, je te louerai » (Ps. 22:22).
- « Soucions-nous les uns des autres pour nous inciter à l'amour et aux belles œuvres ; n'abandonnons pas nos réunions, comme c'est l'habitude de quelques-uns, mais encourageons-nous mutuellement, et cela d'autant plus que vous voyez le jour approcher » (Héb. 10:24, 25).

30. Quelle est l'œuvre la plus importante que Jésus nous a confiée ?

- « Allez donc vers les gens de toutes les nations et faites des disciples parmi eux, les baptisant [...], leur enseignant à pratiquer tout ce que je vous ai commandé » (Mat. 28:19, 20).

31. Lorsque nous faisons des dons pour l'œuvre du Royaume ou que nous aidons nos frères et sœurs, quel état d'esprit devons-nous avoir pour que cela plaise à Jéhovah ?

- « Honore Jéhovah avec ce que tu as de meilleur » (Prov. 3:9).

- « Que chacun fasse comme il l'a décidé dans son cœur, mais pas à contrecœur ou sous la contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie » (2 Cor. 9:7).

32. Quelles difficultés les chrétiens s'attendent-ils à rencontrer ?

- « Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice, puisque le royaume des cieux leur appartient. Heureux êtes-vous quand, à cause de moi, on vous insulte, on vous persécute ou on dit contre vous toutes sortes de mensonges malveillants. Réjouissez-vous, soyez très joyeux, puisque votre récompense est grande dans le ciel. Car c'est ainsi que les prophètes qui ont vécu avant vous ont été persécutés » (Mat. 5:10-12).

33. Pourquoi être baptisé Témoin de Jéhovah est-il un véritable honneur ?

- « Ta parole a rempli mon cœur d'allégresse et de joie, car c'est ton nom que je porte, ô Jéhovah Dieu » (Jér. 15:16).

DISCUSSION FINALE AVEC LE CANDIDAT AU BAPTÊME

Les baptêmes ont généralement lieu lors des assemblées des Témoins de Jéhovah. À la fin du discours de baptême, l'orateur demande aux candidats de se lever et de répondre à voix haute aux deux questions suivantes :

- 1. T'es-tu repenti de tes péchés et voué à Jéhovah, et as-tu accepté le salut que Jéhovah offre par le moyen de Jésus Christ ?**
- 2. Comprends-tu qu'en te faisant baptiser, tu montres que tu deviens Témoin de Jéhovah et que tu fais maintenant partie de l'organisation de Jéhovah ?**

Les réponses affirmatives des candidats au baptême constituent une « déclaration publique » de leur foi en la rançon et de l'offrande sans réserve de leur personne à Jéhovah (Rom. 10:9, 10). Ils voudront réfléchir à ces questions à l'avance dans la prière pour que leurs réponses reflètent leurs convictions personnelles.

T'es-tu voué à Jéhovah dans la prière, en lui promettant que tu n'adoreras que lui et que la chose la plus importante dans ta vie sera de faire sa volonté ?

Es-tu maintenant profondément convaincu que tu devrais te faire baptiser dès que possible ?

Quel genre de tenue convient pour le baptême ?

(1 Tim. 2:9, 10 ; Jean 15:19 ; Phil. 1:10).

Nous devrions nous habiller avec « modestie et bon sens » pour montrer que nous sommes 'attachés à Dieu'. Ceux qui se font baptiser ne porteront donc pas un maillot de bain qui découvre exagérément le corps, ni des vêtements avec des slogans. Leur tenue devrait être soignée, propre, de bon goût et adaptée à la circonstance.

Comment une personne doit-elle se comporter lors de son baptême ? (Luc 3:21, 22).

Le baptême de Jésus sert de modèle pour les baptêmes chrétiens aujourd'hui. Jésus était conscient que le baptême est une étape importante, et il l'a montré par son attitude et ses actions. Sur le lieu d'immersion, on ne devrait donc pas manifester un humour déplacé, s'amuser, nager, ni avoir une autre conduite qui nuirait au sérieux de l'évènement ; un chrétien nouvellement baptisé n'agira pas non plus comme s'il avait remporté une grande victoire. Même si le baptême est un moment joyeux, cette joie doit s'exprimer avec dignité.

Pourquoi fréquenter les frères et sœurs de l'assemblée, notamment en étant assidu aux réunions, t'aidera-t-il à t'acquitter du vœu que tu as fait à Jéhovah ?

Après ton baptême, pourquoi sera-t-il capital que tu gardes un bon programme d'étude individuelle et que tu prêches régulièrement ?

INSTRUCTIONS AUX ANCIENS

Quand un proclamateur fait savoir qu'il désire se faire baptiser, on doit l'encourager à examiner attentivement les « Questions pour ceux qui désirent se faire baptiser », pages 185-207. On l'invitera à lire attentivement « Un message au proclamateur non baptisé », à partir de la page 182, qui explique comment il peut se préparer en vue des discussions avec les anciens. Comme le précise cette partie, le candidat au baptême peut se servir de ses notes et avoir son livre ouvert pendant les discussions. Il n'est toutefois pas nécessaire que quelqu'un examine les questions avec lui avant qu'il rencontre les anciens.

Lorsqu'une personne souhaite se faire baptiser, elle en informera le coordinateur du collège des anciens. Une fois qu'elle a eu le temps de lire les « Questions pour ceux qui désirent se faire baptiser », il lui demandera si elle s'est vouée à Dieu dans la prière pour faire sa volonté. Si c'est le cas, il prendra des dispositions pour que deux anciens examinent avec elle les « Questions pour ceux qui désirent se faire baptiser ». Chacun de ces deux anciens sera désigné pour l'examen d'une partie. Il n'est pas nécessaire d'attendre qu'une assemblée de circonscription ou régionale soit annoncée pour avoir ces discussions.

En général, les deux parties peuvent être traitées en deux discussions d'environ une heure chacune, mais rien n'empêche d'y consacrer plus de temps si nécessaire. Chaque entretien commencera et se terminera par une prière. Ni le candidat ni les anciens ne devraient se sen-

tir tenus d'examiner les questions dans la précipitation. Les anciens désignés pour conduire les entretiens en feront une priorité dans leur emploi du temps.

En général, il est préférable d'examiner les questions avec un seul candidat au baptême à la fois, plutôt qu'avec plusieurs. En ayant les réponses d'un candidat à chacune des questions, les anciens peuvent mieux déterminer s'il comprend bien les vérités bibliques et savoir ainsi avec certitude s'il est prêt ou non pour le baptême. En outre, celui qui demande à se faire baptiser sera sans doute plus enclin à s'exprimer s'il est seul. Un mari et sa femme peuvent avoir ces entretiens ensemble.

Si le candidat au baptême est une sœur, les discussions auront lieu de telle sorte qu'elle et l'ancien soient bien visibles, mais sans qu'on puisse les entendre. S'il est nécessaire que l'ancien soit accompagné de quelqu'un d'autre, il doit s'agir d'un autre ancien ou d'un assistant selon la partie examinée, comme l'explique le paragraphe suivant.

Dans les assemblées qui comptent très peu d'anciens, des assistants qualifiés faisant preuve de bon jugement et de discernement peuvent mener les entretiens portant sur la première partie : « Les croyances du chrétien ». Seuls des anciens peuvent traiter la deuxième partie : « Le mode de vie du chrétien ». Si l'assemblée manque de frères qualifiés, on demandera au responsable de circonscription si les anciens d'une assemblée voisine peuvent apporter leur aide.

Si le candidat au baptême est mineur, au moins un de ses parents chrétiens devra assister aux discussions. Si aucun des parents ne peut être présent, deux anciens (ou

un ancien et un assistant, selon la partie à traiter) mèneront chaque discussion.

Les anciens doivent s'assurer que celui qui désire se faire baptiser a acquis une compréhension *raisonnable* des enseignements élémentaires de la Bible. Il leur faut aussi vérifier qu'il accorde un grand prix à la vérité et témoigne le respect qui convient à l'organisation de Jéhovah. Si une personne ne comprend pas certains enseignements fondamentaux de la Bible, les anciens veilleront à ce qu'elle reçoive de l'aide, afin qu'elle puisse remplir les conditions pour se faire baptiser ultérieurement. D'autres ont besoin qu'on leur laisse du temps pour mieux comprendre l'importance de la prédication ou se soumettre aux dispositions en matière d'organisation. C'est aux anciens de décider du temps qu'ils accorderont à chaque question, de façon à ce que cette discussion d'environ une heure leur permette de discerner pleinement si la personne est prête pour le baptême. Bien que l'on puisse consacrer plus de temps à certaines questions qu'à d'autres, *toutes* doivent être examinées.

Après le second entretien, les anciens chargés d'examiner les questions se réuniront pour décider si la personne remplit les conditions pour se faire baptiser. Ils tiendront compte de son passé, de ses capacités et de tout autre facteur propre à cette personne. Ce qui importe, c'est de déterminer si elle a noué une relation avec Jéhovah et si elle comprend les vérités bibliques fondamentales. Grâce à votre aide pleine d'amour, les candidats au baptême seront bien préparés pour s'acquitter de leur mission importante de ministres de la bonne nouvelle.

Ensuite, l'un des anciens désignés, ou les deux, s'entreprendront avec la personne pour lui dire si elle peut se faire baptiser ou non. Si oui, ils examineront avec elle la partie « Discussion finale avec le candidat au baptême », pages 206-207. **Si le candidat n'a pas encore fini d'étudier le livre *Vivez pour toujours !*, les anciens l'encourageront à le faire après son baptême.** Informez le candidat que sa date de baptême sera inscrite sur la fiche *Activité du proclamateur (Fichier de l'assemblée)* établie à son nom. Rappelez-lui que si on demande aux proclamateurs de communiquer des informations personnelles aux anciens, c'est pour que l'organisation des Témoins de Jéhovah puisse coordonner ses activités religieuses dans le monde entier, et aussi pour que les proclamateurs participent à leurs activités religieuses en recevant des encouragements spirituels. On pourra aussi faire savoir aux nouveaux proclamateurs que toute information personnelle sera traitée selon les Règles mondiales des Témoins de Jéhovah en matière de protection des données, règles consultables sur jw.org. Cette discussion ne devrait pas prendre plus de dix minutes.

Un an après le baptême du proclamateur, deux anciens doivent s'entretenir avec lui pour l'encourager et lui faire des suggestions utiles. L'un d'eux doit être son responsable de groupe. Si le nouveau Témoin est mineur, un de ses parents chrétiens ou les deux devront être présents. La discussion sera très chaleureuse et encourageante. Les anciens parleront au proclamateur de ses progrès spirituels et lui feront des suggestions pratiques pour l'aider à garder de bonnes habitudes en ce qui

concerne l'étude individuelle et la lecture quotidienne de la Bible, le culte familial hebdomadaire, l'assistance et la participation aux réunions, et l'activité hebdomadaire de prédication (Éph. 5:15, 16). S'il n'a pas fini d'étudier le livre *Vivez pour toujours !*, les anciens prendront des dispositions pour que quelqu'un l'aide à le faire. Ils ne se retiendront pas de lui adresser des félicitations pleines d'amour. En général, des conseils ou des suggestions sur un ou deux points suffisent.

Remarque : La plupart des références ci-dessous indiquent le numéro du chapitre suivi du numéro de paragraphe. Par exemple, la première référence sous « Anciens » est « âgés ou malades : 5:23-24 ». Cela signifie que des renseignements concernant les anciens qui sont âgés ou malades se trouvent au chapitre 5, paragraphes 23 et 24.

Anciens

- âgés ou malades : 5:23-24
- aspirer à devenir : 5:22
- attitude envers : 3:14 ; 5:38-39
- bergers : 5:1-3 ; 14:7-12
- conditions requises : 5:4-20
- coopération entre : 5:21
- fonctions de responsabilité : 5:25-36, 40
- groupes et prégroupes : 9:42-44
- maintenir la pureté de l'assemblée : 14:19-40
- nommés théocratiquement : 4:8
- réunions : 5:37

Annonces

- blâme : 14:24
- excommunication : 14:29
- offrandes : 12:6
- proclamateurs non baptisés : 8:12 ; 14:39-40
- réintégration : 14:36
- retrait volontaire : 14:33

Assemblée

- (Voir aussi Réunions ; Salle du Royaume)
- nouvelle ou petite : 7:22-23
- organisée théocratiquement : 1:3 ; 4:4-11
- unité : 13:28-30

Assemblées de circonscription

dépenses : 12:8-11

lieux : 11:18

organisation : 5:49

Assemblées régionales : 7:25-27

Assistants

aspirer à devenir : 6:14

conditions requises : 6:3-6

manifester de la reconnaissance envers : 6:1-2, 15

tâches : 6:7-12 ; 11:14

Associations : 4:12

Autorité

assemblée : 3:14 ; 4:15 ; 15:7

autorités supérieures : 15:11

famille : 15:9-10

organisation de Jéhovah : 1:9-10 ; 2:5, 9-10 ; 15:1-2

Baptême

enfants : p. 179-181

lors des assemblées : 7:24, 26

ordination : 8:3

proclamateurs non baptisés : p. 182-184

questions à examiner : p. 185-207

signification : 8:16-18

Besoin de renfort, servir là où il y a : 10:6-9

Béthel, service au : 10:19-20

Blâme : 14:4, 23-24

Cahier pour la réunion Vie chrétienne

et ministère : 7:14-18

Collège central

définition : 3:1-6

démontrer notre confiance : 3:12-15

raisons de suivre sa direction : 3:9-11 ; 4:9-11

Comité

de discipline religieuse : 14:21-28, 34-37

de filiale : 4:13 ; 5:51-54

de gestion de la Salle du Royaume : 11:8

de liaison hospitalier et groupe de visites

aux malades : 5:40

de pays : 5:53

de service de l'assemblée : 5:35

Construction, service de la : 10:21-23

groupe de construction : 10:23

serviteur à la construction : 10:23

serviteur à la construction expatrié : 10:23

volontaire à la construction : 10:23

volontaire local développement-construction : 10:23

Coordinateur du collège des anciens

candidats au baptême : 8:18 ; p. 208-212

nouveaux proclamateurs : 8:8, 14

responsabilité générale : 5:26

réunion Vie et ministère : 7:18

vérification des comptes : 12:7

visite du responsable de circonscription : 5:42-44

Cours bibliques

compter : 8:26

diriger l'étudiant vers l'organisation : 9:20-21

encourager l'étudiant à prêcher informellement : 8:5

importance : 9:16-17

Désaccords

résoudre ceux qui sont graves : 14:13-20

résoudre ceux qui sont mineurs : 14:5-6

Discours public : 7:5-10

Dons

(Voir Offrandes)

École, activités scolaires : 13:22-24

Enfants

activités scolaires : 13:22-24

aider les parents et grands-parents handicapés : 12:14

faute : 14:37

jeunes frères aspirant à faire plus dans l'assemblée : 6:14

progrès spirituels : 8:13-15 ; 10:26 ; p. 179-181

réunions : 7:2 ; 11:13-14

Enterrements : 11:10-11

Épreuves : 13:4-5 ; 17:4-19

« Esclave fidèle et avisé »

démontrer notre confiance : 3:12-15

qui il est : 3:4-6

soumission à : 15:7

Étude de *La Tour de Garde* : 7:11-13

Excommunication : 14:25-29

Exemplaire

définition : 6:9

Faute

(Voir aussi Désaccords ; Excommunication ; Noter les indisciplinés ; Réintégration ; Retrait volontaire)

annonces concernant : 14:24, 29, 33, 39-40

contre un autre chrétien : 14:5-6, 13-20

enfants : 14:37

grave : 14:21-33

proclamateurs non baptisés : 14:38-40

Fiche *Activité de prédication*

(Voir aussi Rapports)

importance : 8:31-36

lorsqu'on s'absente : 8:30

proclamateurs : 5:34 ; 8:10, 23-29

responsables de circonscription : 5:50

Fiche Activité du proclamateur

(Fichier de l'assemblée) : 5:44 ; 8:10, 30

Filiale

offrandes : 12:2-4

quand les contacts sont coupés : 17:15-17

responsabilité : 4:13

tenue et aspect général des visiteurs : 13:13

Groupes de prédication

nettoyage de la Salle du Royaume : 11:7

répartition des proclamateurs : 5:35

réunions pour la prédication : 7:20-21

responsables : 5:29-34

rôle des assistants : 6:12

territoires : 9:31, 33

Inactifs : 8:26 ; 14:32

Jéhovah

s'approcher de : 17:1-3

Souverain de l'univers : 15:1-4

Jésus Christ

Chef de l'assemblée : 1:10 ; 2:5

Excellent Berger : 2:6 ; 5:1

Grand Prêtre : 2:4

Ministre : 8:1-2 ; 9:1

Racheteur : 2:3

soumission à Jéhovah : 15:5

JW.ORG : 9:24-25

Loisirs et divertissements : 13:15-21

Mariages : 11:10-11

Mémorial : 7:28-30

Missionnaire, service : 10:15, 18

Noter les indisciplinés : 14:9-12

Objectifs

- apprendre une langue : 10:10
- Béthel, service au : 10:19-20
- circonscription, service de la : 10:16
- construction, service de la : 10:21-23
- écoles théocratiques : 10:17-18
- importance : 10:24-26
- missionnaire affecté dans le territoire : 10:15
- pionnier, service de : 10:11-14
- proclamateur : 10:4-5
- réalistes : 8:37
- servir là où il y a besoin de renfort : 10:6-9

Offrande de soi et baptême

(Voir Baptême)

- Offrandes** : 3:13 ; 11:6-7, 15 ; 12:2-11
- Opérations de secours** : 12:15 ; 16:11
- Ordination** : 8:3

Organisation

partie céleste : 1:8-13

- Pauvres** : 12:12-15
- Pionniers** : 10:11-14
- Pionniers auxiliaires** : 10:11-12
- Pionniers spéciaux** : 10:11, 14, 17-18

Prédication de la bonne nouvelle

- aide personnalisée : 5:28-29, 33 ; 7:21 ; 9:7, 15, 19
- au 1^{er} siècle : 8:1-2 ; 9:1, 4
- conditions requises : 8:6-9, 13-15
- maison en maison : 9:3-9
- donner l'exemple : 5:3, 17, 29-33 ; 6:4
- encourager un étudiant à prêcher informellement : 8:5
- importance : 9:5-8 ; 10:1-2
- informelle : 9:26-29

jeunes : 8:13-15
mission confiée par Dieu : 8:2
nouvelles visites : 9:14-15
publications : 9:22-23
publique : 9:11-12
rapport d'activité : 8:19-29, 31-36
réunions pour la prédication : 7:20-21
sous interdiction : 17:13-18
supervision par le responsable de la prédication : 5:28
témoignage en groupe : 9:45-46
tenue et aspect général : 13:12
territoire : 9:30-34
territoires où plusieurs langues sont parlées : 9:35-44
utilisation de jw.org : 9:24-25

Préposés à l'accueil : 11:14

Proclamateurs

(Voir aussi Proclamateurs non baptisés)

aide personnalisée : 5:28-29, 33 ; 7:21 ; 9:7, 15, 19
conditions requises : 8:8
déménagement : 8:30
jeunes : 8:13-14
limités physiquement : 8:29
nouveaux : 8:5-6

Proclamateurs non baptisés

conditions requises : 8:6-12
construction ou rénovation de leur Salle
du Royaume : 11:17
enfants : 8:13-15
faute : 14:38-40

Publications

financement : 12:2-4
s'occuper des stocks : 12:16

territoires où plusieurs langues sont parlées : 9:36, 38
utilité dans la prédication : 9:22-23

Pureté ; Propreté

morale, spirituelle : 13:6-7
physique : 13:8-12
Salle du Royaume : 11:7-8

Rapports

(Voir aussi Fiche *Activité de prédication*)

importance : 8:19-22
responsables de circonscription : 5:46, 50 ; 9:44

Réintégration : 14:34-36

Repas du Seigneur : 7:28-30

Représentants du siège mondial : 5:55-56

Résolutions : 12:6, 9, 11

Responsable de circonscription

groupes : 9:44
le consulter quand on veut servir plus : 10:6, 10, 16, 20
offrir l'hospitalité : 5:50
recommande la création d'assemblées : 7:22
visites : 5:41-48

Responsable de la prédication : 5:28, 32 ; 9:31, 37, 45

Responsables

(Voir Anciens)

Retrait volontaire : 14:30-33

Réunions

anciens : 5:37
assemblées de circonscription : 7:24
assemblées régionales : 7:25-26
au 1^{er} siècle : 7:3 ; 11:2
but : 7:1-2
discours public : 7:5-10
enfants : 11:13

étude biblique de l'assemblée : 7:17
étude de *La Tour de Garde* : 7:11-13
importance : 3:12 ; 7:4, 27 ; 15:7
Israélites : 11:1
lieux de réunion : 11:1-5, 18-19
lors de la visite du responsable
de circonscription : 5:43, 47
pour la prédication : 7:20-21 ; 9:45
préposés à l'accueil : 11:14
projets commerciaux : 13:27
quand des sœurs président : 7:23
sous l'interdiction : 17:15-17
Vie chrétienne et ministère : 7:14-19

Salle d'assemblées : 11:18-21

Salle du Royaume

bibliothèque : 7:19
construction : 10:21-23 ; 11:4-5, 15-17
dépenses : 11:6 ; 12:5-6
inauguration : 11:4
nettoyage et maintenance : 11:7-8
plusieurs assemblées : 11:8-9
utilisations particulières : 11:10-11

Secrétaire : 5:27 ; 8:30

Sœurs

construction, service de la : 10:21
écoles théocratiques : 10:17-18
en l'absence de frères qualifiés : 6:9 ; 7:23

Soumission

(Voir Autorité)

Soutien financier

assemblée : 11:6-7 ; 12:5-7
circonscription : 12:8-11
mondial : 11:15 ; 12:2-4

Tenue et aspect général

assistants : 6:5

ceux à qui on confie des tâches : 6:9

loisirs : 13:14

prédication : 13:12

réunions : 11:12, 21

visiteurs du Béthel : 13:13

Territoire

de groupe et personnel : 9:31-34

dossier : 9:31

où plusieurs langues sont parlées : 9:36-37

Territoires où plusieurs langues sont parlées : 9:35-44

cours de langue : 10:10

groupes et prégroupes : 9:42-44

interlocuteur parlant une autre langue : 9:38-41

Travail profane : 13:25-26

Unité

anciens : 5:13, 21

bienfaits : 4:15 ; 5:57 ; 13:30-31

difficultés : 14:3 ; 17:6

fondement : 1:6-7 ; 13:28-29

internationale : 16:6-11

maintenir : 17:20

sous l'autorité de Christ : 2:9-11 ; 4:10-11

Notes :

Notes :